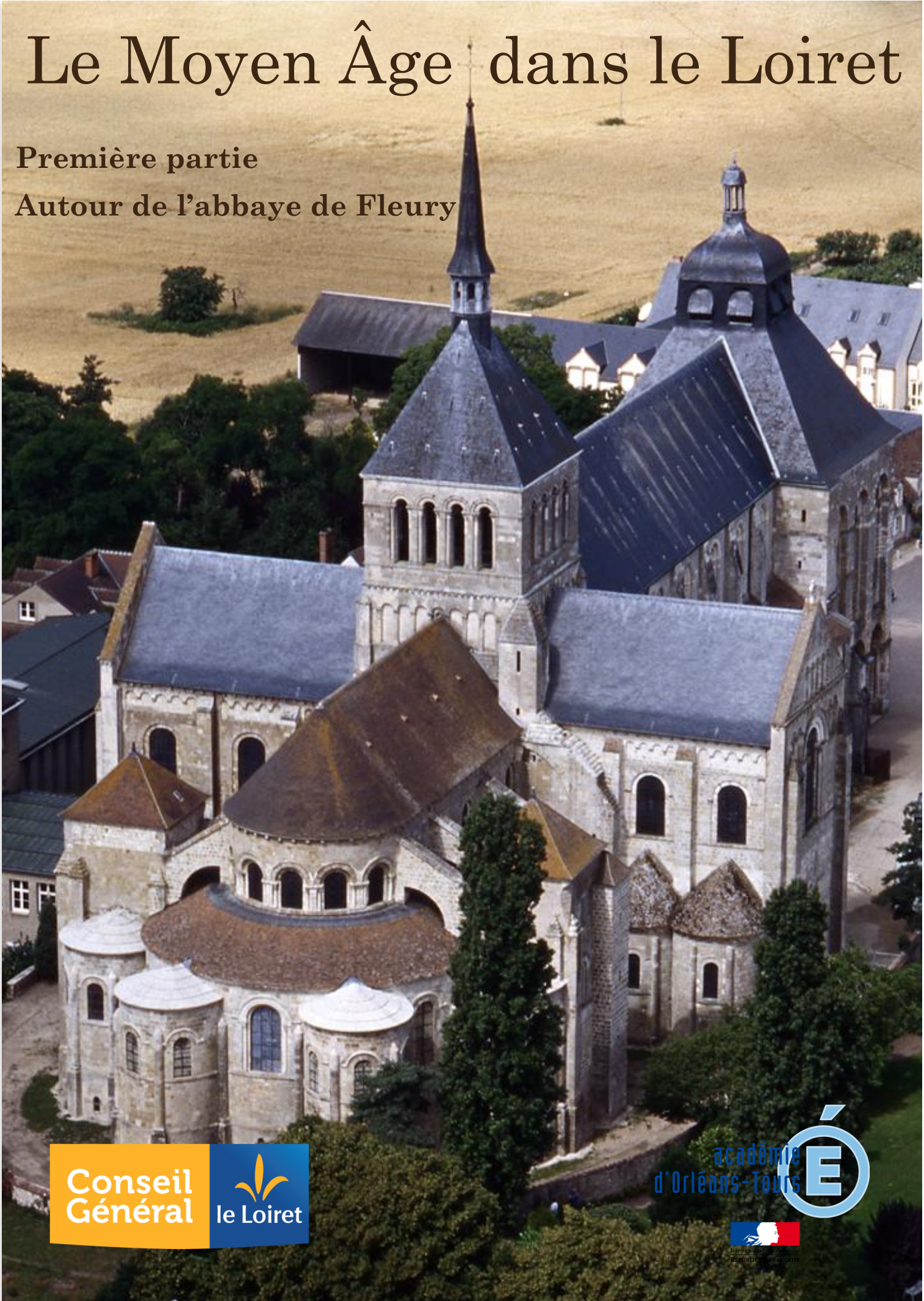


# Le Moyen Âge dans le Loiret

Première partie

Autour de l'abbaye de Fleury



Conseil  
Général



le Loiret

académie  
d'Orléans-Tours



Illustration de couverture : vue aérienne de l'abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire  
(cliché vue 28 734, détail)

# Le Moyen Âge dans le Loiret

Première partie

## Autour de l'abbaye de Fleury (Saint-Benoît-sur-Loire)

Par Sylvain Négrier

Professeur chargé de mission auprès du service éducatif des Archives  
départementales du Loiret

Avec le concours du personnel des Archives, et particulièrement  
d'Annie Henwood (conservatrice) et de Françoise Lemarié (service éducatif)





# Sommaire

	page
<a href="#"><u>Présentation</u></a>	4
<a href="#"><u>Bibliographie</u></a>	5
<a href="#"><u>Documents</u></a>	7
<a href="#"><u>Commentaires</u></a>	41
<a href="#"><u>Fiches pédagogiques</u></a>	59
<a href="#"><u>Éléments de correction</u></a>	74
<a href="#"><u>Remerciements</u></a>	80

## Présentation du dossier

Les nouveaux programmes d'histoire des classes de cinquième et seconde, applicables à la rentrée 2010, invitent à revisiter l'Occident médiéval à la lueur des recherches les plus récentes et à y intégrer, comme pour les autres chapitres, l'histoire des arts.

Il existe déjà une exposition itinérante sur les châteaux forts et les fortifications dans le Loiret ainsi que des ateliers sur les sceaux et l'écriture au Moyen Âge, mais jamais n'a été réuni un ensemble cohérent de documents couvrant les différents aspects du sujet à traiter dans l'enseignement secondaire. L'idée d'un dossier consacré au Moyen Âge s'est donc imposée assez naturellement et constitue une nouveauté à plusieurs titres.

Pour la première fois ce dossier se présente sous une forme dématérialisée et mise en ligne sur Internet. Ce nouveau mode de fonctionnement doit non seulement faciliter la diffusion et l'exploitation du patrimoine disponible au sein des Archives départementales, mais en même temps permettre aux lecteurs et utilisateurs de cet instrument de travail de faire part de leurs éventuelles remarques, facilement intégrables à une version mise à jour du fichier. Le passage au numérique offre un autre avantage : des liens hypertextes permettent de naviguer commodément à l'intérieur du dossier. Celui-ci propose néanmoins une mise en page optimisée pour une impression recto-verso, pour ceux qui souhaiteraient disposer d'un tirage papier du dossier.

4 La première partie de ce dossier sur le Moyen Âge est consacrée à l'abbaye de Fleury à Saint-Benoît-sur-Loire. Conforme aux demandes institutionnelles, tant en ce qui concerne l'étude d'une abbaye que l'intégration des aspects artistiques au sein des cours, ce choix n'en est en réalité pas un : les bénédictins de Fleury n'incarnent-ils pas le plus grand succès du monachisme dans l'Orléanais médiéval ? Fondée au milieu du VII<sup>e</sup> siècle par Leodebode, abbé de Saint-Aignan d'Orléans, l'abbaye de Fleury a connu entre le X<sup>e</sup> siècle et le XII<sup>e</sup> siècle un développement et un rayonnement spectaculaires. Si la concurrence d'autres abbayes bénédictines (Cluny, Cîteaux) puis celle des ordres mendiants ont amoindri son influence puis provoqué son déclin, Fleury reste l'archétype du succès du monachisme autour de l'an mil.

La difficulté des documents du Moyen Âge tient autant à leur manque de lisibilité pour qui ne maîtrise pas la paléographie qu'à la langue latine majoritairement employée dans leur rédaction. Il était donc inenvisageable de proposer aux élèves de tels documents sous leur forme brute. Ce dossier contient ainsi une majorité de transcriptions et traductions, en plus d'une iconographie qui pose moins de problèmes d'accessibilité. Certains documents ne sont pas directement issus des Archives départementales mais leur intégration a paru nécessaire à la cohérence de l'ensemble. Dans un deuxième temps, chaque document fait l'objet d'un commentaire qui permet de le contextualiser et d'en faciliter l'exploitation pédagogique. Il a enfin paru pertinent de clore ce dossier par une dernière partie consacrée à des fiches d'activité directement imprimables par les enseignants, ou susceptibles de servir de pistes pour l'utilisation des documents en classe.

Nous espérons que cette forme renouvelée d'exploitation du patrimoine local répondra aux attentes des professeurs et suscitera chez les élèves une curiosité pour leur environnement proche dont ils soupçonnent rarement la richesse.

# Bibliographie

Cette bibliographie, forcément limitée compte tenu de l'importance du sujet et de l'abondante production qu'il a suscitée, présente les références essentielles sur l'abbaye de Fleury au Moyen Âge. Les études récentes ont été privilégiées même si d'autres, plus anciennes, ont été sollicitées. Entre crochets figure la cote des ouvrages dans la bibliothèque historique des Archives départementales du Loiret. Les bulletins de la Société archéologique et historique de l'Orléanais de plus de dix ans devraient être prochainement en ligne sur [Gallica](#) et tous sont disponibles en usuels aux Archives.

## Recueil de sources

*L'Abbaye de Fleury en l'an Mil*, Paris, CNRS, coll. Sources d'histoire médiévale, 2004. [Contient la vie d'Abbon par Aimoin de Fleury (traduction et notes de Robert-Henri Bautier et Gillette Labory) et le coutumier de Fleury par Thierry d'Amorbach (traduction et notes d'Anselme Davril et Lin Donnat), O 6655]

André de Fleury, *Vie de Gauzlin, abbé de Fleury*, traduction et notes de Robert-Henri Bautier et Gillette Labory, Paris, CNRS, coll. Sources d'histoire médiévale, 1969. [O 1503]

*Les Miracles de saint Benoît*, publiés par E. de Certain, Paris, Renouard, 1858. [O 368 et usuel]

Maurice Prou et Alexandre Vidier, *Recueil des chartes de l'abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire*, Paris, Picard, 2 tomes, 1900-1907 et 1937. [O 363 et usuel]

5

## Études

Robert-Henri Bautier, « Le monastère et les églises de Fleury-sur-Loire sous les abbatiats d'Abbon, de Gauzlin et d'Arnaud (988-1032) » dans *Mémoires de la société nationale des antiquaires de France*, 9<sup>e</sup> série, vol. 4, tome LXXXIV, Paris, 1969, pp. 71-154. [Tiré à part, Br 7057]

Marie Bardet, « Le temporel de l'abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire au XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècle » dans *Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, nouvelle série, tome XIX, n<sup>o</sup> 153, 2007, pp. 21-46.

Jean-Marie Berland *et alii*, *Val de Loire roman*, La Pierre-qui-vire, Zodiaque, coll. La nuit des temps, 1956. [O 888]

Jean-Marie Berland, *Saint-Benoît-sur-Loire*, Paris, Nouvelles éditions latines, s.d. [Br 4931]

Aurélié Bosc-Lauby et Annick Notter (dir.), *Lumières de l'an mil en Orléanais. Autour du millénaire d'Abbon de Fleury*, catalogue de l'exposition du musée des Beaux-Arts d'Orléans (16 avril – 11 juillet 2004), Turnhout, Brepols, 2004. [M 3132]

Georges Chenesseau, *L'Abbaye de Fleury à Saint-Benoît-sur-Loire*, Paris, Van Oest, 1931. [G 67]

Anselme Davril, *La vie à l'abbaye de Fleury-Saint-Benoît au XII<sup>e</sup> siècle*, *Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, nouvelle série, tome VI (année 1974), n° 45 bis, 1976.

Jacques Debal (dir.), *Histoire d'Orléans et de son terroir*, tome I : *des origines à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle*, Roanne-Le Coteau, Horvath, 1983. [O 3698 et usuel]

Cécile Dejardin-Bazaille, « Saint Benoît : saint ou roi ? » dans *Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, nouvelle série, tome XVIII, n° 144, 2005, pp. 17-32.

Annie Dufour et Gillette Labory (dir.), *Abbon, un abbé de l'an mil*, Turnhout, Brepols, 2008. [O 7151]

Alain Erlande-Brandenburg, « L'image et le culte des reliques » dans Michel Lemoine (dir.), *L'Image dans la pensée et l'art au Moyen Âge. Actes du colloque organisé à l'Institut de France le vendredi 2 décembre 2005*, Turnhout, Brepols, 2006, pp. 135-159. [O 6916]

Olivier Guyotjeannin, « Le roi de France et ses fidèles : diplôme de Hugues Capet pour l'abbaye de Fleury », dans Olivier Guyotjeannin et Emmanuel Poulle (dir.), *Autour de Gerbert d'Aurillac. Le pape de l'an mil*, Paris, École des chartes, 1996, pp. 110-118. [M 2511]

Annie Henwood, *Images du Moyen Âge*, catalogue de l'exposition aux Archives départementales du Loiret (21 septembre – 22 novembre 2002).

Florence Juin, « Les tours occidentales des églises romanes en Orléanais » dans *Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, nouvelle série, tome XVI, n° 133, 2002, pp. 3-34.

Anne-Marie Pêcheur, *Clartés de Saint-Benoît-sur-Loire*, La Pierre-qui-Vire, Zodiaque, 1997. [M 2601]

Pierre Riché, « Arnoul, évêque d'Orléans en l'an mil » dans *Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, nouvelle série, tome X, n° 80, 1988, pp. 18-22.

Éliane Vergnolle, *Saint-Benoît-sur-Loire et la sculpture du XI<sup>e</sup> siècle*, Paris, Picard, 1985. [M 1849]

Éliane Vergnolle, « L'art monumental dans l'Orléanais autour de l'an mil » dans *Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, nouvelle série, tome X, n° 80, 1988, pp. 45-51.

Alexandre Vidier, *L'historiographie à Saint-Benoît-sur-Loire et les Miracles de saint Benoît*, Paris, Picard, 1965. [M 825]

Charles Vulliez, « Aspects de la vie intellectuelle en Orléanais sous les premiers capétiens » dans *Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, nouvelle série, tome X, n° 80, 1988, pp. 52-63.

## Sitographie

Vues de la [tour-porche](#) et de l'[intérieur de la basilique](#) à 360° par Vincent Montibus.

Article de Wikipédia sur l'[hérésie d'Orléans](#) en 1022.



# Documents

# Liste des documents

Les documents présentés ci-après ont été sélectionnés pour offrir la palette la plus large possible de matériaux pour l'étude de l'abbaye de Fleury au Moyen Âge. Après un rapide rappel de l'environnement proche (document 1) et de l'événement fondamental qu'a été l'arrivée des reliques de saint Benoît (document 2), le dossier s'organise autour de trois thèmes majeurs : l'histoire architecturale et ornementale de la basilique Notre-Dame (documents 3 à 8), la vie interne de la communauté (documents 9 à 12) et ses relations avec l'extérieur (documents 13 à 17). Pour faciliter le repérage, on a mis les numéros de page correspondant à chaque document et à son commentaire dans le dossier.

	Document	Commentaire
1 : <a href="#">Vues aériennes de l'abbaye</a>	7	40
2 : <a href="#">La translation des reliques de saint Benoît</a>	8	40
3 : <a href="#">Christ préroman</a>	10	41
4 : <a href="#">Roman et gothique à Saint-Benoît</a>	11	42
5 : <a href="#">La tour-porche, dite tour de Gauzlin</a>	16	43
6 : <a href="#">Le portail nord de l'abbatiale Notre-Dame-de-Fleury</a>	18	46
7 : <a href="#">Chapiteaux de l'intérieur de l'abbatiale</a>	20	47
8 : <a href="#">Notre-Dame de Fleury</a>	21	48
9 : <a href="#">Extraits de la règle de saint Benoît</a>	22	48
10 : <a href="#">Organisation du monastère d'après le coutumier de Thierry d'Amorbach</a>	24	49
11 : <a href="#">Plan de l'abbaye au XVII<sup>e</sup> siècle</a>	25	50
12 : <a href="#">Les études à Saint-Benoît</a>	26	51
13 : <a href="#">Cartographie de l'influence de l'abbaye de Saint-Benoît</a>	29	53
14 : <a href="#">Charte d'Hugues Capet en 993</a>	32	53
15 : <a href="#">Bulle d'Alexandre II en faveur de l'abbaye de Fleury en 1072</a>	34	55
16 : <a href="#">L'hérésie d'Orléans en 1022 d'après André de Fleury</a>	36	55
17 : <a href="#">La dernière demeure de Philippe I<sup>er</sup></a>	37	56

[Retour au sommaire](#)

*Document 1 : Vues aériennes de l'abbaye ([commentaire](#))*

Cliché vue 28723



9

Cliché vue 28 733



**Document 2 : La translation des reliques de saint Benoît** ([commentaire](#))

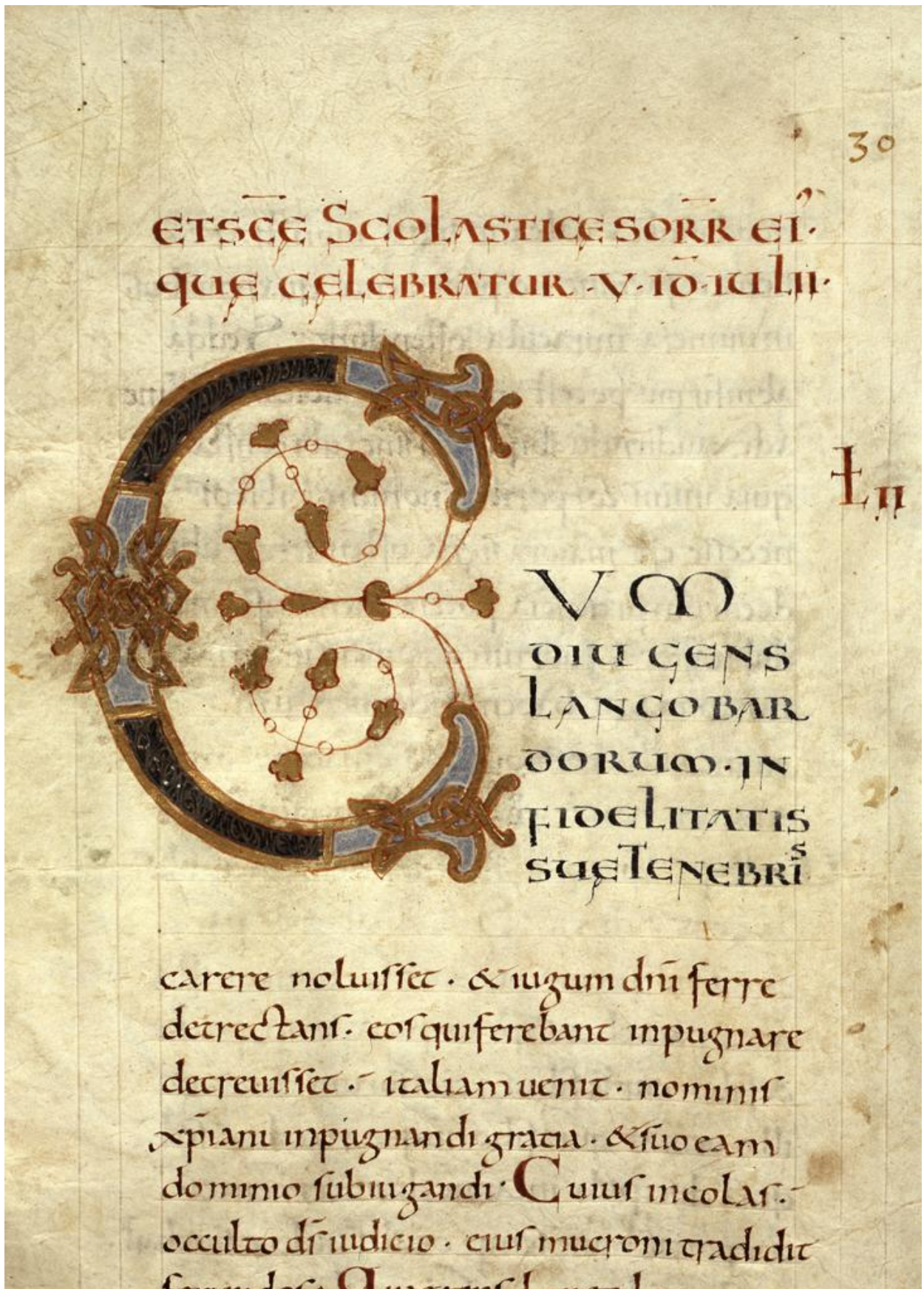
« Un jour que l'abbé Mommolus lisait, il trouva dans un livre de saint Grégoire comment saint Benoît avait fini sa vie au mont Cassin et comment celui-ci avait su par l'esprit de prophétie que son abbaye serait détruite. Tandis que Mommolus pensait à cela, une vision lui vint dans laquelle il lui fut dit d'envoyer un de ses moines au mont Cassin pour rapporter en son monastère le corps de saint Benoît. Mommolus avait avec lui un moine appelé Aigulfe qui menait une vie sainte, [...] et à qui Mommolus ordonna d'aller en Lombardie [...]. Pendant ce temps, en la cité du Mans, une vision apparut à des gens sages pour qu'ils se rendent au mont Cassin et en rapportent le corps de sainte Scolastique, sœur de saint Benoît. Ils se préparèrent, partirent, et par hasard ils furent hébergés un soir à l'abbaye de Fleury alors qu'Aigulfe devait partir pour la Lombardie. Les deux parties se mirent d'accord pour que ceux du Mans accompagnent le moine de Fleury. [...]

Quand ils furent à Rome [...] ceux du Mans dirent au moine qu'ils voulaient y rester pour accomplir un pèlerinage dans les lieux saints, mais Aigulfe, qui voulait parfaire ce qui lui avait été commandé, préféra aller au mont Cassin. [...] Il y trouva un tombeau [...] qu'il ouvrit et dont il mit tout le contenu dans un panier. Cela accompli, ses compagnons qu'il avait laissés à Rome le rejoignirent, mais il avait déjà tout fait et ils s'en retournèrent [...].

Ils arrivèrent dans un village appelé Bonie, dans le diocèse d'Orléans. [...] Un aveugle vint par hasard et pria saint Benoît qu'il lui rendît la vue. Aussitôt il vit clair et rendit grâce à Notre Seigneur qui lui avait fait retrouver la vue par le mérite de saint Benoît. En ce même lieu il y avait un autre homme qui ne pouvait marcher et était obligé de se traîner par terre. Il rampa tant qu'il vint jusqu'aux reliques et pria saint Benoît qu'il lui donnât la santé. [...] Il se redressa et partit sain, rendant grâce à Notre Seigneur. [...] Arrivés à Fleury, ils furent accueillis par une grande procession de gens venus à leur rencontre. Ceux du Mans réclamèrent le corps de sainte Scolastique qu'ils étaient venus chercher. Mais Aigulfe leur dit qu'on ne pouvait séparer les corps de ceux qui avaient partagé la même sépulture. Ceux du Mans répondirent que les corps de deux si grands saints ne devaient pas être en un seul lieu, que la dame devait être à l'endroit qu'elle avait désigné par révélation. [...] Mais ils ne savaient pas comment répartir les os qui avaient été mélangés. Ils se décidèrent à mettre les plus gros d'un côté et les plus petits de l'autre, car il leur semblait que ceux d'une femme ne devaient pas être aussi gros que ceux d'un homme. Quand ils eurent fait cela, le doute ne les quitta pas pour autant, mais Notre Seigneur y mit fin car on leur apporta le corps de deux enfants morts, un garçon et une fille. Ils mirent le corps du garçon auprès des os les plus gros, celui de la fille auprès des os les plus menus. Aussitôt les enfants ressuscitèrent, lui par le mérite du confesseur, elle par celui de la Vierge. Quand le peuple vit ce miracle, il rendit grâce à Notre Seigneur. Ensuite, ceux du Mans emportèrent avec grande joie le corps de Sainte Scolastique et établirent une abbaye en son honneur [...].

Mommolus et Aigulfe le moine emportèrent le corps de saint Benoît et le mirent en l'église Saint-Pierre en attendant de choisir un endroit sûr et digne de lui. Une nuit qu'il pria Notre Seigneur pour qu'il lui montre où mettre le corps, Mommolus vit une grande clarté sur la façade de l'église Notre-Dame [...]. Et en ce lieu il mit le corps de saint Benoît. »

D'après une traduction du XIII<sup>e</sup> siècle (BNF, Ms fr. 13 496 publié dans Alexandre Vidier, *L'historiographie à Saint-Benoît-sur-Loire et les Miracles de saint Benoît*, Paris, Picard, 1965, pp. 221-226)



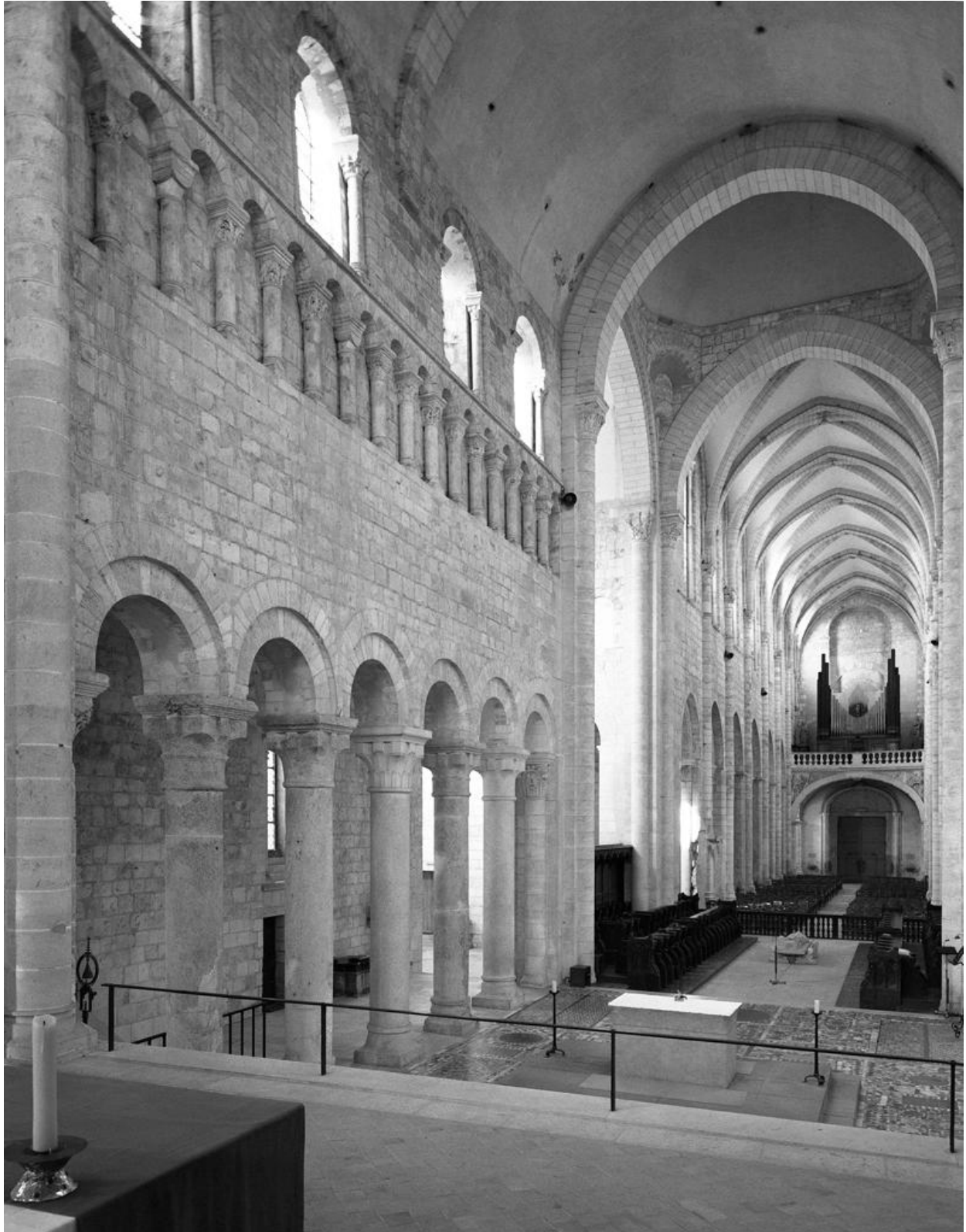
Cliché vue 640



*Document 4 : Roman et gothique à Saint-Benoît* ([commentaire](#))

Vues de l'intérieur de l'abbatiale

L'enchaînement du roman et du gothique (cliché vue 4930)



Le chœur roman (cliché vue 5034)





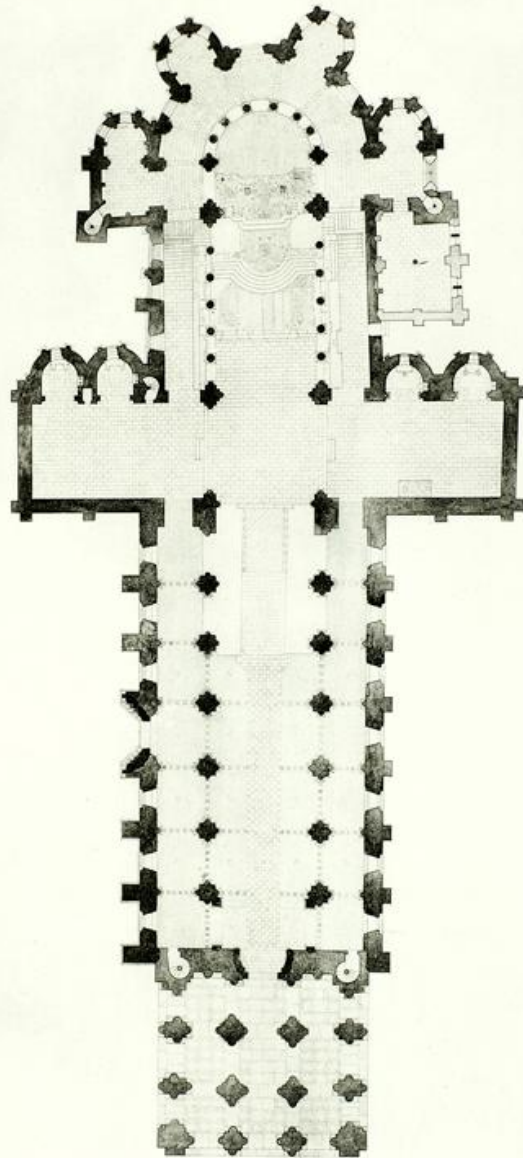
La nef gothique (cliché vue 4929)



Plan de l'abbatiale

LES ENSEMBLES

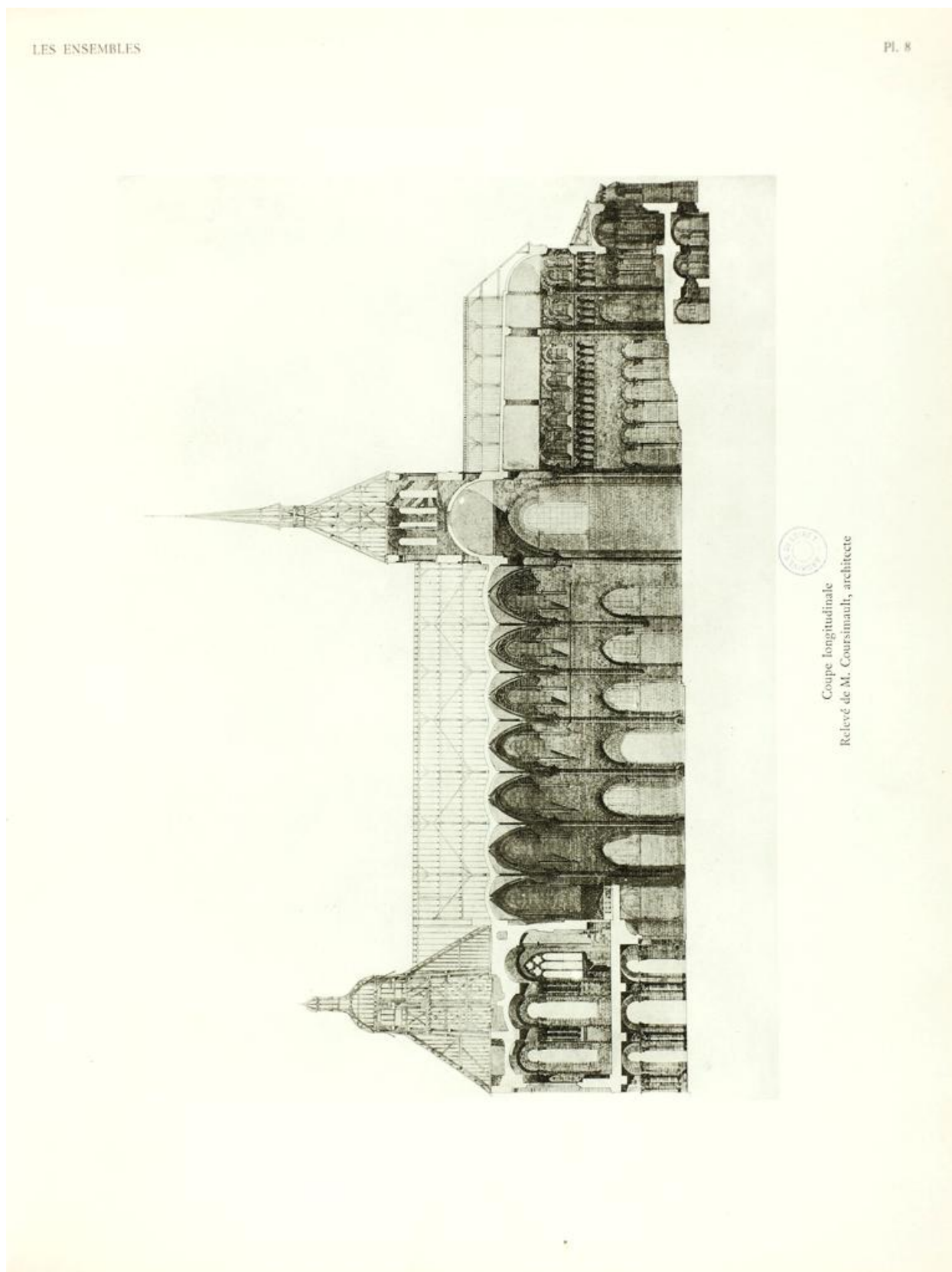
Pl. 4



Plan général  
Relevé de M. Coursimault, architecte



## Coupe longitudinale de l'abbatiale



Georges Chenesseau, *L'Abbaye de Fleury à Saint-Benoît-sur-Loire*, Paris, Van Oest, 1931. Bibliothèque historique des Archives départementales du Loiret, G 67, planche 8.

*Document 5 : La tour-porche, dite tour de Gauzlin* ([commentaire](#))

Vue générale de la tour-porche (cliché 4 Ph 55)



## Chapiteaux de la tour-porche

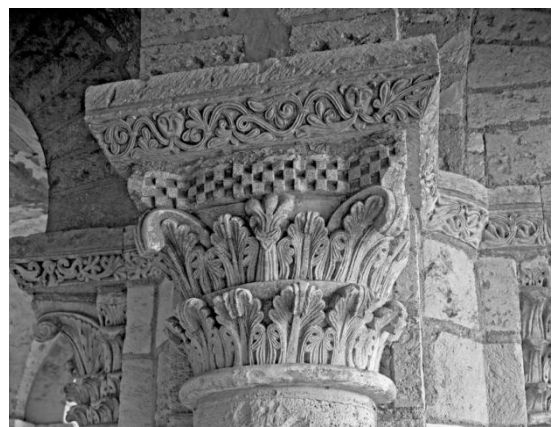
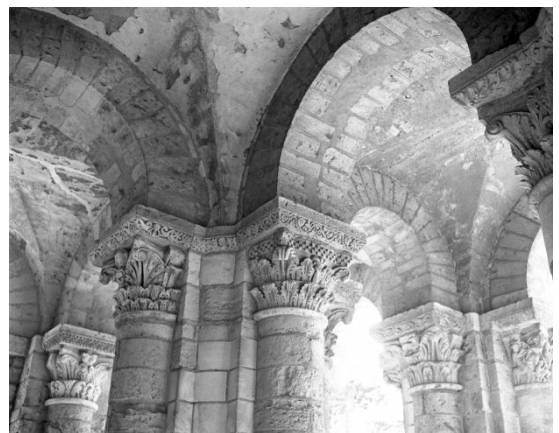
### Chapiteau portant l'inscription « UBERTUS ME FECIT »



(Georges Chenesseau, *L'Abbaye de Fleury à Saint-Benoît-sur-Loire*, Paris, Van Oest, 1931. Bibliothèque historique des Archives départementales du Loiret, G 67, planche 29)

19

### Fuite en Égypte (cliché vue 662) et chapiteaux corinthiens (clichés vues 617 et 5024)

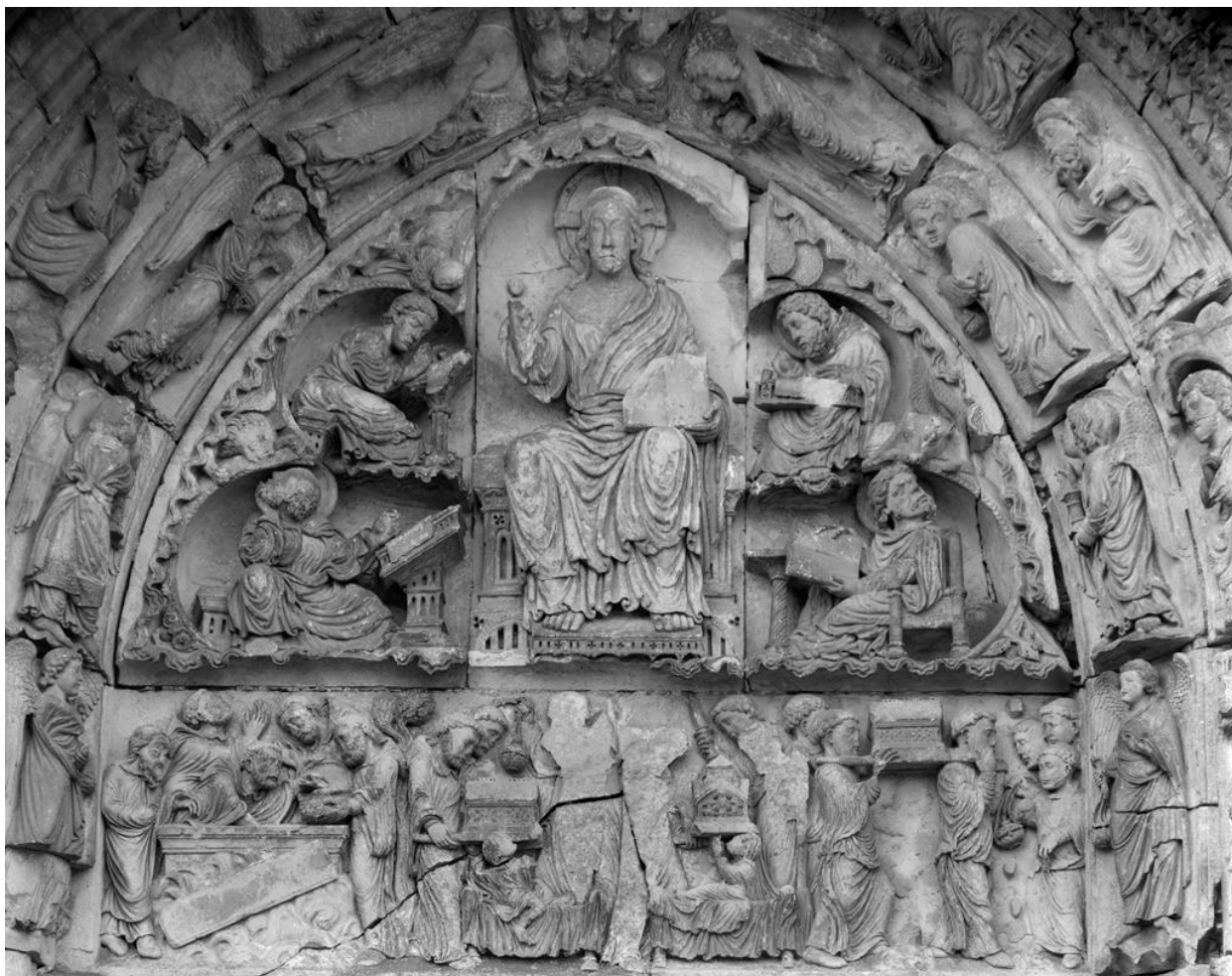


*Document 6 : Le portail nord de l'abbatiale Notre-Dame-de-Fleury ([commentaire](#))*

Vue générale du portail nord avant sa restauration (cliché vue 654)

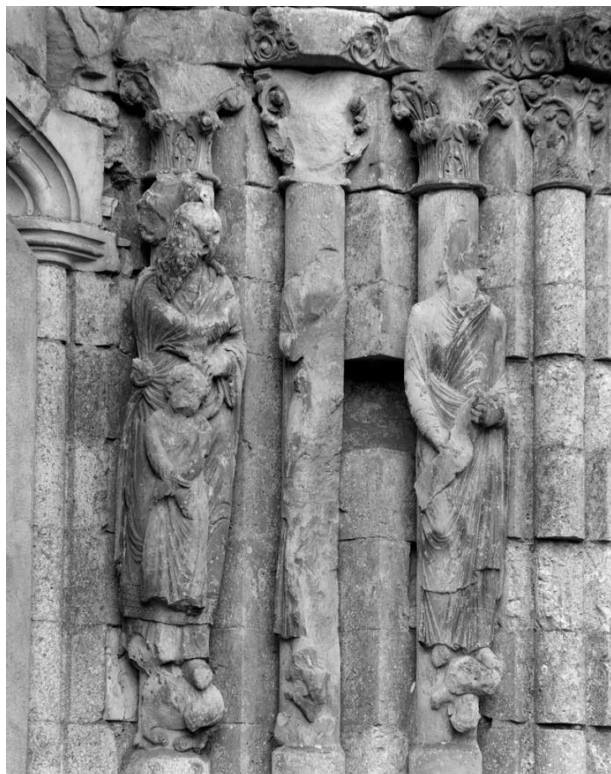


Détail du portail : le tympan (cliché vue 8098)



21

Détails du portail : les voussures (cliché vue 8101) et les statues-colonnes (cliché vue 8108)



**Document 7 : Chapiteaux de l'intérieur de l'abbatiale ([commentaire](#))**

Hugues de Sainte-Marie et le faux miracle de la cuisine (11 Fi 9094 et cliché vue 623)



Personnages nus et sacrifice d'Abraham (clichés vues 664 et 669)





*Document 8 : Notre-Dame de Fleury ([commentaire](#))*

Statue en albâtre du XIV<sup>e</sup> siècle (cliché vue 8136)



## Document 9 : Extraits de la règle de saint Benoît ([commentaire](#))

« Chaque fois qu'il y a des choses importantes à discuter dans le monastère, l'abbé réunit toute la communauté. Il présente lui-même l'affaire. Il écoute les avis des frères. Ensuite il réfléchit seul. Puis il fait ce qu'il juge le plus utile. Les frères donneront leur avis avec respect et humilité. Ils ne se permettront pas de défendre leurs idées à tout prix. [...] En toutes choses donc, tous suivront la Règle. C'est elle qui commande, et personne n'aura l'audace de s'en éloigner. [...]

Quels outils utiliser pour faire le bien ? Avant tout, aimer le Seigneur Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme, de toutes tes forces (*Marc 12, 30*). Puis, le prochain comme soi-même. (*Marc 12, 31 ; Luc 10, 27*). [...] Renoncer à toi-même pour suivre le Christ. [...] Mener durement ton corps. Ne pas être gourmand. Aimer le jeûne. Donner à manger aux pauvres. Donner des vêtements à ceux qui sont nus. Visiter les malades. Enterrer les morts. Aider ceux qui sont dans le malheur. Consoler ceux qui souffrent. Te rendre étranger aux affaires du monde. [...] Ne pas être orgueilleux. Ne pas aimer le vin. Ne pas aimer manger beaucoup. Ne pas dormir partout. Ne pas être paresseux. Ne pas murmurer. Ne pas dire du mal des autres. [...] Éviter de dire des paroles mauvaises ou qui ne conviennent pas. Ne pas aimer parler beaucoup. Ne pas dire des paroles vides ou seulement pour faire rire. Ne pas aimer rire beaucoup ou trop fort. Écouter volontiers les lectures saintes. Te prosterner souvent pour prier. Chaque jour, dans la prière, avouer à Dieu tes fautes passées en les regrettant beaucoup et en pleurant. [...] Voilà les outils qui aident à travailler selon l'Esprit de Dieu. Si nous les utilisons sans arrêt, jour et nuit, et si nous les rendons à Dieu au jour du jugement, alors, en échange, le Seigneur nous donnera la récompense promise. [...] Et l'atelier où nous ferons ce travail avec soin, c'est la clôture du monastère où nous restons pour toujours avec la même communauté. [...]

24

Un frère résiste ou il refuse d'obéir, il est orgueilleux ou il murmure, il fait quelque chose contre la sainte Règle ou contre les ordres de ses anciens, et il leur montre du mépris. Dans ce cas, ses anciens doivent l'avertir en particulier une fois, puis deux fois, comme notre Seigneur le demande (*Mt 18, 15*). S'il ne change pas, on lui fait des remarques en public, devant tous les frères. Quand, malgré cela, il ne se corrige pas, on le met à l'écart de la communauté, s'il comprend le sens de cette punition. Mais s'il a la tête trop dure, on le punit dans son corps. [...] Il faut traiter chacun selon son âge et selon son jugement. C'est pourquoi voici comment on punira les enfants, les adolescents ou les adultes qui ne peuvent pas comprendre la gravité de la mise à l'écart de la communauté. Quand ils font des fautes, on les fait beaucoup jeûner ou bien on les frappe très fort pour les guérir. [...]

Personne ne se permettra de donner ou de recevoir quelque chose sans ordre de l'abbé. Et personne n'aura quelque chose à soi, rien, absolument rien : ni livre, ni cahier, ni crayon, rien du tout. En effet, les moines n'ont pas même le droit d'être propriétaires de leur corps et de leur volonté. [...]

Voici pourquoi nous avons écrit cette Règle : en la pratiquant dans les monastères, nous montrons, au moins un petit peu, que notre conduite est droite, et que nous commençons à mener une vie religieuse. Mais pour celui qui est pressé de mener parfaitement cette vie, il y a encore les enseignements des saints Pères. Si on les pratique, ils conduisent au sommet de la vie parfaite. En effet, dans l'Ancien et dans le Nouveau Testament, est-ce que chaque page, chaque parole qui vient de Dieu lui-même, n'est pas une règle très sûre pour guider la vie des hommes ? [...] Donc toi, c'est-à-dire tout homme qui se presse vers la patrie du ciel, pratique jusqu'au bout, avec l'aide du Christ, cette toute petite Règle écrite pour des débutants. Alors, avec la protection de Dieu, tu parviendras à ces sommets plus élevés d'enseignements et de vertus que nous venons de rappeler. Amen. »



**Document 10 : Organisation du monastère d'après le coutumier de Thierry d'Amorbach (début du XI<sup>e</sup> siècle) ([commentaire](#))**

Les fonctions au sein de l'abbaye

L'abbé : dirige la communauté

Le *doyen* (secondé par un vice-doyen pour les monastères les plus grands) : bras droit de l'abbé

Le *prévôt* : s'occupe des relations avec l'extérieur

Le *préchantre* (secondé éventuellement par un sous-chantre) : chef de chœur

Le *gardien de l'église* (assisté de deux ou trois moines) : veille sur les biens du monastère (trésor, matériel pour les offices)

L'*armarius* : dirige l'école, la bibliothèque et le *scriptorium* (atelier de copie des manuscrits)

Le *circateur* : surveille la conduite des moines, particulièrement la nuit, range les livres oubliés

Le *cellérier* : intendant, s'occupe des aspects matériels de la vie au monastère

Le *camérier* : distribue aux moines l'argent et les vêtements nécessaires et veille à leur propreté (bains, tonsure...)

L'*hôtelier des grands* : s'occupe de recevoir les personnes importantes

L'*hôtelier des pauvres* : reçoit les pauvres à l'hospice placé à l'entrée du monastère

Le *réfectoier* : gère le réfectoire (service des repas, nettoyage ...)

Le *panetier* : fournit le pain, veille sur les greniers et le matériel de la boulangerie

L'*infirmier* : obligatoirement un prêtre, les moines malades devant pouvoir assister aux offices (dans un oratoire à côté de l'infirmerie)

Le *régent* : surveille et punit les enfants de l'école

Le *jardinier* (assisté d'ouvriers) : s'occupe des cultures

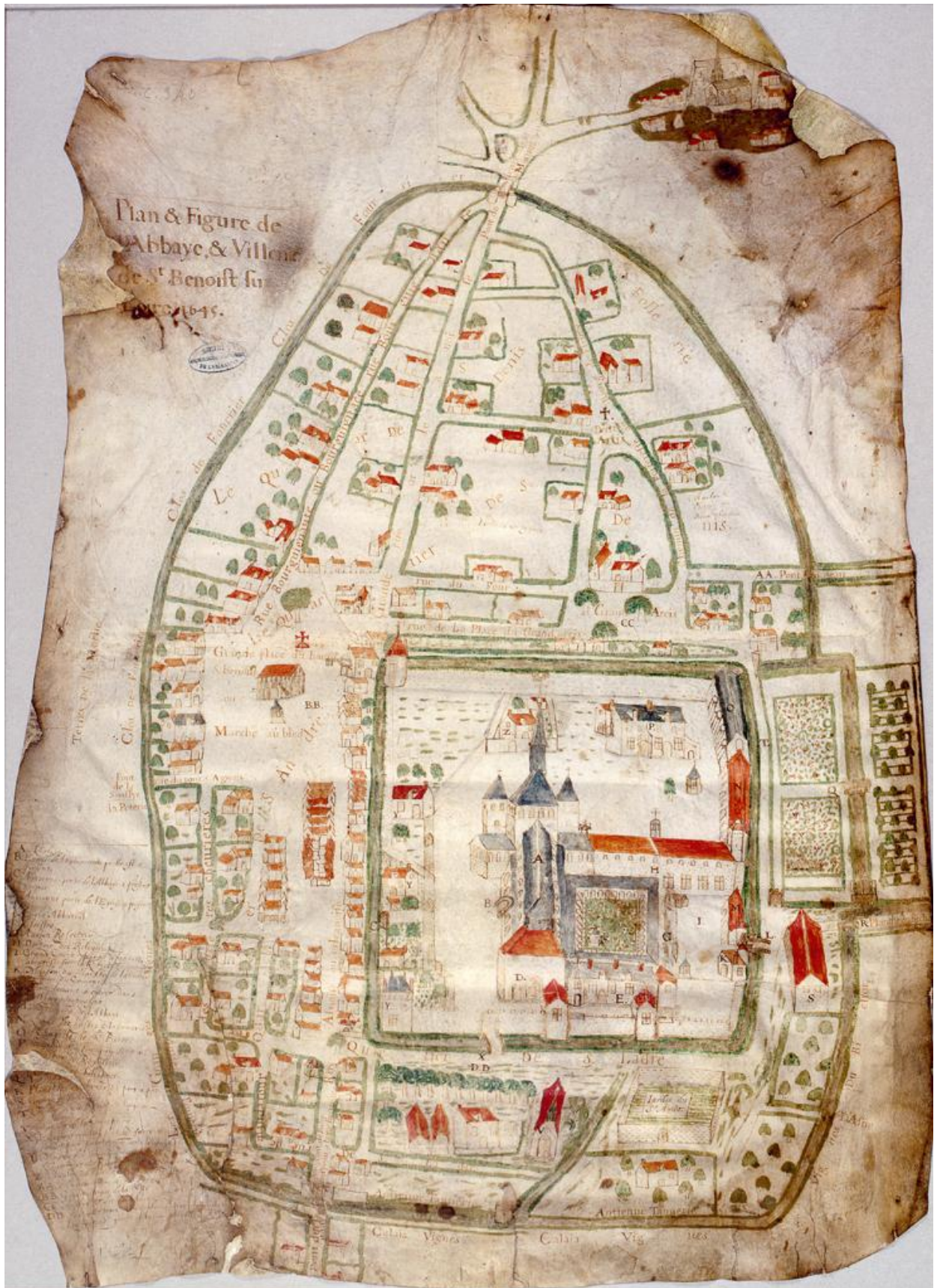
Le *responsable des vignes et des bois* : gère notamment l'entretien des vignes et les vendanges

Le *serviteur de l'abbé* : jeune moine qui assiste quotidiennement l'abbé

Les prières

Elles se composent de l'*office divin* (temps de prière définis par la règle de saint Benoît), soit huit « heures » (célébrations de prières) : nocturnes, laudes, prime, tierce, sexte, none, vêpres et complies.

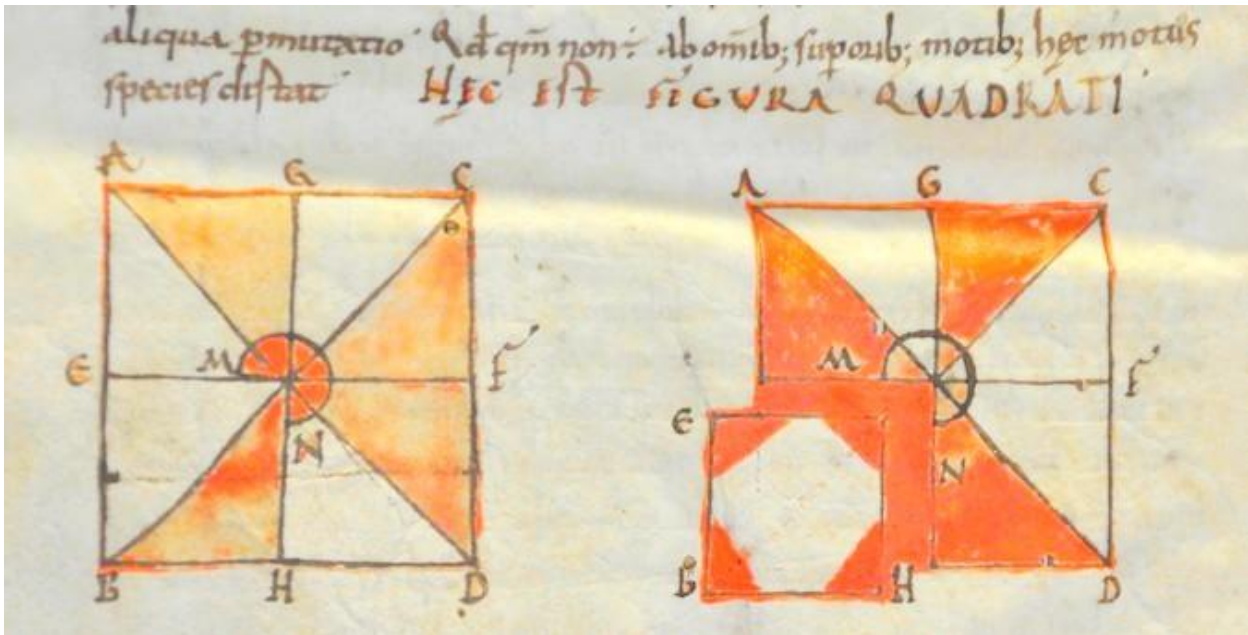
Il faut ajouter à ces célébrations les prières intermédiaires, les messes supplémentaires et les lectures des textes sacrés, notamment au cours des repas (un repas en hiver, deux en été).

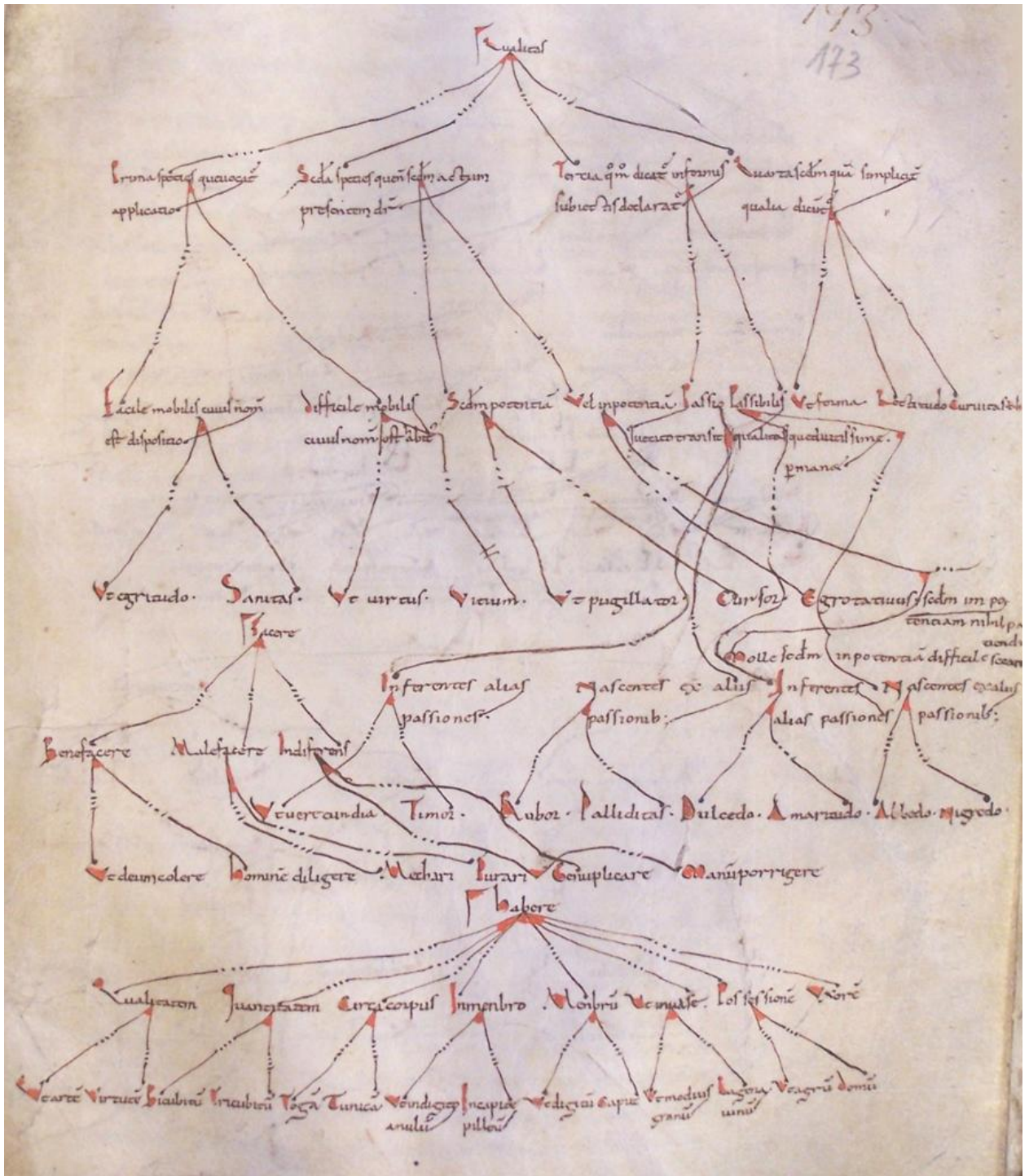


Document 12 : Les études ([commentaire](#))

Boèce, *Commentaires sur les catégories d'Aristote*, ms 269 de la médiathèque d'Orléans  
 (photos sylvain Négrier)

om̄a contraria circa easdem res uel scdm̄ genus t̄ scdm̄ specie inueniri.  
 Necessē ē aut om̄a contraria. aut in eodē genere ēē. aut in contrariis gene-  
 rib; ut ipsa cō genera. Utiq; bonū ū malū n̄ sunt in aliq̄ genere. sed  
 ipsa sunt genera. Monstrat id qd̄ reliquū: ubi possunt semp̄ contraria  
 uestigari. Om̄a q̄ quēq; contraria aut sub eodē genere s̄. aut sub con-  
 trariis generib; aut ipsa ḡn̄a. Sub eodē genere s̄ contraria. ut albū  
 et nigrum sub uno ḡn̄e id ē colore. Color q̄ albedinis ac nigredinis  
 ē genus. hec igit̄ sub uno s̄ ḡn̄e. Alia ū contraria in contrariis generib;  
 inueniunt̄. ut iusticia et iniusticia. iusticie q̄ gen̄: bonū. iniusticie  
 ū malū. Malū ū bono contrariū: iusticia ergo et iniusticia. sub contrariis

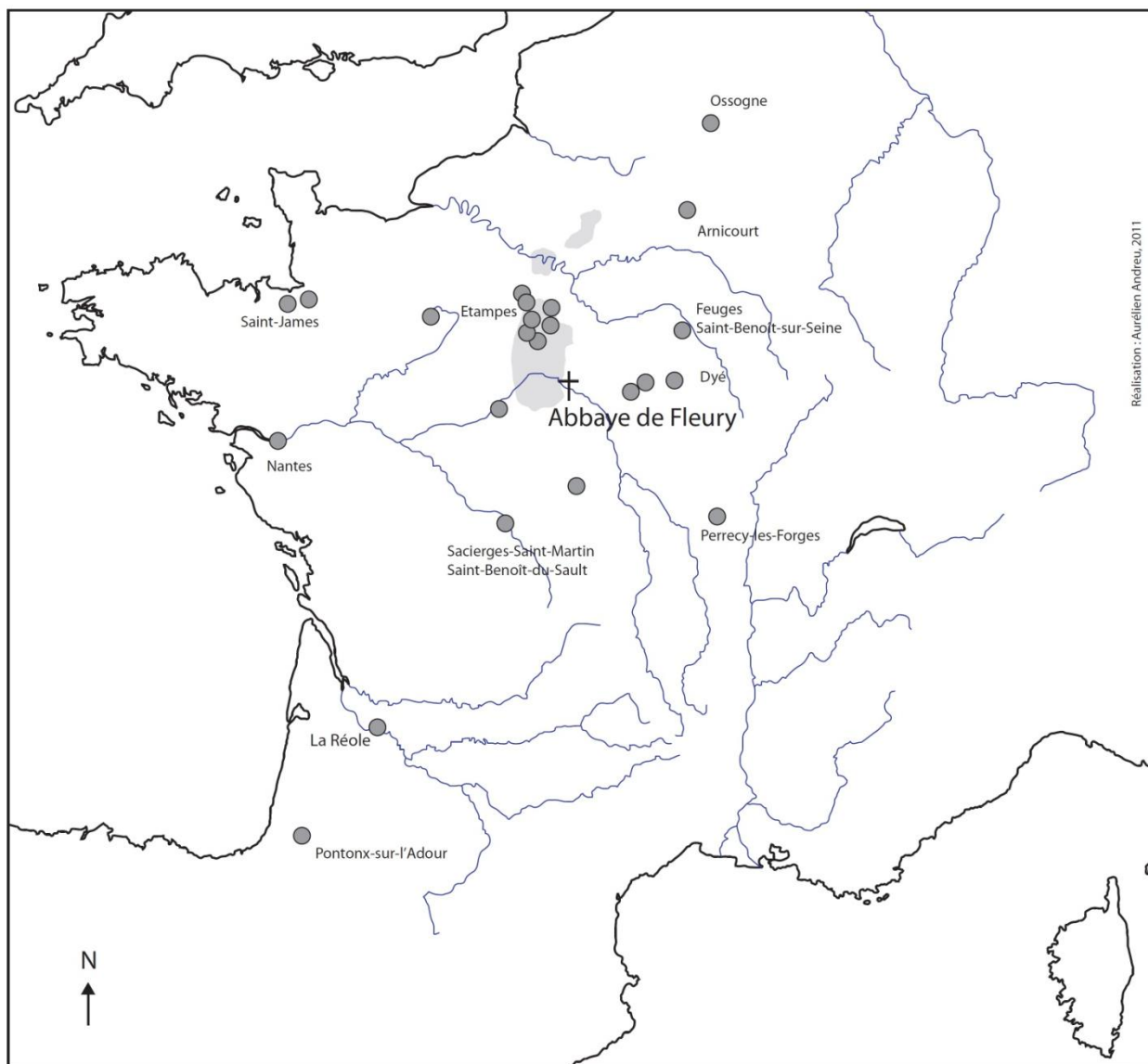








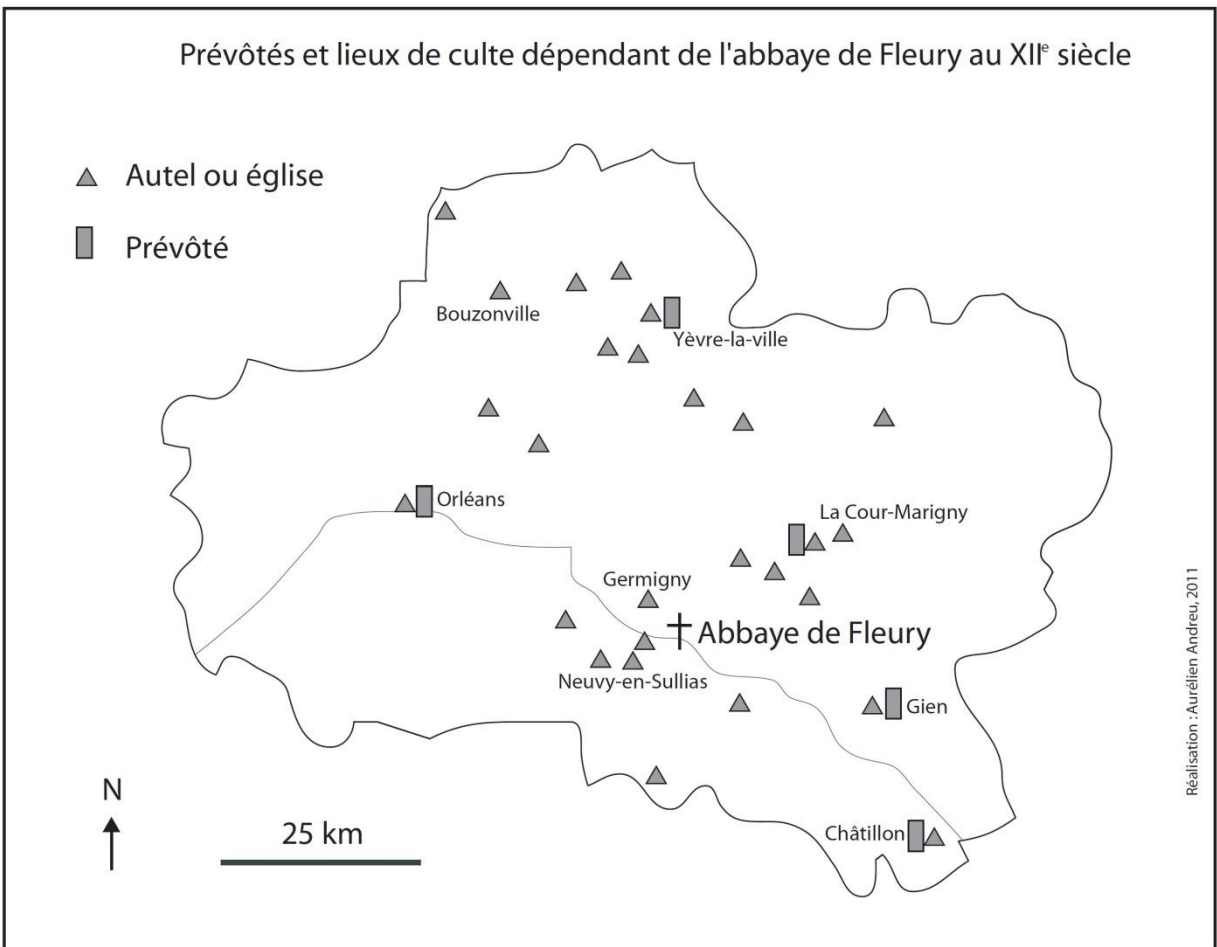
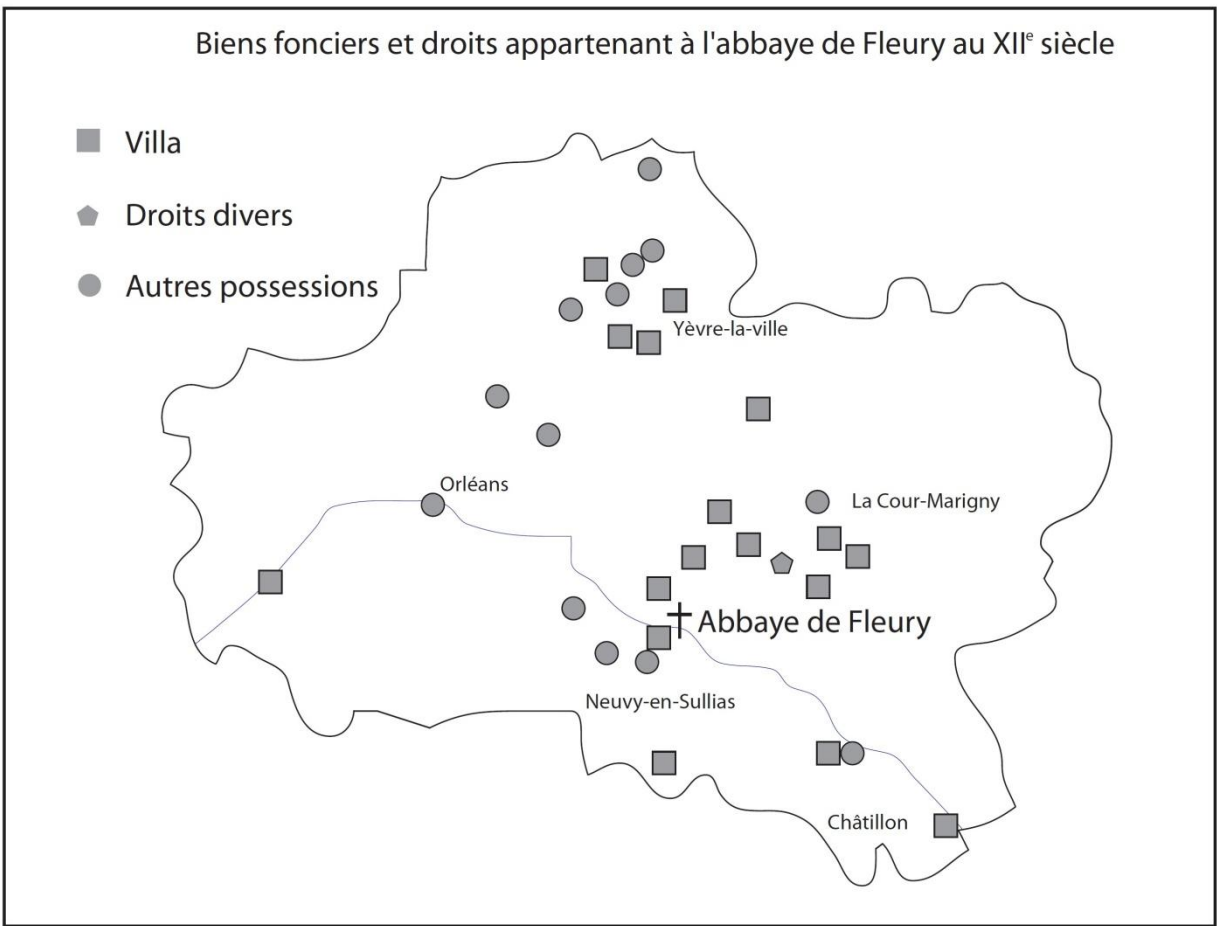
## L'étendue des possessions de Fleury entre 751 et 1137



- Possession fleurisienne
- Domaine royal en 987

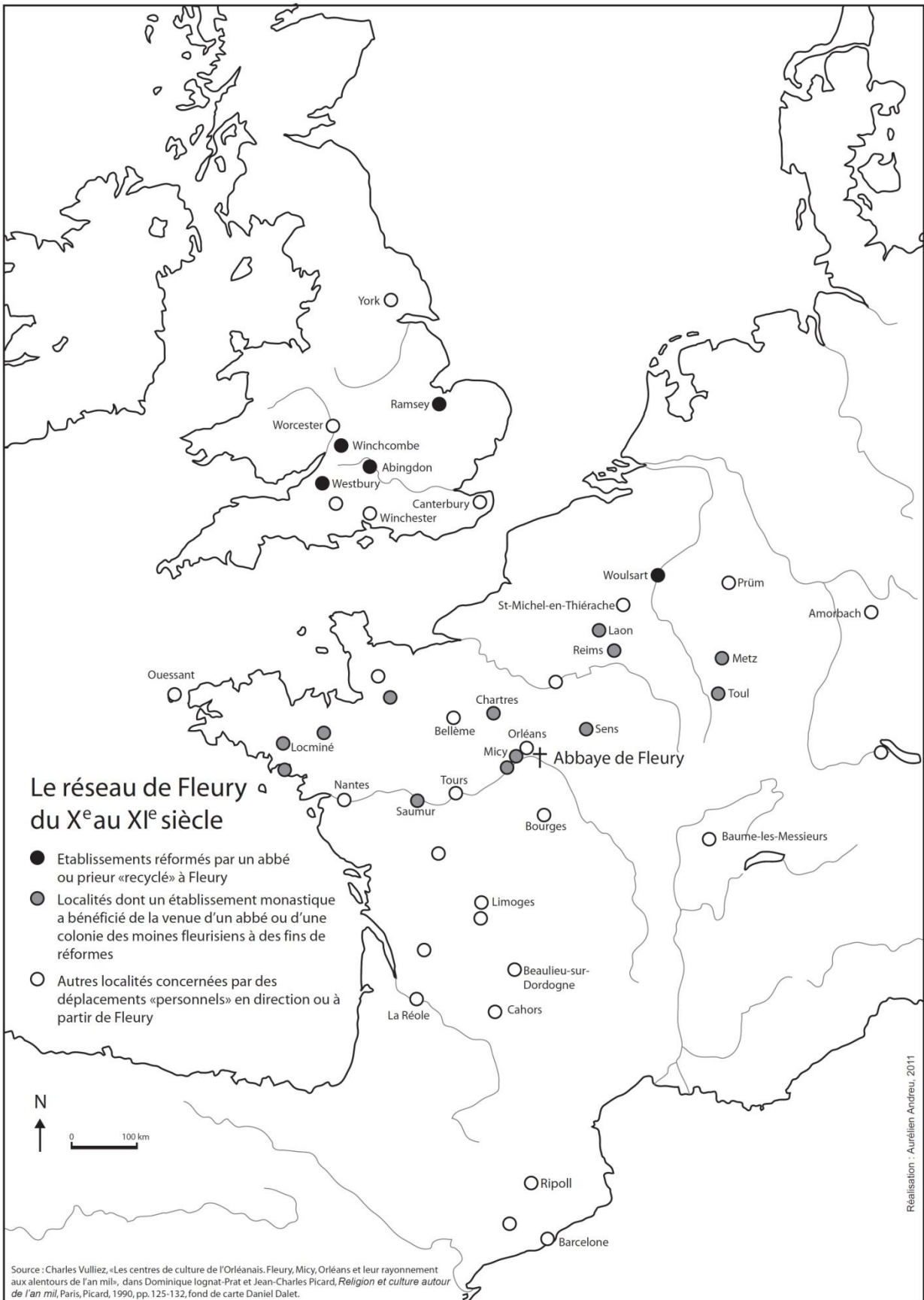
0 100 km

Source : Laurent Maurelle, «Le temporel de Fleury de Charlemagne à LouisVI» dans Aurélie Bosc-Laubly et Annick Notter (dir.), *Lumières de l'an mil en Orléanais. Autours du millénaire d'Abbon de Fleury*, catalogue de l'exposition du musée des Beaux-Arts d'Orléans (16 avril-11 juillet 2004), Turnhout, Brepols, pp.137-141, fond de carte Daniel Dalet.



Réalisation : Aurélien Andreu, 2011

Source : Laurent Maurelle, «Le temporel de Fleury de Charlemagne à LouisVI» dans Aurélien Bosc-Lauby et Annick Notter (dir.), Lumières de l'an mil en Orléanais. Autours du millénaire d'Abbon de Fleury, catalogue de l'exposition du musée des Beaux-Arts d'Orléans (16 avril-11 juillet 2004), Turnhout, Brepols, pp.137-141, fond de carte Daniel Dalet.



**Document 14 : Charte d'Hugues Capet en 993 (H 37) ([commentaire](#))**

« Au nom de la sainte et indivise Trinité. Hugues, par la grâce de Dieu roi des Francs. L'usage et la coutume des rois nos prédécesseurs ont toujours été d'élever les églises de Dieu, de répondre avec clémence aux justes demandes des serviteurs de Dieu et de les décharger avec bienveillance des oppressions qu'ils subissaient, pour s'attirer la faveur de Dieu, par amour de qui ils agissaient ainsi. Pour cette cause, j'ai entendu les plaintes du vénérable Abbon, abbé du monastère de sainte Marie, saint Pierre et saint Benoît de Fleury, et des moines qui vivent sous son autorité, qui sont venus en notre présence, au sujet des mauvaises coutumes et rapines incessantes qu'Arnoul du château d'Yèvre prenait, sous couvert de l'avouerie et de la voirie, dans leur pôté<sup>1</sup> appelée Yèvre, ce qu'auparavant personne n'avait jamais fait. J'ai envoyé en ce lieu mon fils le roi Robert pour qu'il la remette sous notre défense et protection, afin qu'aucun de ses hommes, libre ou serf, n'ose rien y prendre ; ce qu'il a fait avec diligence. Mais entretemps le comte Eudes s'est levé contre moi et, parmi tous les alliés et fidèles que nous avons réunis par semonce autour de nous, nous avons aussi fait venir à notre aide Arnoul, évêque d'Orléans, qui a, pour cette raison, demandé que nous restituions les coutumes au susdit Arnoul, son neveu, comme il les avait tenues auparavant, quoique en violant le droit. Ne voulant, pour son service, l'offenser, j'ai rappelé le susdit abbé et lui ai demandé de verser, [des revenus] de ladite pôté, 30 muids de vin, aux vendanges, audit Arnoul, tant que vivrait son oncle l'évêque, pour notre sauvement, à cette condition qu'aucun des hommes [d'Arnoul], serf ou libre, n'y exigerait davantage ; et qu'après la mort de [l'évêque], ni ledit Arnoul ni aucun de ses successeurs n'aurait l'audace de réquisitionner, dans ladite pôté, ni cela ni quelque autre chose, ni la présomption d'y entrer et d'en enlever désormais quoi que ce soit. Ce que pour renforcer et notifier, j'ai fait faire pour ledit monastère, pour cette cause, le présent précepte de notre immunité, je l'ai ci-dessous renforcé de ma propre main et je l'ai fait renforcer par mon fils, le roi Robert, et je l'ai marqué de l'empreinte de mon sceau, afin qu'à l'avenir personne jamais, évêque, abbé, duc, comte, vicomte, voyer, tonloyer, ou tout autre collecteur public, ne puisse entrer pour y collecter quoi que ce soit, de notre temps ou aux temps à venir, et n'ait la présomption d'y collecter quoi que ce soit, mais que l'abbé et la congrégation du susdit monastère, défendus par notre immunité, puissent en toute quiétude posséder ladite possession ; et que ce bien, comme tous les autres biens du susdit monastère, protégés et défendus par les préceptes des rois des Francs nos prédécesseurs, reste lui aussi irrévocablement protégé par la présente autorité de notre précepte, pour le bien de mon âme et de l'âme de mon fils et pour la perpétuelle stabilité de notre pouvoir souverain.

Fait à Paris, en public, l'an de l'Incarnation du Seigneur 993, indiction sixième, septième année du règne du très glorieux Hugues et de son fils illustre, Robert.

Seing du très glorieux roi Hugues (*monogramme et emplacement du sceau*).

Seing de Robert, roi illustre (*monogramme*). »

<sup>1</sup> le mot latin potestas est ici pris dans une acception territoriale et concrète. Il désigne une seigneurie rurale ayant son territoire et son administration propres. Il a donné, dans certaines régions françaises, le vocable pôté ici repris.

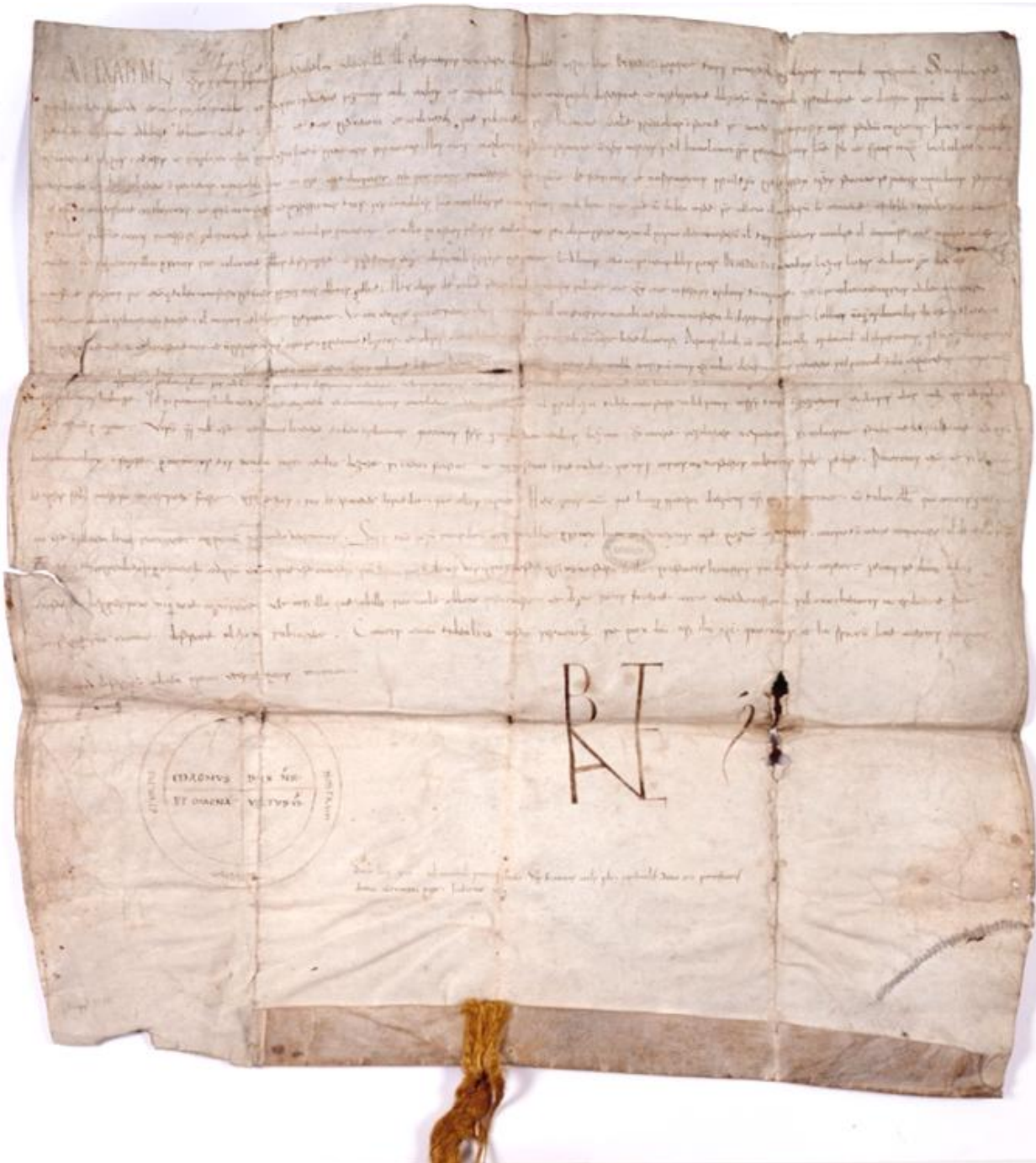
Photographie de la charte d'Hugues Capet (cliché document 685)

*[The text is written in a medieval Gothic script, characteristic of the 10th century. It begins with a long, decorative initial 'H' followed by 'UGO...'. The text discusses the rights of the king and the church, mentioning various abbeys and the concept of immunity. A large, decorative initial 'M' is visible in the lower middle section, likely marking the start of a new section or a specific clause. The document is aged and shows signs of wear, including a large stain in the lower right corner.]*



**Document 15 : Bulle d'Alexandre II en faveur de l'abbaye de Fleury en 1072 (H 29)**  
[\(commentaire\)](#)

Photo de la bulle d'Alexandre II (cliché document 689 couleur)



36

Détail :



« Alexandre, serviteur des serviteurs de Dieu, à Guillaume, vénérable abbé du monastère de Fleury, où repose le corps vénérable du bienheureux Benoît, et à ses successeurs régulièrement intronisés, à perpétuité. [...]

C'est pourquoi [...] mon très cher fils et frère dans le Christ, Guillaume, observant et corroborant les décisions de nos prédécesseurs, nous accordons au vénérable lieu auquel il est manifeste que tu commandes, à toi et à tes successeurs, le privilège de confirmation et de notre protection apostolique, afin que ce monastère et ses possessions, tant meubles qu'immeubles, actuelles et à venir, donnés par les fidèles, demeurent sans aucune inquiétude, sous ton gouvernement ferme et non ébranlé et celui de tes successeurs, afin que nul pouvoir séculier, ecclésiastique, que nulle personne petite ou grande n'ose envahir ou menacer ledit monastère ou ses appartenances, ni commettre une quelconque violence et ne se permette d'éloigner les ressortissants sans l'accord de l'abbé, ou de s'emparer de quelque façon de ce que le fisc exige.

Nous ajoutons aussi, parce que le vénérable père Benoît, législateur des moines, est, par la grâce de Dieu, le chef de la religion monastique, que celui qui sera à la tête de ce monastère soit le premier parmi les abbés de la Gaule et que personne de l'ordre sacerdotal, archevêque ou évêque ou quiconque de rang inférieur, n'ose l'inquiéter ni entrer dans le monastère, procéder à une ordination ou faire célébrer des messes contre sa volonté, afin que, en tout temps, les moines puissent servir Dieu dans ce monastère, en toute tranquillité et sécurité, sans violence ni controverse.

Que l'abbé qui est ordonné ici, soit élu par ses frères en considération de ses mérites et de son honnêteté et non à la faveur de profits indignes ou à cause de sa fortune et qu'il soit béni, sans aucune calomnie, par un évêque quel qu'il soit, à son gré. En ce qui concerne l'ordination des prêtres et des diacres, que soient observées les prescriptions de la règle afin qu'au moins un évêque ne réclame pas de soumission de la part de ceux qu'il aurait ordonnés et qu'il ne diffère jamais à ordonner les sujets dignes. Enfin, s'il arrive que l'abbé soit accusé d'un crime, que la sentence ne soit pas le fait du seul juge épiscopal, mais que soit attendu l'avis du concile provincial ou si, on préfère faire appel au siège apostolique, que l'affaire soit portée à l'audience du pape et que toutes les fois que ce sera nécessaire, il ait la permission de venir à Rome à sa convenance. Que tu aies le pouvoir de lier et de délier détenu par tes prédécesseurs par privilège romain, parce que si, en raison des péchés des habitants, l'anathème de l'excommunication leur parvient, nous concédons ce privilège au monastère afin que les frères de cette congrégation, à l'exclusion de tous autres, poursuivent absolument l'office divin.

Il nous paraît bon de lui accorder cette licence : si les frères qui vivent dans certains couvents ne peuvent mener une vie régulière, ils pourront, s'ils le veulent, se réfugier auprès de ce chef des moines pour améliorer leur vie, et il leur sera permis de vivre dans ce couvent, s'ils en sont satisfaits, jusqu'à ce que leur soit donné l'ordre de retourner chacun dans son monastère, conformément à la règle.

Nous accordons à perpétuité tout ce qui est contenu dans le texte de notre décret, tant à l'abbé qu'à tous ses successeurs. Si un roi, un prêtre ou une autre personne, méconnaissant ce texte de notre constitution, a tenté de venir contre et a emporté quelque chose de l'église de Notre-Dame, avec toutes les appartenances de cette église qui se trouve dans le château de Saint-Brisson et que Robert, seigneur de ce château a conféré audit monastère, il manquerait à la dignité de son pouvoir et de son honneur [...] et s'il n'a pas restitué les biens soustraits et racheté ses actes par une digne compensation, qu'il soit interdit et qu'il tombe sous le coup d'une punition éternelle. »

Traduction établie par Annie Henwood

**Document 16 : L'hérésie d'Orléans en 1022 d'après André de Fleury ([commentaire](#))**

« À cette époque, en l'an de l'Incarnation du Seigneur 1022, la trente-cinquième année du roi Robert et la sixième de son fils Hugues, en l'anniversaire de la Nativité du Seigneur, on entendit parler d'une infâme hérésie, contraire à la sainte Église catholique. Il y avait en effet dans la cité d'Orléans, des personnes appartenant à l'ordre de la cléricature, élevées depuis l'enfance dans la sainte religion, imprégnées autant de littérature sacrée que de littérature profane.

Les uns étaient prêtres, d'autres diacres, d'autres sous-diacres, cachant sous la peau du mouton l'abominable loup de leur propre perdition. Leur chef était Étienne ainsi que Lisoie, germe du diable et cause de la perdition d'un grand nombre. Mais alors que la vérité dit : « Rien n'est voilé qui ne doit être dévoilé et [rien n'est] dissimulé qui ne doit être connu », elle révéla aussi les folles aberrations de ces hérésiarques.

Voilà en quoi elles consistaient : ils prétendaient qu'ils croyaient à la Trinité dans l'unité divine et que le Fils de Dieu s'était fait chair ; mais c'était mensonge, car ils disaient que les baptisés ne peuvent recevoir le Saint-Esprit dans le baptême et que, après un péché mortel, nul ne peut en aucune façon recevoir le pardon.

Ils ne comptaient pour rien l'imposition des mains. Ils ne croyaient pas à l'existence de l'Église, ni que le contenu puisse se définir par le contenant. Ils disaient que le mariage ne doit se faire avec bénédiction, mais que chacun peut prendre femme comme il l'entend ; que l'évêque n'est rien et qu'il ne peut ordonner un prêtre selon les règles accoutumées, parce qu'il ne possède pas le don du Saint-Esprit. Ils se vantaient d'avoir une mère en tous points semblable à celle du Fils de Dieu, alors que celle-ci ne peut être tenue pour semblable à aucune autre femme et qu'elle ne peut avoir d'émule.

38

Le vénérable prélat [Gauzlin, abbé de Fleury], prenant conscience de cette affaire, vint à Orléans avec les plus sages de l'Église de Fleury. Et, les ennemis de la foi ayant été confondus par les témoignages des livres sacrés, ledit roi ordonna de les livrer au feu pour en donner possession aux feux de l'éternité.

Pensant à l'avenir, en fidèle très chrétien, Gauzlin laissa aux générations futures les principes de sa profession de foi dans le document suivant que, dans l'assemblée générale des frères, il lut à voix haute, en commençant ainsi : « Moi Gauzlin, par la grâce de Dieu d'abord abbé de Fleury puis archevêque de Bourges, j'affirme par ces simples mots devant toutes les preuves de la foi, ceci : je proclame que le Père et le Fils et Saint-Esprit sont un seul Dieu [...] et je professe que chacune des personnes dans la Trinité est Dieu tout entier et que toutes les trois personnes sont un seul Dieu [...]. Je confesse que [le Christ] est une seule et même personne de l'une et l'autre nature, homme et Dieu à la fois [...]. J'affirme qu'il a souffert de la vraie passion de la chair, qu'il est mort de la vraie mort de son corps, qu'il est ressuscité de la vraie résurrection de sa chair et de la vraie résurrection de son âme dans laquelle il viendra juger les vivants et les morts. [...] Je crois au jugement dernier et que chacun recevra selon ses propres œuvres soit des peines soit des récompenses. Je n'interdis pas le mariage, je ne condamne pas les secondes noces. Je ne tiens pas pour péché de consommer de la viande. Je confesse qu'on doit être en communion avec les pénitents réconciliés. Je crois que dans le baptême sont remis tous les péchés, aussi bien celui qui a été contracté originellement que ceux qui ont été commis volontairement, et je confesse qu'en dehors de l'Église catholique nul n'est sauvé. J'adhère pleinement aux six conciles sacrés auxquels adhère l'Église universelle, notre mère. »

André de Fleury, *Vie de Gauzlin, abbé de Fleury*, traduction et notes de Robert-Henri Bautier et Gillette Labory, Paris, CNRS, coll. Sources d'histoire médiévale, 1969, pp. 97-99.



*Document 17 : La dernière demeure de Philippe I<sup>er</sup> ([commentaire](#))*

Gisant de Philippe I<sup>er</sup> datant du XIII<sup>e</sup> siècle (cliché vue 7821)





La Visitation, chapiteau du rez-de-chaussée de la tour-porche  
(cliché vue 668)

# Commentaires

### **Document 1** ([retour au document](#))

Ces deux vues aériennes permettent de resituer l'abbaye de Fleury dans son environnement et de poser les premiers jalons de son étude. Deux éléments apparaissent d'abord : la proximité de la Loire et le village qui jouxte le monastère au nord. Le fleuve est essentiel car c'est une voie de communication recherchée, particulièrement pour le transport des marchandises, alors que les routes sont incertaines. Si l'on excepte les coups de main des Normands qui remontèrent la Loire et saccagèrent l'abbaye en 865, 876 et 897, cette dernière, dont le site est protégé des inondations, ne trouva que des avantages à être riveraine du fleuve. Quant au village, dont la présence est plus ancienne que celle du monastère, il s'est développé en grande partie grâce à la vitalité de l'abbaye au Moyen Âge et à sa contribution à la mise en valeur des terres agricoles, ce que suggèrent les champs qui séparent l'abbaye de la Loire.

La tradition fait naître le monastère de la volonté de Leodebode, abbé de Saint-Aignan d'Orléans, de fonder une communauté pratiquant la règle de saint Benoît. Son « testament » du 27 juin 651 (d'autres dates ont été proposées, 650 notamment, mais il n'existe aucune certitude en ce domaine) laisse cependant penser que dès le premier quart du VII<sup>e</sup> siècle des moines s'établirent sur une butte à un kilomètre du village de Fleury et y bâtirent une église dédiée à la Vierge. Selon le vœu de Leodebode, une seconde communauté, placée sous le patronage de saint Pierre, s'établit non loin. La fusion s'opéra rapidement, l'abbaye héritant ainsi de deux églises et de deux saints tutélaires.

Bien que le monastère eût adopté le vocable de Saint-Pierre de Fleury, sa principale église fut Notre-Dame dès lors qu'elle accueillit les reliques de saint Benoît. Les différentes étapes de sa construction se lisent dans son architecture. La tour-porche du XI<sup>e</sup> siècle était originellement détachée du sanctuaire, alors constitué de deux éléments distincts, un petit édifice à chevet plat et une rotonde abritant les reliques de saint Benoît. L'actuel chevet fut initié à la fin du XI<sup>e</sup> siècle par l'abbé Guillaume (1067-1080), et achevé au début du XII<sup>e</sup> siècle. Ce n'est qu'au cours de ce même siècle que la jonction s'opéra avec la tour-porche par la construction de la nef. Côté nord, un portail fut aménagé pour servir d'entrée à la population villageoise. L'église, enfin achevée, put être consacrée en 1218.

### **Document 2** ([retour au document](#))

Le christianisme occidental fonda une grande part de son succès sur le culte des saints et des reliques. Le prestige de ces dernières, auxquelles on attribuait de nombreux miracles, rejaillissait inmanquablement sur leurs possesseurs et attirait les pèlerins. L'intérêt de l'abbaye de Fleury pour les restes de saint Benoît, restés au mont Cassin, était donc logique. Peu importait que l'entreprise menée sur les ordres de Mommolus (ou Mummolus) ait pu s'apparenter à un vol, ce transfert était légitimé par l'abbé, qui n'obéissait ainsi qu'à une volonté divine, et la ruine du monastère du mont Cassin, détruit par les Lombards en 577. La même démarche a guidé les Manceaux désireux de récupérer le corps de sainte Scolastique, sœur de Benoît, et qui ont rejoint le projet fleurisien en chemin. L'épisode de la récupération des reliques de Benoît est traditionnellement daté de 672 mais l'abbatiate de Mommolus s'étend de 632 à 663, ce qui est contradictoire. Malgré les protestations des moines du mont Cassin, revenus occuper les lieux au début du VIII<sup>e</sup> siècle, et l'appui qu'ils reçurent en 750 du pape Zacharie et de Pépin le Bref, les précieux ossements, amputés de quelques dons postérieurs, ont été depuis conservés à l'abbaye de Fleury.

La relation du transfert des reliques de saint Benoît sert de prologue aux *Miracula sancti Benedicti*, une hagiographie rédigée au IX<sup>e</sup> siècle par le moine Adrevald sur la base des traditions orales du monastère, puis reprise par des continuateurs jusqu'au début du XII<sup>e</sup> siècle (Aimoin, André de Fleury, Raoul Tortaire et Hugues de Sainte-Marie) qui retracèrent la vie de l'abbaye au fil du temps, témoignant régulièrement de nouveaux miracles attribués à saint Benoît et ses reliques.

Il n'y a pas lieu de douter de la véracité de la trame générale du récit : des analyses réalisées en 1953 et 1955 ont montré que les ossements de saint Benoît et ceux de sainte Scolastique, conservés à Juvigny-sur-Loison dans la Meuse, ont bien été mélangés. Par ailleurs les moines de Fleury connaissaient visiblement le récit fait par le pape Grégoire dans le deuxième livre de ses *Dialogues* de l'invasion lombarde et des malheurs de la communauté du mont Cassin. Mais, dans une logique hagiographique, de nombreux éléments qui pourraient n'être que fortuits trouvent une interprétation miraculeuse, le monde terrestre n'étant qu'une émanation du monde divin pour les hommes de l'époque.

Les Archives départementales du Loiret conservent un exemplaire exceptionnel des *Miracles de saint Benoît* : le manuscrit, copié au XI<sup>e</sup> siècle, avait été déposé dans la châsse où reposaient les restes de saint Benoît, avant d'en être retiré lors des inventaires consécutifs à la loi de séparation des Églises et de l'État, et d'être confié en 1907 aux Archives. L'emplacement originel du manuscrit en montre clairement le caractère sacré, car il s'agit moins dans ce cas de garder la mémoire des prodiges réalisés (comment pourrait-elle se transmettre par un livre inaccessible ?) que d'associer intimement miracles et reliques, le manuscrit devenant à son tour objet de vénération. Ce type de support ne supposait donc aucune prise de distance, contenu et contenant ne se dissociant pas. Tout comme l'évangélaire était réellement l'Évangile, les *Miracula sancti Benedicti* étaient réellement les miracles et devaient être révévés au même titre que les restes du saint.

### **Document 3** ([retour au document](#))

Ce Christ préroman taillé en cuvette a été retrouvé dans une maison du bourg et il est déposé aujourd'hui dans le musée lapidaire de l'abbaye. Il est vraisemblable qu'il appartenait à un premier monastère et que la pierre a été récupérée, mais son emplacement initial reste inconnu et sa datation, assurément avant l'an mil, est hasardeuse.

Installé sur une cathèdre, les bras largement écartés à la manière des orants, le christ est en train d'enseigner comme l'indiquent sa bouche ouverte et le *codex* qu'il tient dans sa main gauche. Si son sourire ne lui confère pas le caractère hiératique de bien des sculptures du Haut Moyen Âge, tout chez lui rappelle que l'usage de l'époque n'est pas la recherche du réalisme mais la représentation symbolique. On peut relever plusieurs incohérences formelles qui le rappellent : les pieds, géométrisés et en position écartée, sont bien visibles et suggèrent que le christ est immobile sur son siège ; les plis de son vêtement, centrés sur son buste, forment des amandes, presque des losanges ; sa main droite comporte six doigts. De telles incongruités sont sans importance, ou plus exactement elles ont leur valeur propre. Le christ semble flotter dans un monde immatériel, l'espace divin, d'où il irradie : le nimbe crucifère, les membres rayonnants, les plis concentriques, les rainures de la cathèdre, tout concourt à en faire une figure solaire.

S'il est tentant de voir aujourd'hui dans ce type de représentation la mise en valeur de l'action d'enseigner, les hommes du Moyen Âge lui donnaient une autre valeur, le Christ étant l'enseignement. On retrouve l'idée présentée à propos des *Miracles de saint Benoît*

(document 2) : le support n'a pas d'existence pour lui-même, c'est son contenu qui en a une. Le Christ est donc figuré ici en état, et non en action. On peut ainsi voir dans cette sculpture à la fois une référence à l'art paléochrétien, dont le formalisme à vocation symbolique dérivait de celui du Bas-Empire romain, et le témoin de l'affirmation de la valeur nouvelle que prennent les images en Occident à une époque où les débats sur leur légitimité ne sont pas clos tant est vive la crainte de l'idolâtrie.

#### **Document 4** ([retour au document](#))

L'échelonnement des travaux d'édification de l'abbatiale Notre-Dame, par ailleurs seul vestige médiéval du monastère, entre le début du XI<sup>e</sup> siècle et le début du XIII<sup>e</sup>, a conduit à faire cohabiter roman et gothique en ce même lieu. L'abbatiale a remplacé l'église carolingienne détruite en grande partie par l'incendie de 1026, et il ne subsiste de l'ancien sanctuaire que la salle du trésor (*gazophilatium*) connue aujourd'hui sous le nom de crypte Saint-Mommole, au sud de la crypte romane. La tour-porche, dont la construction avait commencé antérieurement à cet incendie, n'a été rattachée à l'église que tardivement. Sa profonde singularité impose une analyse spécifique abordée plus loin (voir document 5).

André de Fleury rapporte l'intense activité bâtiesse de Gauzlin, avec une recherche esthétique poussée. Dans le chœur, il fit notamment reconstruire la voûte et installer le pavement en *opus sectile* venu de l'empire byzantin. Mais il fallut attendre un nouvel incendie pour que l'abbé Guillaume (1070-1080) entreprenne des travaux de grande ampleur avec la construction de la crypte, du chevet et du transept. Ils furent achevés sous l'abbé Simon (1096-1107) et le 21 mars 1107, jour de la fête de Saint-Benoît, l'autel majeur fut consacré et la châsse contenant les restes de saint Benoît déposée dans la crypte en présence d'une assemblée prestigieuse au sein de laquelle se trouvait le jeune roi Louis VI.

44

L'objectif des travaux de la fin du XI<sup>e</sup> siècle était d'établir dignement les reliques de saint Benoît, aussi n'est-il pas difficile d'en déterminer la logique : toute l'architecture du chevet a été conçue pour mettre en valeur le plus précieux trésor de l'abbaye. La crypte est peu enfoncée, d'où la surélévation d'une travée du chœur et du déambulatoire. Cette particularité est peut-être due au risque d'inondation, ou à l'influence de l'architecture germanique, puisqu'on retrouve par exemple des cryptes semi-enterrées à l'église Saint-Cyriaque de Gernrode ou, plus près de Saint-Benoît, dans la cathédrale de Nevers. Ce demi-étage a entraîné l'édification d'un mur, dit de confession (au sens de témoin de la foi), qui ferme la crypte mais qui est traversé de fenêtres (*fenestellae*) à travers lesquelles les reliques manifestent leur présence à la communauté. L'autel consacré à saint Benoît a été placé à la perpendiculaire de la châsse, sur la partie supérieure du chœur donc, dans la « travée reliquaire » pour reprendre l'expression d'Éliane Vergnolle, tandis que l'autel dédié à Notre-Dame, dans la partie inférieure, se trouve au centre du chœur monastique. Le premier ne servait que pour la messe matutinale qui suivait les laudes. Pour ne pas affecter la perspective qui dirige les regards vers le fond du sanctuaire et faciliter la circulation autour des reliques, les accès à la crypte ont été rejetés dans les collatéraux alors qu'on les trouve habituellement à l'entrée du chœur ou à la croisée du transept.

La structuration horizontale de l'espace que crée l'étagement des niveaux se trouve équilibrée par des lignes verticales élégantes. La voûte en berceau s'élève à 18 mètres de hauteur mais l'architecte n'a pas voulu renoncer à la lumière : des fenêtres hautes inhabituellement larges éclairent le chœur, ce qui, dès le XII<sup>e</sup> siècle, a nécessité l'adjonction d'arcs-boutants pour soutenir la voûte. Ces fenêtres surmontent de grandes arcades et une arcature aveugle qui rétablissent l'horizontalité des lignes après les décrochages au niveau

du mur de confession, tout en allégeant le caractère massif des murs du chœur par les vides qu'elles insèrent.

Il a sans doute été prévu de poursuivre les travaux avec la construction de la nef, mais celle-ci dut attendre un financement qui ne vint que dans la deuxième moitié du XII<sup>e</sup> siècle sous l'abbatiat de Macaire (1145-1161). Son élévation se fit en deux temps, les travaux ayant probablement été interrompus par un nouvel incendie en 1179 ou 1184, et elle marque le passage au gothique, même s'il n'a pas encore atteint sa maturité. Si l'adoption de la voûte d'ogives, plus haute d'environ deux mètres que celle du chœur, en est le témoin le plus visible, d'autres éléments plus discrets permettent de montrer qu'une nouvelle logique est à l'œuvre. Ainsi l'ornementation est-elle plus austère, présentant une tendance à la sobriété qui dénote une influence cistercienne. En outre la compartimentation de l'espace caractéristique de l'art roman est abandonnée au profit d'un plan simple, un vaisseau central et deux bas-côtés étroits, et d'une construction homogène qui privilégie la lumière au détriment du mur, le spirituel l'emportant sur le matériel. Cette évolution se trouve confirmée par un acte hautement symbolique : en 1207 les reliques de saint Benoît furent à nouveau déplacées et déposées cette fois sur l'autel majeur, devenant ainsi visibles à tous. Cette nouveauté coïncide avec l'apparition de la pratique de l'élévation de l'hostie au moment de sa consécration, car désormais on considère qu'il faut davantage montrer aux fidèles les différentes formes d'expression de la puissance divine, ce que confirme le programme iconographique du portail nord ménagé dans la quatrième travée de la nef (voir le document 6).

#### **Document 5** ([retour au document](#))

La célèbre tour-porche de Saint-Benoît a suscité une très abondante littérature compte tenu de son originalité et des incertitudes chronologiques qui l'entourent. On se contentera ici de proposer l'interprétation qui prévaut depuis les travaux d'Éliane Vergnolle et qui, en l'absence d'études contradictoires s'appuyant sur des éléments nouveaux, semble faire relativement consensus parmi les spécialistes.

La tour est évoquée par André de Fleury dans sa *Vie de Gauzlin*. Cette source indique que l'abbé Gauzlin (1004-1030) entreprit de faire construire une tour à la limite occidentale de l'abbaye en faisant venir par la Loire des pierres du Nivernais. Une analyse des matériaux utilisés pour l'édification de la tour-porche confirme cette provenance : les pierres ont été extraites de la carrière de Bulcy, près de La Charité-sur-Loire. André rapporte également la réponse qu'aurait faite l'abbé à Robert le Pieux qui, intrigué par le chantier, l'interrogeait sur la nature des travaux : Gauzlin voulait « une œuvre telle qu'elle soit un exemple pour toute la Gaule ». Il est peut-être dérivé des massifs occidentaux carolingiens et ottoniens (*westwerk*), surtout présents dans l'Europe rhénane, mais cela reste hypothétique.

Il est certain que la tour était inachevée à la mort de Gauzlin. Cependant, faute d'indications précises dans les sources anciennes, la date de fin des travaux est inconnue. Éliane Vergnolle propose une construction qui se serait étalée de 1020 à 1035, mais des dates plus tardives ont été avancées pour l'achèvement du chantier, jusque vers 1060. Les hésitations chronologiques tiennent en grande partie au caractère novateur de l'édifice, tant par son architecture que par son ornementation. Au rez-de-chaussée celle-ci a été réalisée par Unbertus, qui s'est identifié sur l'un des chapiteaux (« UNBERTUS ME FECIT »).

La maigreur du dossier constitué par les textes médiévaux étant problématique, c'est dans l'architecture et la décoration de cette tour-porche qu'il faut chercher les réponses à nos



Reliefs ornementaux sur la façade septentrionale de la tour-porche (photo Sylvain Négrier)

interrogations sur les intentions qui ont présidé à son édification et les modalités de son insertion dans l'espace abbatial. Il est acquis aujourd'hui que cette tour était à l'origine détachée de l'église Notre-Dame, une construction carolingienne à l'époque. Peut-être Gauzlin avait-il l'idée d'établir une liaison entre la tour et cette église qu'il aurait fait agrandir, voire entièrement reconstruire en commençant par l'ouest. Ce projet, s'il a existé, s'est perdu avec l'incendie qui ravagea le monastère en 1026. Ce n'est finalement qu'au XII<sup>e</sup> siècle que la jonction s'opéra, avec la construction de la nef actuelle. Le porche n'a donc pas été conçu comme un narthex, bien qu'au XIII<sup>e</sup> siècle on le trouvât désigné dans le coutumier de Fleury sous le nom de Galilée, autrement dit la terre des païens, par opposition à la Judée, celle du Christ. Mais il n'y avait pas à l'époque d'accès direct à l'église par l'ouest, l'entrée actuelle n'ayant été percée qu'en 1643. Les douze ouvertures du porche suggèrent en revanche une allusion à la Jérusalem céleste, dotée de douze portes, ce que semblent confirmer les chapiteaux historiés évoquant l'Apocalypse. Ainsi, malgré le défaut d'informations sur ses usages, ce porche, à la limite occidentale de l'emprise de l'abbaye rappelons-le, apparaît comme un espace de rencontre entre les moines et les villageois, une interface autant réelle que symbolique entre monde profane et monde divin.

La tour comportait à l'origine trois niveaux, peut-être même quatre, mais les parties supérieures ont été détruites au XVI<sup>e</sup> siècle sans qu'on sache précisément en quoi elles consistaient. Il est néanmoins attesté que la tour servait de clocher. Le premier étage accueillait à l'origine un sanctuaire qui devint à la fin du Moyen Âge la chapelle de l'abbé et fut reconverti en grenier à blé au XVIII<sup>e</sup> siècle. Ce niveau est plus haut que le rez-de-chaussée : alors que les voûtes de ce dernier montent à 6,60 mètres, celles de l'étage culminent à 10,30 mètres. On peut penser qu'un tel choix révèle une distinction entre espace terrestre et espace céleste, celui-ci bénéficiant d'une élévation supérieure. Esthétiquement, l'effet produit est remarquable : avec ses hautes baies encadrées par des arcs de décharge, l'étage confère à la tour une légèreté qui fait oublier son caractère massif lié à son plan, presque un carré, en réalité un rectangle de 17 mètres de côté sur 15,70. Il faut toutefois remarquer qu'une restauration du XIX<sup>e</sup> siècle a uniformisé le rendu des façades sur le modèle de celle qui donne vers le nord, la seule auparavant à bénéficier de grandes ouvertures tandis que les autres étaient presque aveugles. D'ailleurs Éliane Vergnolle, faisant remarquer qu'au rez-de-chaussée c'est la façade occidentale qui est la



plus richement décorée alors qu'à l'étage c'est la façade septentrionale qui est dotée des plus grandes fenêtres et de l'ornementation la plus soignée, voit dans ce revirement l'effet de l'incendie de 1026. Après celui-ci les bâtiments conventuels, originellement au nord de l'église Notre-Dame, furent reconstruits au sud. Ainsi l'ouverture de l'abbaye vers le monde extérieur se fit moins vers l'ouest que vers le nord, où le bourg put se développer.

L'examen du décor de la tour-porche est une première occasion de faire intervenir l'histoire de l'art, avec toutes les précautions que suppose le Moyen Âge en la matière, à savoir que les aspects esthétiques étaient indissociables des fonctions attachées aux ornements, leur beauté devant servir leur efficacité. Les multiples étapes de l'édification de l'abbaye de Saint-Benoît lui ont conféré une ornementation qui couvre presque l'ensemble du Moyen Âge, du préroman au gothique tardif visible dans les stalles, sans compter les ajouts ultérieurs qui n'ont pas leur place dans ce dossier consacré à la période médiévale. L'art fleurisien a néanmoins trouvé son plus complet épanouissement pendant les deux siècles que durèrent la construction de l'église Notre-Dame, du début du XI<sup>e</sup> siècle au début du XIII<sup>e</sup>. Cet art ne se lit plus aujourd'hui que dans la pierre, mais dans l'église Saint-Pierre il a existé des peintures pariétales dont la logique programmatique pensée par Gauzlin et rapportée par son biographe André n'avait rien à envier à celle des éléments sculptés de Notre-Dame.

Les quelques vues des chapiteaux du porche proposées ici permettent de se faire une idée du talent, voire du génie, d'Unbertus. Celui-ci a d'abord repris le style antique des chapiteaux corinthiens, avec la volonté manifeste de retrouver des motifs anciens conçus comme des modèles esthétiques, et s'inspire au moins partiellement de Vitruve. Il s'inscrit donc dans une démarche pluriséculaire qui a fait du Moyen Âge une longue suite de « renaissances », jusqu'à la Renaissance des XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles qui le clôt. Mais l'audace d'Unbertus se ressent surtout dans les figures animales ou humaines, dont la présence a les caractères d'une innovation. L'opposition entre les chapiteaux corinthiens et les chapiteaux historiés n'est d'ailleurs qu'apparente, car les premiers ont fourni à Unbertus un cadre propice à l'éclosion des seconds, d'où l'homogénéité de l'ensemble.

C'est parmi les chapiteaux historiés qu'il est le plus facile de retrouver l'empreinte de la commande de Gauzlin. Les thèmes à l'honneur sous le porche fournissent un échantillon de la culture chrétienne de l'époque : Ancien Testament (Adam et Ève, sacrifice d'Abraham...), vie de Marie et enfance de Jésus (Visitation, fuite en Égypte...), Apocalypse (jugement dernier, Jérusalem céleste...), intercesseurs (anges, saint Martin...). Le chapiteau représentant la fuite en Égypte fournit une belle illustration du travail d'Unbertus. Les contraintes de la taille de la pierre l'ont ainsi conduit à réduire les pattes de l'âne et les membres inférieurs de Marie et Joseph, tandis que bustes et têtes font fonction de volutes. Cette déformation permet en outre de donner une plus grande ampleur à la figure du Christ, conformément au principe iconographique qui veut que la taille soit proportionnelle à l'importance de la fonction. La position en angle de Joseph, qui conduit l'animal avec une palme qui n'est pas sans rappeler des motifs floraux présents sur d'autres chapiteaux, le met à l'écart. La représentation est donc centrée sur Marie et Jésus, et évoque une Vierge à l'enfant. Le Christ bénit de la main droite et tient un disque de la main gauche, probablement pour figurer le monde. En haut à droite du chapiteau, au niveau de la corbeille, la main de Dieu surplombe la scène et, reprenant le geste de bénédiction, désigne l'étoile, autrement dit Bethléem, ville que la Sainte Famille a quittée. Tout l'art d'Unbertus a résidé dans sa capacité à faire cohabiter élégamment cet univers symbolique et esthétique avec les contraintes architecturales de la tour-porche.

## Document 6 ([retour au document](#))

Le portail nord de l'abbatiale Notre-Dame date de la fin du XII<sup>e</sup> siècle, soit près d'un siècle après l'apparition des premiers portails de ce type dans l'Occident médiéval, et son style marque bien le passage au gothique. Percé au niveau de la quatrième travée de la nef, il ouvre l'église sur le village. C'est par là qu'entraient les fidèles, et sa décoration a été pensée en fonction de cet usage. Il s'agissait de montrer aux laïcs à la fois les spécificités attachées à l'abbaye de Fleury et son inscription dans une Église universelle.

Les piédroits sont ornés de statues-colonnes représentant des personnages de l'Ancien Testament, mais seuls Abraham et Isaac sont dans un état de conservation permettant leur identification. Au-dessus s'élèvent les voussures ; on trouve sur la première une rangée d'anges portant des objets liturgiques (encensoirs, cierges...), sur la seconde des apôtres. Sur le tympan, un christ en majesté est entouré par les quatre évangélistes. Leur attribut respectif est présent au-dessus de chacun d'eux et permet de les identifier facilement : saint Matthieu et un visage d'homme, saint Jean et son aigle, saint Marc et son lion, saint Luc et son taureau. Marc et Luc, qui, d'après la tradition, sont les deux évangélistes à n'avoir pas connu Jésus, détournent la tête de ce dernier et cherchent l'inspiration divine auprès de leur attribut. Sous le christ, un linteau représente le transfert du corps de saint Benoît. À gauche figure la découverte du tombeau et la récupération des reliques dans un panier. Au centre du linteau se trouve le miracle des deux enfants ressuscités qui ont permis de répartir les restes du saint et de sa sœur. Enfin, à droite, les habitants du village accueillent les reliques dans la liesse. Ainsi se déploie sous les yeux des croyants une représentation dont la symbolique est évidente : sur les bases de l'Ancien Testament s'élève le Christ fondateur d'une nouvelle Église, forcément supérieure, et dont les différents intercesseurs (anges, apôtres, évangélistes, saints et reliques) sont présentés aux fidèles car ce sont eux qui leur rendent accessible la parole de Dieu.

La restauration de ce portail en 1996 a fait apparaître des éléments jusque-là ignorés et révélateurs de l'état d'esprit qui a présidé à sa conception. Plus que la polychromie, à nouveau visible sur quelques éléments du portail, c'est le linteau représentant le transfert des restes de saint Benoît qui nous renseigne le mieux sur les choix opérés au XII<sup>e</sup> siècle. On a ainsi découvert que la face de ce linteau tournée vers l'intérieur de l'édifice portait des sculptures dans un état d'achèvement très variable, toutes isolées dans une arcade. Au centre se trouve une Vierge à l'enfant, avec de part et d'autres des apôtres. L'église étant consacrée à Notre-Dame, la représentation de la Vierge sur le tympan du portail était symboliquement cohérente. Le travail n'alla toutefois pas à son terme, la pierre fut retournée et un nouveau choix iconographique s'imposa, celui qui apparaît aujourd'hui



Revers du linteau du portail nord (photo Sylvain Négrier)

encore. On ignore les circonstances exactes de ce contrordre, peut-être la première version fut-elle victime d'un manque de moyens financiers. Toujours est-il qu'on ne reprit pas l'idée primitive, et que c'est finalement l'épisode du transfert des corps de Benoît et Scolastique qui fut sculpté. Ce choix permettait de mettre en avant l'aura conférée à l'abbaye par la présence des reliques du saint et les miracles qui leur étaient attachés, et faisait de tout fidèle entrant dans le sanctuaire un pèlerin. Ce changement en accompagnait un autre, celui de la désignation de l'abbaye par le vocable de Saint-Benoît, de plus en plus préféré à celui de Fleury.

### **Document 7** ([retour au document](#))

La décoration de l'intérieur de l'abbatiale Notre-Dame répond à un ordonnancement pensé. On y trouve encore des chapiteaux ornementaux comme sous la tour-porche, mais les figures sculptées dominent désormais, particulièrement dans le chœur et le transept. Moins colossaux que dans la tour de Gauzlin, ils s'intègrent plus discrètement dans l'architecture en se contentant de la compléter et ont des fonctions diverses selon leur emplacement.

Si dans la nef les chapiteaux sont toujours ceux du XII<sup>e</sup> siècle, dans le chœur et le transept des copies du XIX<sup>e</sup> ont la plupart du temps remplacé les originaux déposés au musée lapidaire. Le premier chapiteau fait partie de ceux-ci. Placé à une dizaine de mètres du sol, il ornait l'arcature dont il renforçait, avec ses voisins, l'importance. Il représente une Vierge à l'enfant et, présenté par saint Benoît lui-même, Hugues de Sainte-Marie. Ce moine de Fleury est mal connu en dehors de ses œuvres, des livres historiques et la dernière partie des *Miracles de saint Benoît*. Il apparaît trois fois dans la décoration de l'église, et chaque fois en donateur. Il semblerait donc qu'il ait contribué au financement des travaux, ainsi que sa famille représentée sur un autre chapiteau. L'humilité de sa position agenouillée n'empêche donc pas de rappeler ici son rôle dans l'édification de l'abbatiale Notre-Dame et plus largement dans le prestige du monastère.

Le deuxième chapiteau photographié est dû au même sculpteur et provient de la croisée du transept, qui compte huit chapiteaux de ce type sur les colonnes engagées. À l'abondance et à la monumentalité des chapiteaux de la tour-porche succède un usage plus raisonné : l'emplacement choisi avec soin contrebalance des proportions plus modestes. Dans un style héritier de celui de la tour-porche mais émancipé des contraintes de l'épannelage, l'artiste a proposé à cet endroit un ensemble consacré notamment aux miracles de saint Benoît. Le faux miracle de la cuisine représenté sur ce chapiteau renvoie à un passage des *Dialogues* de saint Grégoire relatant la découverte d'une idole de bronze à l'occasion de fouilles ordonnées par saint Benoît au mont Cassin. Placée dans la cuisine du monastère, elle provoqua une illusion parmi les frères qui crurent au déclenchement d'un incendie. Par ses prières, saint Benoît mit fin au sortilège. On verra donc dans ce chapiteau historié la dénonciation paradoxale de l'idolâtrie ainsi que l'évocation des activités quotidiennes des moines, ici le jardinage, la cuisine et la vaisselle.

Sur le pourtour du chœur, côté sud, se trouve un chapiteau représentant des personnages nus tenant des fruits à l'extrémité de rinceaux (motifs végétaux). Cela évoque inévitablement Adam et Ève mais ces derniers étant déjà présents sur un autre des chapiteaux du chœur, il faut plutôt y voir une référence allusive. L'objet du chapiteau est donc moins symbolique que décoratif, comme en témoigne la composition rigoureuse : quasi symétrie des personnages dans les angles, volutes qui se déploient pour emplir l'espace, impression générale d'une scène en mouvement. L'unité ainsi donnée à la corbeille tranche tant avec les chapiteaux de la tour-porche qu'avec ceux de la croisée du transept, davantage

compartimentés. Le faible relief de la sculpture vient corroborer le sentiment d'une évolution stylistique dans l'ornementation de l'abbatiale, l'artiste ayant adopté, indépendamment de toute contrainte technique, un nouveau parti pris formel. Par ailleurs les détails anatomiques (côtes, nombril) annoncent l'importance nouvelle accordée aux figures dans l'art gothique, et constituent une première forme de réalisme.

La dernière photographie représente un autre chapiteau historié du chœur, le sacrifice d'Isaac. Le sujet, également présent dans une statue-colonne du portail nord, est classique : alors qu'Abraham s'apprête à obéir à l'ordre divin en sacrifiant son fils Isaac, un ange s'interpose et l'enfant est remplacé par un bélier. La popularité de ce thème iconographique dans la chrétienté provient en partie du parallèle évident avec le sacrifice christique, Jésus acceptant la mort pour permettre la rédemption des péchés. Au sein du monastère il était aussi un moyen de rappeler la nécessaire et inconditionnelle obéissance à Dieu. Du point de vue stylistique une étape supplémentaire a été franchie. Désormais la scène occupe une frise cylindrique, et les angles ne sont plus marqués que par les moulures des parties supérieures. L'arrière-plan est nu, l'encombrement jusque-là habituel compte tenu des techniques utilisées disparaissant au profit d'une ligne claire qui se détache aisément du fond, concentrant le regard sur l'essentiel. À ce titre, il est un bon exemple de l'épanouissement de la sculpture historiée dans le dernier quart du XI<sup>e</sup> siècle.

#### **Document 8** ([retour au document](#))

Installée actuellement dans le bras nord du transept, la statue de Notre-Dame de Fleury rappelle que l'abbatiale est consacrée à sainte Marie. Il s'agit d'une Vierge à l'enfant en albâtre du XIV<sup>e</sup> siècle abritée dans une niche en bois, objet d'un pèlerinage le 8 septembre. La couronne qui ceint la tête de Marie renvoie à la tradition de la Vierge en majesté, reine des cieux. Jésus tient en main un oiseau, probablement une colombe symbolisant le Saint-Esprit (*columba spiritualis*).

Une comparaison avec des sculptures plus anciennes (fuite en Égypte du document 5, Vierge à l'enfant du document 7, revers du linteau du portail nord) permet de mesurer les transformations de l'art en trois siècles. Aux attitudes hiératiques du roman succède la grâce du gothique. La délicatesse des traits, la souplesse des plis, la finesse de la sculpture, l'imperceptible déhanché, le souci des proportions sont autant de signes que le retour à un art réaliste sur le modèle antique est amorcé. Si l'architecture du dais rappelle indubitablement le gothique avec ses arcs ogivaux trilobés, la statue elle-même annonce l'avènement proche de la Renaissance.

#### **Document 9** ([retour au document](#))

Benoît de Nursie n'est véritablement connu qu'à travers ce que Grégoire le Grand en a dit dans ses *Dialogues*. D'origine noble, ayant étudié à Rome mais souhaitant se retirer pour mener une vie plus austère, saint Benoît en vint, après d'autres tentatives tant érémitiques que cénobitiques, à fonder le monastère du mont Cassin vers 530, et lui donna une règle dont le succès fut rapide. L'abbaye de Fleury l'adopta dès sa fondation au milieu du VII<sup>e</sup> siècle, selon le vœu de Leodebode, et l'ordre bénédictin domina largement le monachisme occidental durant le Moyen Âge, au point que Benoît fut surnommé le « législateur des moines ».

Dans son prologue et dans son dernier chapitre, la règle de saint Benoît rappelle l'objectif de la communauté : vivre le plus saintement possible pour pouvoir prétendre accéder à la

« maison du Seigneur » (*Domini tabernaculum*), pour reprendre la terminologie de la règle, autrement dit pour assurer son salut. Benoît de Nursie, fort de son expérience, a donc élaboré un cadre qui fixe tant les principes que les modalités pratiques de la vie communautaire, l'organisant autour de trois pôles : le travail manuel, la *lectio divina* (lecture personnelle de la Bible) et l'*opus Dei* (l'œuvre de Dieu, ici les prières collectives). Les moines doivent s'affranchir autant que possible du monde sensible pour se consacrer à la vénération du monde spirituel, d'où les multiples renoncements qu'ils acceptent : biens matériels, bavardages, plaisir de la chère (et de la chair)... Dans le même temps ils s'astreignent à des pratiques contraignantes, à commencer par les nombreux temps de prière qui scandent leur journée. La force de l'engagement de chacun est garantie par son irréversibilité, car on est moine à perpétuité. S'il n'y a pas officiellement de hiérarchie au sein du monastère, l'abbé pèse davantage que les frères à qui il se doit de demander conseil. Pour la bonne marche de la communauté, tous lui doivent respect et obéissance. Désobéir, c'est enfreindre la règle. La règle ne se discute pas et les contrevenants s'exposent à des sanctions graduelles qui peuvent aller jusqu'aux punitions corporelles et au bannissement. Chasser l'indiscipliné est une mesure de protection au même titre que la construction de murs. Car pour parvenir à ses fins, la communauté se place hors du monde : la clôture du monastère détermine « l'atelier » où se pratiquent les activités conduisant au salut.

Cependant, confrontés aux réalités terrestres et aux injonctions de l'Écriture, les moines doivent composer et accepter des aménagements vis-à-vis du monde extérieur. L'assistance délivrée aux pauvres, les soins prodigués aux malades, l'hospitalité accordée aux voyageurs sont autant d'obligations que les bénédictins ne sauraient esquiver et qui les confrontent au monde profane. Elles forment d'ailleurs le complément extrinsèque de l'ascèse personnelle : donner aux autres permet un dépouillement supplémentaire qui rend plus parfaite la vie menée.

Le manuscrit 322 de la médiathèque d'Orléans date du XI<sup>e</sup> siècle et comprend un calendrier, un martyrologe et la règle de saint Benoît. Ces textes ne sont pas rassemblés au hasard car ils servaient quotidiennement à la communauté. Le martyrologe et la règle étaient lus au chapitre tous les matins après l'office de prime (tierce en été), ce qui explique l'usure de ce manuscrit utilisé chaque jour pendant plusieurs siècles. La page reproduite ici est le début de la règle de saint Benoît : *Ausculata o fili praecepta magistri* (« Écoute, fils, l'enseignement du maître »). La lettrine historiée représente un guerrier et un lion entremêlés qui s'affrontent, et son style, avec un dessin à l'encre rehaussé de rouge, est caractéristique de ce qui faisait dans les régions de la Loire à l'époque.

### **Document 10** ([retour au document](#))

Le coutumier de Fleury (officiellement intitulé *Consuetudines floriacenses antiquiores*) rédigé par Thierry d'Amorbach vers 1015 permet de se faire une idée de la vie quotidienne au monastère aux environs de l'an mil. Il n'est connu que par un manuscrit de Wolfenbüttel et son attribution à Thierry n'a été possible que par des recoupements. Il était destiné à Bernward, évêque d'Hildesheim entre 993 et 1022, alors désireux de s'informer sur les coutumes monastiques car dans sa ville il souhaitait fonder une communauté dédiée à saint Michel. Thierry ayant quitté Fleury en 1002, sa description de la vie monastique correspond à ce qu'il a pu en connaître sous l'abbatiat d'Abbon (993-1004) et s'inscrit dans une volonté de promouvoir la dynamique réformatrice auprès du monachisme germanique.

Thierry insiste particulièrement sur les différentes fonctions dévolues aux moines et les qualités indispensables à leurs titulaires, l'objectif premier de la communauté, la prière, ne

pouvant s'accomplir que dans le cadre d'une organisation rigoureuse. Il pose d'abord comme principe que l'abbé, qui doit être librement élu par ses pairs auprès de qui il demande conseil, est un moine comme les autres et qu'il ne doit se distinguer en rien, en particulier en ne dérogeant pas aux règles de vie commune. Cela n'empêche pas l'expression de fortes personnalités : Abbon et Gauzlin, contemporains de Thierry, en sont de parfaits exemples. L'égalitarisme proclamé s'effaçait donc face à la nécessité d'une hiérarchie bâtie sur l'autorité morale et temporelle de l'abbé.

Plus de la moitié des fonctions présentées dans le coutumier concernent la vie interne de la communauté, et, pour une bonne part, son contrôle. En effet la rudesse des conditions de vie et le caractère rustre de nombre de moines expliquent la vigilance à leur égard. Les exigences du service de Dieu imposaient aussi l'ordre et l'hygiène. Le rôle du *circateur* est éclairant sur ce point, les activités nocturnes des bénédictins n'étant pas moins importantes que les diurnes. Le fait qu'il lui revienne de ranger les livres oubliés montre aussi que les moines pouvaient avoir un contact direct avec les livres.

Les relations avec le monde extérieur étaient nombreuses. L'accueil des visiteurs, riches ou pauvres, faisait partie des missions traditionnelles de l'abbaye, et le service de l'aumône fonctionnait quotidiennement. Le jardinier, le panetier ou encore le responsable des vignes dirigeaient de leur côté une petite équipe de laïcs. Si la vie cénobitique procédait d'un idéal de vie hors du temps et du monde, les avantages de ces multiples et nécessaires contacts avec le voisinage profane étaient évidents, notamment parce qu'ils déchargeaient les moines de travaux pénibles et peu compatibles avec leurs obligations spirituelles.

Dans le même ordre d'idée, il est frappant de constater combien dans cette organisation a été poussé le fractionnement des tâches matérielles. À l'exception du réfectoier dont la charge quotidienne était lourde, les moines pouvaient ne consacrer qu'une part restreinte de leur temps à ces occupations. L'objectif était évident : la prière devait primer sur le reste. Ainsi, en plus des huit heures d'offices divins définies par la règle, les membres de la communauté s'astreignaient à de fréquents exercices spirituels : messes supplémentaires, processions, lectures...

#### **Document 11** ([retour au document](#))

Le monastère de Fleury a été reconstruit à partir de 1712 par les Mauristes, qui n'ont conservé de l'époque médiévale que l'église abbatiale. On dispose cependant de plans antérieurs à cette reconstruction. Ils permettent, malgré les incertitudes et les travaux successifs, pas toujours bien renseignés, d'avoir une idée assez précise de l'implantation des bâtiments conventuels. Le plan sur parchemin photographié ici date de 1645. Propriété de la Société archéologique et historique de l'Orléanais, il est actuellement conservé à la médiathèque d'Orléans.

D'après les indications portées sur une copie de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, ce plan a été tracé en vue d'un procès opposant l'abbaye aux villageois. L'objet du litige était un chemin, marqué de la lettre T sur le plan, qui séparait les bâtiments claustraux des jardins attenants et que les habitants de Saint-Benoît avaient l'habitude d'emprunter pour ce rendre au port. La nature-même de ce document invite à la prudence : le souci d'exactitude ne pouvait concerner que les éléments utiles au procès, à savoir la voirie, l'emplacement des jardins et celui de l'enclos monastique. Bien des approximations sont perceptibles dans la figuration des bâtiments, comme en témoigne la tour-porche dont le rez-de-chaussée est surdimensionné par rapport à l'étage. Le plan offre cependant suffisamment d'indications pour

pouvoir être exploité et, moyennant quelques précautions, il autorise une extrapolation suggestive sur l'abbaye médiévale.

Un premier constat s'impose : les bâtiments conventuels sont cernés par des limites bien visibles car matérialisées par des édifices, des murs et un fossé. Cet enclavement relève d'une double volonté, d'une part celle de se protéger des agressions d'une part, d'autre part celle de s'isoler pour rendre plus apparent l'espace sacré. Les ouvertures sur l'extérieur sont limitées : un pont, noté L sur le plan, donne sur le sud au XVII<sup>e</sup> siècle, mais originellement les habitants accédaient à l'abbaye par une porte au nord, marquée C, ce qui était cohérent avec l'emplacement du portail de l'église Notre-Dame. Le cloître constitue le cœur de la vie monastique car il est entouré par les bâtiments les plus importants. Au nord il est accolé à l'abbatiale, à l'ouest au cellier et au logis de l'abbé (E), à l'est à la salle capitulaire et aux dortoirs à l'étage, vraisemblablement reconstruits sous l'abbatiat de Macaire (1144-1161) (H), et enfin l'aile sud abritait le réfectoire (G). Ce réfectoire a changé de destination au XVII<sup>e</sup> siècle car c'est alors un bâtiment isolé plus à l'est qui en fait office (P). Au Moyen Âge le réfectoire était orné de peintures murales commandées par l'abbé Arnaud (1030-1032), comme en témoigne André de Fleury. Consacrées aux fables d'Ésope, elles illustraient des principes moraux, sous le regard, au fond de la salle, d'un Christ en majesté accompagné des vingt-quatre vieillards de l'Apocalypse et d'un chœur d'anges et d'archanges.

Au sud-est de l'enclos se trouvent l'infirmerie avec les chambres des hôtes (N) et, formant l'angle, la chapelle Saint-Pierre (O). Les édifices dédiés au labeur se concentrent au sud-ouest : greniers (M) et four (K). Rejetés à l'extérieur de l'enclave, les jardins (Q) appartiennent pleinement à l'abbaye qui les exploite et ne sont séparés d'elle que par un chemin (T) de 9 pieds de large, soit à peine trois mètres, objet du litige entre les moines et les habitants.

### **Document 12** ([retour au document](#))

Avant le grand développement des écoles urbaines, il revenait aux monastères d'être à la fois les dépositaires de la tradition écrite et les organes de sa transmission. Ces fonctions non seulement se retrouvaient à l'abbaye de Fleury, mais elles lui valurent un immense prestige aux X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> siècles. Le monastère abritait des archives, une bibliothèque, un scriptorium (atelier d'écriture) et une école, autant de services interdépendants sous l'autorité de l'*armarius*, nécessairement un fin lettré car il lui fallait vérifier l'orthodoxie de l'enseignement et la fidélité des œuvres copiées.

Le scriptorium contribuait à enrichir la bibliothèque, qui elle-même fournissait les livres indispensables aux études, aussi a-t-on assisté à un développement parallèle de ces activités. Vraisemblablement très réduites à l'origine, elles connurent un essor au X<sup>e</sup> siècle pour atteindre un apogée sous l'abbatiat d'Abbon, lui-même ancien écolâtre de Fleury et savant aux amples connaissances. Son propre parcours nous éclaire sur le cursus qui pouvait être celui d'un étudiant de l'époque : d'abord instruit à l'école des clercs de l'église Saint-Pierre de Fleury, il entra ensuite au monastère comme oblat et s'y forma à la grammaire, à la dialectique et à l'arithmétique. Il étudia la rhétorique et la géométrie par lui-même et se rendit à Orléans pour parfaire ses savoirs en musique, ainsi qu'à Paris et Reims pour l'astronomie. Il maîtrisait donc les sept disciplines qui composaient le *trivium* (grammaire, rhétorique et dialectique) et le *quadrivium* (arithmétique, géométrie, astronomie et musique) et constituaient le cadre d'organisation des études à l'époque. On ignore si l'école fleurisienne respectait réellement ce cadre mais l'analyse du contenu de la bibliothèque à partir des manuscrits parvenus jusqu'à nous montre que chacune de ces

disciplines y était présente à travers plusieurs ouvrages. Cependant, à partir du milieu du XI<sup>e</sup> siècle, la renommée et l'influence du monastère régressèrent, et l'école finit par périr définitivement. Au XVI<sup>e</sup> siècle les ouvrages de la bibliothèque furent dispersés, mais la médiathèque d'Orléans conserve encore plus de 250 manuscrits qui en sont issus, dont beaucoup comprennent en fait plusieurs titres.

Parmi ceux-ci, le manuscrit 269 contient les *Commentaires sur les catégories d'Aristote* de Boèce, philosophe et théologien du VI<sup>e</sup> siècle à qui l'on doit notamment l'invention du *quadrivium*, et qui dans cet ouvrage a traduit en latin et commenté Aristote. Passeur entre la philosophie antique et la théologie chrétienne, c'est un auteur essentiel qu'il n'est pas surprenant de retrouver à Fleury. Le *codex*, copié au tournant des X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> siècles, a été solidement relié au XIII<sup>e</sup> avec des ais couverts de peau mégissée, lui assurant une épaisse protection qui limitait sa transportabilité (ainsi que les risques de vol) et réservait sa consultation à un périmètre restreint, celui de la bibliothèque essentiellement. Un morceau de parchemin de taille réduite a été pris dans la reliure. On y distingue l'esquisse d'un schéma et des lettres destinées à essayer des plumes ; il a donc servi de brouillon pour les moines copistes et rappelle les conditions de ce laborieux travail.

Dans le corps du texte, les passages directement tirés d'Aristote sont marqués d'un T interlinéaire, tandis que les commentaires de Boèce sont notés C, facilitant la lecture et la compréhension de l'ensemble. Des schémas et illustrations viennent compléter le propos. Ils peuvent prendre l'allure d'arbres qui représentent la structuration des catégories, ou celle de figures géométriques comme on le voit sur la deuxième photographie de la page 26. Aristote dans ses *Catégories* se contentait d'une allusion à une technique déjà ancienne, celle du gnomon, qui consiste à compléter une figure pour en produire une semblable plus grande, ce qui lui servait comme exemple d'accroissement sans altération. Boèce en a profité pour introduire une véritable leçon de géométrie car avant le développement de l'algèbre sous l'influence des mathématiciens arabes, la plupart des problèmes impliquant des puissances carrées étaient résolus géométriquement par l'étude des aires (identités remarquables, équations du second degré...). Le moine copiste s'est donc attaché à transcrire visuellement le principe du gnomon, la deuxième figure montrant un carré venant s'emboîter dans une sorte d'équerre pour former un carré plus grand. Un tel soin à protéger et rendre intelligible le texte de Boèce dénote un souci de rendre ce manuscrit robuste, pédagogique et pratique d'utilisation : nous avons bien affaire à un livre d'étude.

Le manuscrit 175 renferme quant à lui des œuvres de Théodore Studite et de Grégoire le Grand, notamment ses *Homélies sur Ézéchiël* qui se concluent par une enluminure pleine page ici reproduite. L'étude codicologique a permis de déterminer que le manuscrit a été copié à l'époque de l'abbatiate d'Abbon et que le dessin, exécuté à la plume et bistre avec des rehauts de bleu, a été très certainement réalisé par un moine venu d'Angleterre, le style correspondant à celui pratiqué outre-Manche à cette époque. Le réseau européen mis en place par l'abbaye se manifeste ici concrètement (cf. document 13). Le Christ en gloire, présenté dans une mandorle, est entouré à gauche de saint Benoît portant un livre (la règle ?), et de Grégoire le Grand à droite déroulant un long phylactère (les homélies ?). Un moine s'est humblement agenouillé auprès du rédacteur de la règle qui le bénit et le désigne au Christ ; l'interprétation habituelle voit en lui l'artiste, mais il représente aussi la communauté, l'application de la règle assurant aux bénédictins de se rapprocher du Christ. Quelques notes marginales sur des pages précédentes indiquent que le livre a pu être lu lors d'offices. Le scriptorium de Fleury avait donc aussi comme mission d'enrichir les pratiques cultuelles par l'apport de nouveaux ouvrages à vocation liturgique.



### **Document 13** ([retour au document](#))

Les cartes présentées ici montrent la double puissance de l'abbaye au XI<sup>e</sup> siècle. Si la localisation du temporel de Fleury affiche sa richesse, le réseau qu'elle a réussi à tisser témoigne de son prestige.

Les relations nouées avec d'autres monastères étaient de plusieurs ordres, allant de simples échanges de manuscrits jusqu'à la venue d'une colonie de moines ou d'un abbé fleurisien pour une réforme complète, comme Abbon a tenté de le faire à La Réole, pour son malheur. Le rayonnement intellectuel de Fleury s'est fait sentir sur une large part de l'Europe de l'Ouest, de l'Angleterre à la Catalogne, de l'Allemagne à la Bretagne. C'est toutefois vers le nord que la dynamique réformatrice de l'abbaye s'est le plus exercée. Ainsi en Angleterre on trouve quatre monastères réformés par des moines venus étudier à Fleury, et trois autres au nord-est (Metz, Saint-Michel-en-Thiérache et Waulsort). En France septentrionale, la propagation de la réforme a été directement conduite par les abbés de Fleury ou, à défaut, par les moines qu'ils dépêchaient auprès des établissements. Pour le reste, il s'agit de relations plus informelles, de rapports personnels, voire amicaux, entre l'abbé de Fleury et des homologues éloignés, comme Gauzlin avec Oliba, abbé de Ripoll.

Les diverses possessions de l'abbaye, connues par des chartes et des mentions dans des textes littéraires, déterminent une géographie du temporel qui semble en grande partie fixée dès le IX<sup>e</sup> siècle. Sans surprise, l'assise régionale de l'abbaye apparaît : le val de Loire, la limite sud-est de la Beauce, le Gâtinais et, plus au nord, la région d'Étampes concentrent la majorité des possessions de l'abbaye. Cependant, souvent en lien avec l'influence évoquée précédemment, Fleury disposait de biens plus lointains, entrés dans le patrimoine de l'abbaye par donation ou, plus fréquemment semble-t-il, par acquisition, signe d'une expansion volontariste dans le cadre de la promotion de la réforme monastique.

L'administration d'un tel ensemble de possessions supposait une organisation qui nous est mal connue. Seules les prévôtés ont fait l'objet de suffisamment de mentions pour en tirer des informations utiles. Il apparaît que les prévôts, moines chargés de gérer de lointaines petites communautés (*monasterium* ou *coenubium* dans les sources), bénéficiaient d'une relative autonomie, à tel point que certains actes qu'ils ont pu passer ne faisaient pas allusion à la maison-mère. Plusieurs prévôts ont ainsi montré leurs qualités d'administrateurs et ont accédé par la suite à l'abbatit, comme Richard (mort en 976), précédemment prévôt de Perrecy, ou Rainier (mort en 1059), passé par Dyé.

### **Document 14** ([retour au document](#))

Cette charte est exceptionnelle à double titre puisqu'elle est à la fois le plus ancien document du chartrier de l'abbaye et l'un des cinq actes originaux d'Hugues Capet encore conservés. Olivier Guyotjeannin, avançant ses hypothèses avec prudence, en a donné une analyse approfondie que nous synthétisons ici.

Depuis Théodulfe, évêque d'Orléans et abbé de Saint-Benoît au tournant des VIII<sup>e</sup> et IX<sup>e</sup> siècles, l'évêché prétendait exercer sa tutelle juridictionnelle sur l'abbaye. Cette position devint intenable au IX<sup>e</sup> siècle lorsqu'Odon de Cluny introduisit la réforme monastique à Fleury (avant 938) et en fit un haut-lieu intellectuel grâce à une riche bibliothèque, à un scriptorium très actif et à des écoles efficaces (cf. document 12). Forts de cette réussite et de la protection de saint Benoît, poussés aussi par l'esprit d'indépendance que véhiculait la

réforme, les abbés successifs cherchèrent pendant plus d'un siècle à repousser les vellétés de leur puissant voisin.

Ce conflit séculaire n'en était qu'à ses débuts en 993, mais il avait déjà atteint une grande intensité. En effet se trouvèrent face à face deux fortes personnalités, Arnoul, vindicatif évêque d'Orléans, et Abbon, abbé au savoir étendu et reconnu. Tous deux dépendaient du domaine capétien, et l'un et l'autre cherchèrent l'appui d'Hugues Capet qui, par son arbitrage, trouva là un moyen d'affermir son autorité. Par ailleurs cette opposition confrontait deux approches de la puissance ecclésiastique : celle de l'évêque, séculière et éminemment temporelle, et celle de l'abbaye, fondée sur l'aura spirituelle d'une communauté régulière, de surcroît dépositaire des reliques du fondateur de l'ordre. Ainsi apparaît au grand jour la concurrence entre les deux principales institutions de contrôle des territoires mises en place par le christianisme occidental, pourtant conçues comme complémentaires mais que le système féodal érigea bien souvent en rivales.

Les éléments du conflit évoqués par la charte n'ont rien d'originaux pour l'époque : Arnoul, le neveu homonyme de l'évêque d'Orléans installé à Yèvre-le-Châtel, prélevait indûment des redevances sur les villageois de Yèvre-la-Ville, à quelques centaines de mètres du château qui les dominait. Or ce village dépendait de l'abbaye de Fleury, qui se plaignit donc auprès du roi de cet indélicat qui osait, avec ses hommes, abuser de sa force pour établir de nouvelles et « mauvaises » coutumes.

Le fond comme la forme de la charte témoignent du compromis que le roi imposa aux parties. Le bon droit des bénédictins est reconnu, mais Arnoul l'usurpateur a pu conserver une partie des redevances, du moins jusqu'à la mort de son oncle. En ménageant ainsi l'évêque d'Orléans, Hugues Capet s'est garanti sa fidélité à un moment où il doit assiéger Melun, dont le comte de Blois s'était emparé.

Pour les moines de Fleury cette décision était d'autant plus difficile à accepter que, si l'on suit Olivier Guyotjeannin, le roi leur en avait confié la mise par écrit. Cela expliquerait le soin particulier dont la confection du document a fait l'objet : le parchemin est plus grand qu'une feuille au format A3, un chrismon (motif décoratif évoquant le Christ), aujourd'hui déchiré, plaçait d'emblée la charte sous la protection divine, des archaïsmes formels, comme les lettres étirées de la première ligne, et un style forcé dénotent une recherche de solennité... Quant au ton cru, presque virulent, adopté pour la présentation du conflit, il laisse penser que le rédacteur en était partie prenante et ne saurait être celui de la chancellerie royale, ce que confirme l'insistance sur les tergiversations du roi qui occulte largement la soumission pleine de ressentiments de l'abbé.

La solution adoptée par Hugues Capet ne pouvait être que temporaire : l'apaisement ne dura que le temps que l'évêque meure, en 1003. Privé du soutien avunculaire, Arnoul recula face à l'abbaye de Fleury qui obtint grâce à Gauzlin que son héritière renonçât à toute prétention, probablement moyennant finances, comme ce fut le cas avec l'évêque d'Orléans Foulques et avec Robert le Pieux qui acceptèrent ainsi la destruction du château. Mais les abbés durent ensuite s'employer pour éviter que Yèvre ne leur échappât : un château fut rapidement réédifié par un nouvel évêque d'Orléans, et détruit derechef au début des années 1030 grâce au soutien, lui aussi certainement monnayé, d'Henri I<sup>er</sup>. Les rois de France ne se résignèrent pourtant pas à abandonner un site qui permettait de contrôler la route de Sens : dès le début du XII<sup>e</sup> siècle Yèvre devint le chef-lieu d'une prévôté royale et Louis VI en fit un lieu de séjour.

### **Document 15** ([retour au document](#))

Fort de sa réputation exceptionnelle au XI<sup>e</sup> siècle, l'abbaye, cherchait une reconnaissance officielle de sa suprématie dans le royaume. La bulle d'Alexandre II en 1072, adressée à l'abbé Guillaume, accordait à Fleury la première place parmi toutes les abbayes de la Gaule et consacrait donc les efforts déployés par le monastère, y compris par l'usage de faux, pour parvenir à cette fin. La justification avancée n'étonne pas : c'est à la présence en son sein des reliques de saint Benoît, « législateur des moines », que Fleury dut cet honneur. À une époque où la papauté souhaitait asseoir son autorité et réformer l'Église, il faut sans doute y voir un soutien à une abbaye qui s'inscrivait dans ce mouvement. Quête d'une position dominante d'un côté, réforme grégorienne de l'autre : la convergence des intérêts était évidente. Pourtant il ne fallut que quelques décennies pour que la bulle devînt caduque, l'abbaye de Saint-Denis s'imposant, grâce à la faveur royale, comme la plus importante de France.

La bulle d'Alexandre II réglait également les rapports entre l'abbaye et l'évêque d'Orléans, les tensions entre les deux étant constantes depuis le X<sup>e</sup> siècle. À la suite de graves différends avec l'évêque Arnoul (cf. document 14), Abbon avait obtenu du pape Grégoire V le privilège d'exemption en 997, ce qui enlevait toute autorité à l'évêque d'Orléans pour agir à Fleury. Mais cela n'empêcha pas le conflit de se poursuivre : en 1008, Foulques, successeur d'Arnoul, tenta un coup de force pour s'emparer du monastère, mais il fut repoussé par Gauzlin et les villageois. Alexandre II confirma donc l'exemption dont jouissait Fleury vis-à-vis de l'évêque, et régla les modalités de son application.

La bulle se conclut par un cercle (*rota*) et un monogramme (*bene valete*, « Porte-toi bien ») ; ils en garantissaient l'authenticité. À l'intérieur et sur le pourtour du cercle, le pape a fait figurer deux citations, très certainement tracées de sa main, tirées des Psaumes : *Magnus Dominus noster et magna virtus ejus* (Psaume 146, 5) et *Deus nostrum refugium et virtus* (Psaume 45, 2).

### **Document 16** ([retour au document](#))

Célèbre pour avoir abouti au premier bûcher connu de l'Occident chrétien, l'hérésie d'Orléans de 1022 a longtemps été présentée comme relevant du manichéisme et préfigurant le catharisme. Cette analyse s'appuyait surtout sur des sources tardives et peu fiables (Raoul Glaber, Paul de Chartres) ou contemporaines mais mal informées (Adémar de Chabannes), au sein desquelles les confusions et les erreurs sont nombreuses. Or les témoins les plus directs, longtemps négligés, donnent à voir une réalité bien différente, et ces témoins sont liés à l'abbaye de Saint-Benoît : André de Fleury y résidait et Jean de Ripoll y était de passage.

Dans un contexte de double rivalité, entre le roi et le comte de Blois d'une part, entre l'évêque d'Orléans et l'abbé de Fleury d'autre part, ce dernier fut convié par Robert le Pieux à participer à un synode en tant que théologien et défenseur de l'orthodoxie catholique, face à des hérétiques soutenus par l'évêque d'Orléans, qui fut d'ailleurs aussitôt destitué et remplacé par un partisan du capétien. Gauzlin emmena avec lui quelques-uns des moines les plus savants de son abbaye, et il est vraisemblable qu'André fit partie du voyage.

La description qu'il donne de la doctrine des hérétiques, bien que nécessairement orientée, est en tout cas cohérente. Portée par des clercs lettrés et influents, l'un d'eux étant même le confesseur de la reine, elle prônait un ascétisme rigoureux, un rejet de l'autorité de l'Église,

un refus des sacrements, une négation de la virginité de Marie. En d'autres termes, c'est la grâce et sa transmission qui étaient mises en cause, le salut n'étant assuré que par une vie parfaite. Cette doctrine rejoint en cela d'autres courants hétérodoxes, des pélagiens aux protestants, qui, sur les rapports entre la grâce et les œuvres et la tension interne qu'ils génèrent dans le christianisme, ont arbitré différemment du catholicisme.

Il n'est pas anodin que le synode se soit achevé sur une profession de foi de Gauzlin, probablement pas spontanée. Elle prend évidemment le contrepied de l'enseignement des hérétiques : les dogmes fondamentaux sont réaffirmés, à commencer par celui de la Sainte-Trinité, l'efficacité des sacrements est rappelée ainsi que la soumission à l'autorité ecclésiale. Cette déclaration de Gauzlin pourrait trouver son origine dans des conflits internes à l'abbaye : certains moines n'auraient-ils pas eu de la sympathie pour une doctrine qui mettait l'ascèse au premier rang des vertus ?

### ***Document 17*** ([retour au document](#))

Ses frasques conjugales avaient valu à Philippe I<sup>er</sup>, né en 1052 et roi dès 1060, d'être excommunié par Urbain II et d'entrer dans un long conflit avec la papauté. Peu avant sa mort, en 1108, il fit acte de contrition en refusant d'être enterré à Saint-Denis comme ses prédécesseurs, et choisit Saint-Benoît pour abriter son tombeau. Placé sous le chœur, celui-ci accueillit le cadavre royal le 3 août 1108. Au XIII<sup>e</sup> siècle un gisant fut installé pour en marquer l'emplacement. Très dégradé, il a été restauré au XIX<sup>e</sup> siècle mais l'intervention du sculpteur orléanais Charles Vergnaud-Romagnési, notamment sur le visage du roi, a dénaturé une bonne part du style originel. Par ailleurs deux anges qui encadraient le roi ont totalement disparu.

58

Philippe I<sup>er</sup> est représenté allongé sur une simple dalle que portent quatre lévriers russes, tandis qu'un cinquième supporte les pieds du roi. Sa tête est couronnée, la main gauche tient un gant, la droite un sceptre brisé. Le choix du lévrier russe comme accompagnateur de la dernière demeure du roi est lié à son ascendance car sa mère Anne était fille du duc de Russie. La ressemblance de ces lévriers avec des lions a pu amener à des confusions, d'autant que le lion est un symbole polysémique, cet animal évoquant aussi bien la force et l'autorité que la résurrection, son souffle passant pour être capable de rendre la vie aux nouveau-nés décédés.

Paradoxalement cet honneur fait à l'abbaye a constitué le dernier éclat de la faveur royale en ce lieu. Les torts en sont partagés : Saint-Benoît perdit rapidement de son lustre face à la concurrence d'ordres plus dynamiques et, dans le domaine des études, face à celle des écoles orléanaises alors en plein essor, tandis que les successeurs de Philippe I<sup>er</sup> prêtèrent une moindre attention à un monastère qui, désormais, n'était plus essentiel au contrôle du domaine royal.

[Retour au sommaire](#)

# Fiches pédagogiques

# Liste des fiches pédagogiques

Les fiches pédagogiques qui suivent constituent des propositions d'exploitation des documents présentés précédemment dans ce dossier. Conformément aux exigences de l'enseignement secondaire, elles ont été conçues pour pouvoir être imprimées ou photocopiées directement, mais peuvent tout aussi bien servir de sources d'inspiration aux collègues qui souhaiteraient les adapter à leurs élèves ou à leur progression. À titre indicatif, on a fait figurer le niveau auquel elles s'adressent prioritairement. Les numéros des pages correspondant aux fiches et à leur correction complètent cette liste.

Références des programmes en vigueur :

Cinquième : [Bulletin officiel spécial n° 6 du 28 août 2008](#)

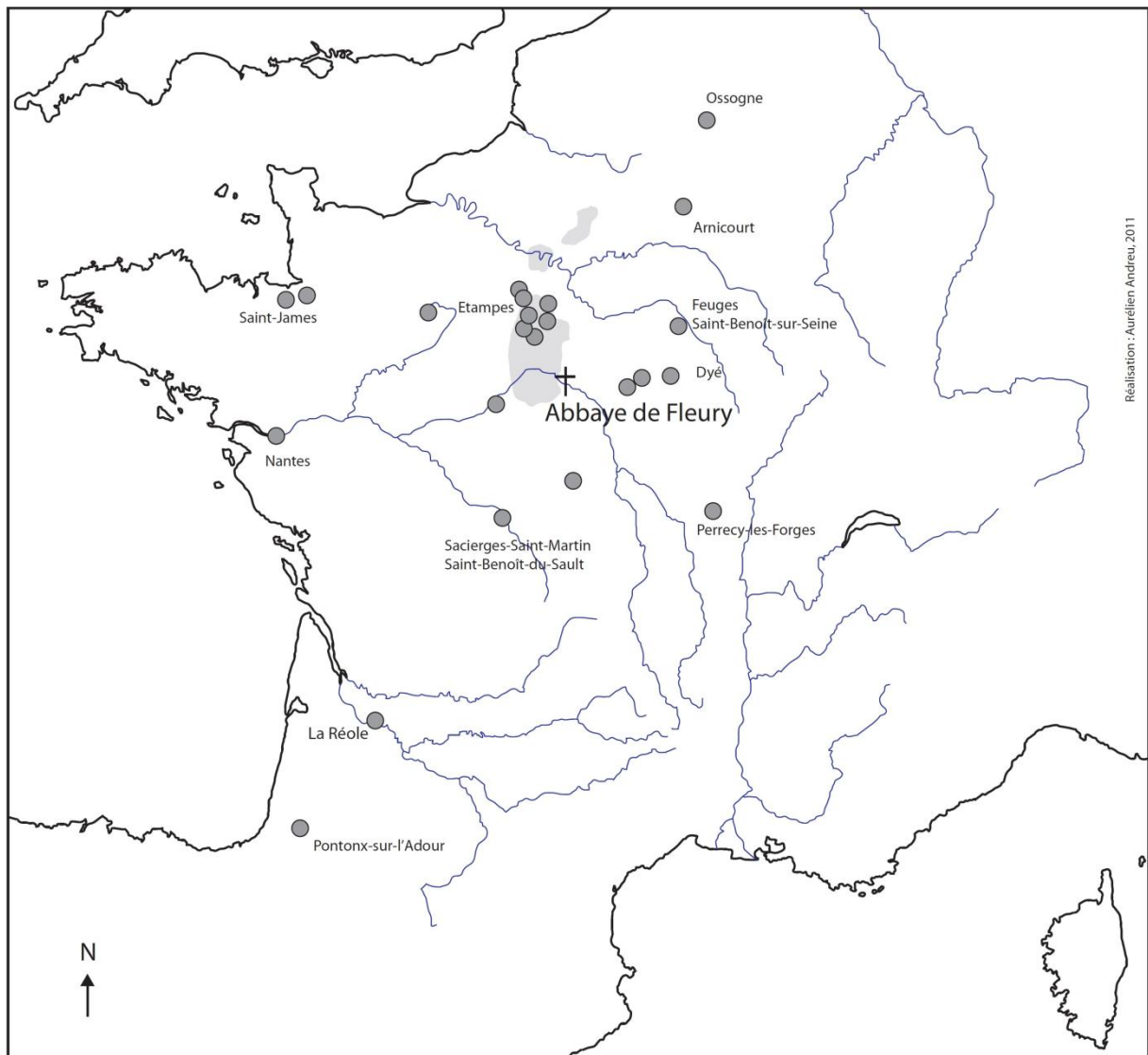
Seconde : [Bulletin officiel spécial n° 4 du 29 avril 2010](#)

	Fiche	Correction
1 : <a href="#">La situation de Fleury</a> (1 page, collège, cinquième)	59	72
2 : <a href="#">L'abbaye de Fleury</a> (1 page, collège, cinquième)	60	72
3 : <a href="#">Être moine à Fleury</a> (1 page, collège, cinquième)	61	73
4 : <a href="#">Une église romane</a> (2 pages, collège, cinquième)	62	73
5 : <a href="#">Fleury et ses possessions</a> (1 page, collège, cinquième)	64	74
6 : <a href="#">L'hérésie d'Orléans en 1022</a> (1 page, collège, cinquième)	65	74
7 : <a href="#">Être moine à l'abbaye de Fleury au Moyen Âge</a> (2 pages, lycée, seconde)	66	75
8 : <a href="#">L'importance de l'abbaye de Fleury au Moyen Âge</a> (2 pages, lycée, seconde)	68	76
9 : <a href="#">Le culte des reliques de saint Benoît (XI<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> s.)</a> (2 pages, lycée, seconde)	70	77

[Accéder aux corrections](#)

[Retour au sommaire](#)

# La place de l'Église – La situation de Fleury



Réalisation: Aurélien Andreu, 2011

- Possession fleurisienne
- Domaine royal en 987

0 100 km

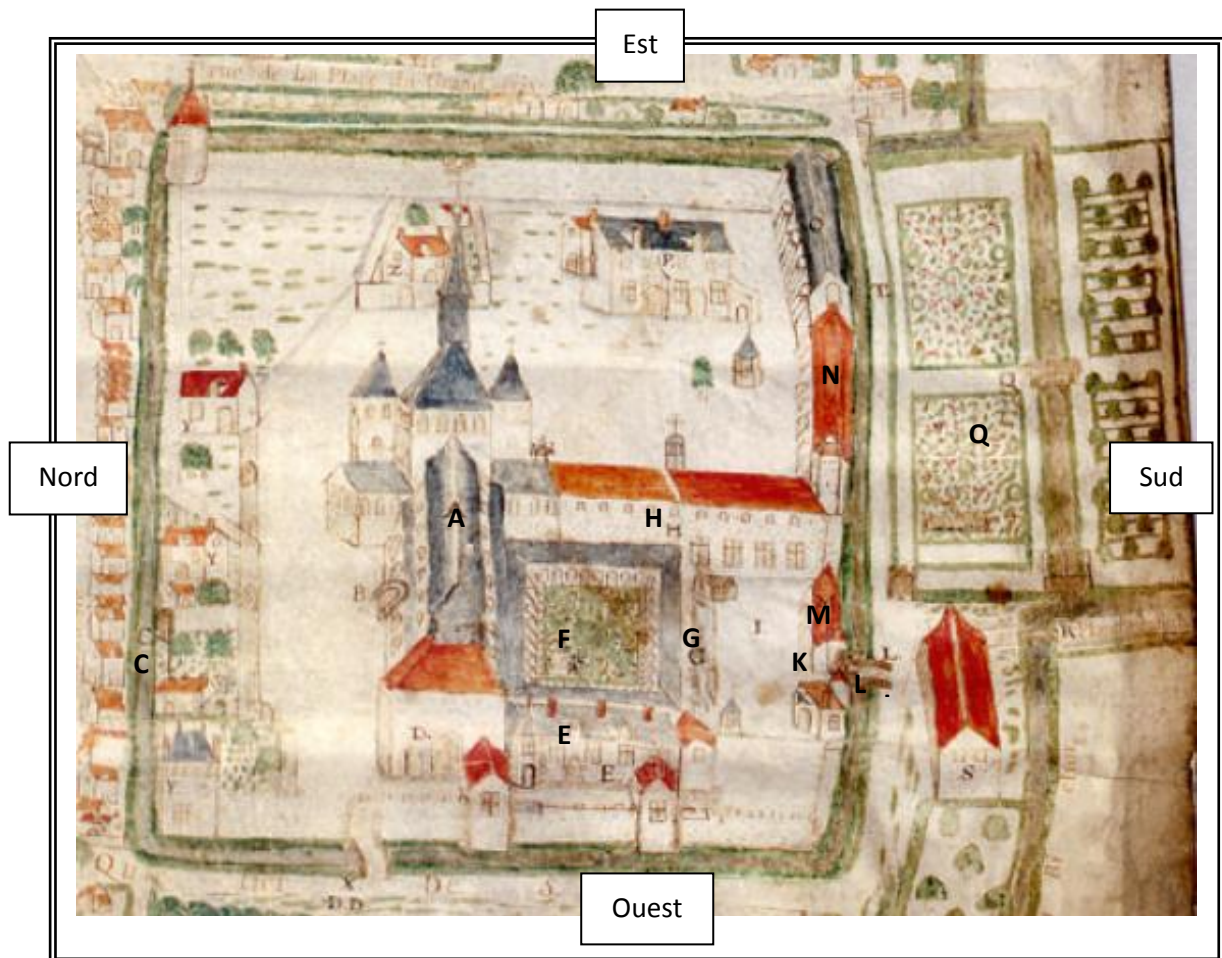
## Consignes

1/ Au bord de quel fleuve l'abbaye de Fleury se situe-t-elle ? Quels sont les avantages d'être à proximité d'un fleuve ?

2/ Qu'est-ce qui montre l'importance de Fleury dans le royaume ?

3/ Où se situe l'abbaye de Fleury par rapport au domaine royal en 987 ? Que peut-on en déduire sur l'importance de l'abbaye pour les rois de France à cette époque ?

# La place de l'Église – L'abbaye de Fleury



Extrait du *Plan et figure de l'abbaye et ville de Saint-Benoist-sur-Loire*, 1645, parchemin. Bibliothèque mun. d'Orléans

A : l'église ; C : ancienne porte ; E : logis de l'abbé ; F : cloître ; G : ancien réfectoire ; H : dortoir à gauche, nouveau réfectoire à droite ; K : four du couvent ; L : porte avec pont leviss ; M : greniers de l'abbaye ; N : logement pour les gens de passage et infirmerie ; Q : jardins de l'abbaye

## Consignes

1/ Quels sont les éléments du plan qui montrent que le monastère est un espace fermé ?

2/ Pourquoi y a-t-il une clôture ? Entourer les réponses correctes ci-dessous.

- a) Le monastère est un lieu réservé aux moines et à la prière.
- b) La clôture protège le monastère des attaques extérieures.
- c) La clôture empêche que les moines ne s'enfuient.

3/ Mettre en face de chaque proposition un élément du plan qui la prouve (la lettre suffit).

Le monastère est un lieu de prière :

L'abbé est le personnage le plus important :

Le monastère accueille des voyageurs :

Le monastère est un lieu de travail :

Le monastère est un lieu de vie en communauté :



# La place de l'Église – Être moine à Fleury

**Document 1** : Extraits de la règle de saint Benoît (rédigée au VI<sup>e</sup> siècle après J.-C.)

Quels outils utiliser pour faire le bien ? Avant tout, aimer le Seigneur Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme, de toutes tes forces. Puis, le prochain comme soi-même. Mener durement ton corps. Ne pas être gourmand. Donner à manger aux pauvres. Donner des vêtements à ceux qui sont nus. Visiter les malades. Enterrer les morts. Aider ceux qui sont dans le malheur. Consoler ceux qui souffrent. Ne pas aimer le vin. Ne pas aimer manger beaucoup. Ne pas dormir partout. Ne pas être paresseux. Ne pas murmurer. Ne pas dire du mal des autres. Éviter de dire des paroles mauvaises ou qui ne conviennent pas. Ne pas aimer parler beaucoup. Ne pas aimer rire beaucoup ou trop fort. Écouter volontiers les lectures saintes. Te prosterner souvent pour prier. Chaque jour, dans la prière, avouer à Dieu tes fautes passées en les regrettant beaucoup et en pleurant. Voilà les outils qui aident à travailler selon l'Esprit de Dieu. Si nous les utilisons sans arrêt, jour et nuit, alors, en échange, le Seigneur nous donnera la récompense promise.

Voici pourquoi nous avons écrit cette Règle : en la pratiquant dans les monastères, nous montrons, au moins un petit peu, que notre conduite est droite, et que nous commençons à mener une vie religieuse.

**Document 2** : Les temps de prière

Les prières se composent de l'*office divin* (temps de prière définis par la règle de saint Benoît), soit huit « heures » (célébrations de prières) : nocturnes, laudes, prime, tierce, sexte, none, vêpres et complies.

Il faut ajouter à ces célébrations les prières intermédiaires, les messes supplémentaires et les lectures des textes sacrés, notamment au cours des repas (un repas en hiver, deux en été).

## Consignes

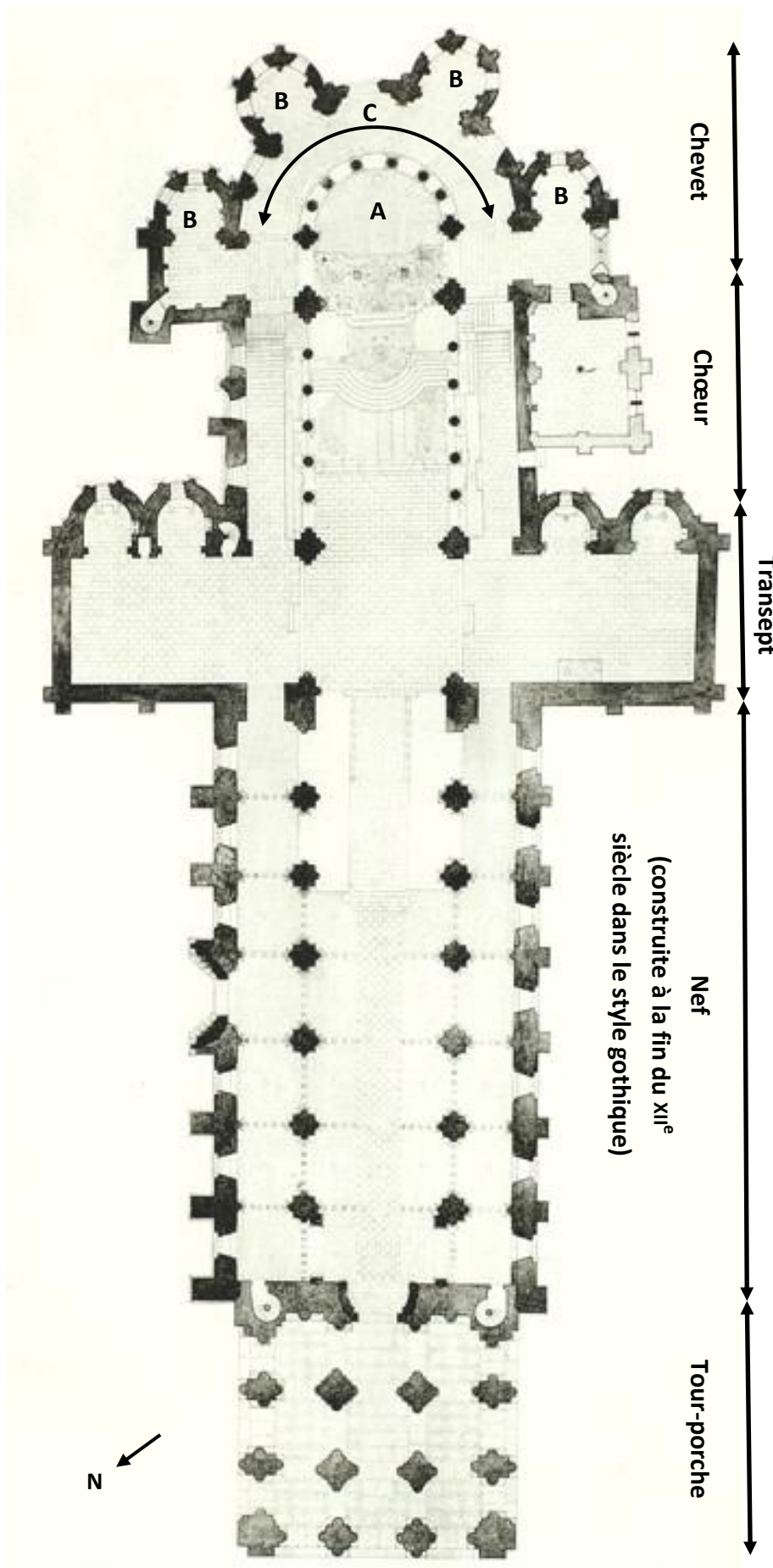
1/ D'après le document 2, quelle est l'occupation principale des moines ? D'après le dernier paragraphe du document 1, quel en est le but ?

2/ Souligner en bleu dans le document 1 les actions qui permettent au moine de montrer qu'il aime « Dieu de tout son cœur », et en noir celles qui lui permettent de montrer qu'il aime « son prochain comme soi-même ».

3/ Quelle peut être la « récompense promise » aux moines qui respectent la règle de saint Benoît (document 1) ?

4/ Le frère Pierre est infirmier à l'abbaye de Fleury. Décrire ce qu'il doit faire chaque jour pour obtenir la « récompense promise ».

# La place de l'Église – Une église romane



*Document 1* : Plan de l'église Notre-Dame de Fleury (Saint-Benoît-sur-Loire)

## Légende des documents :

A : abside

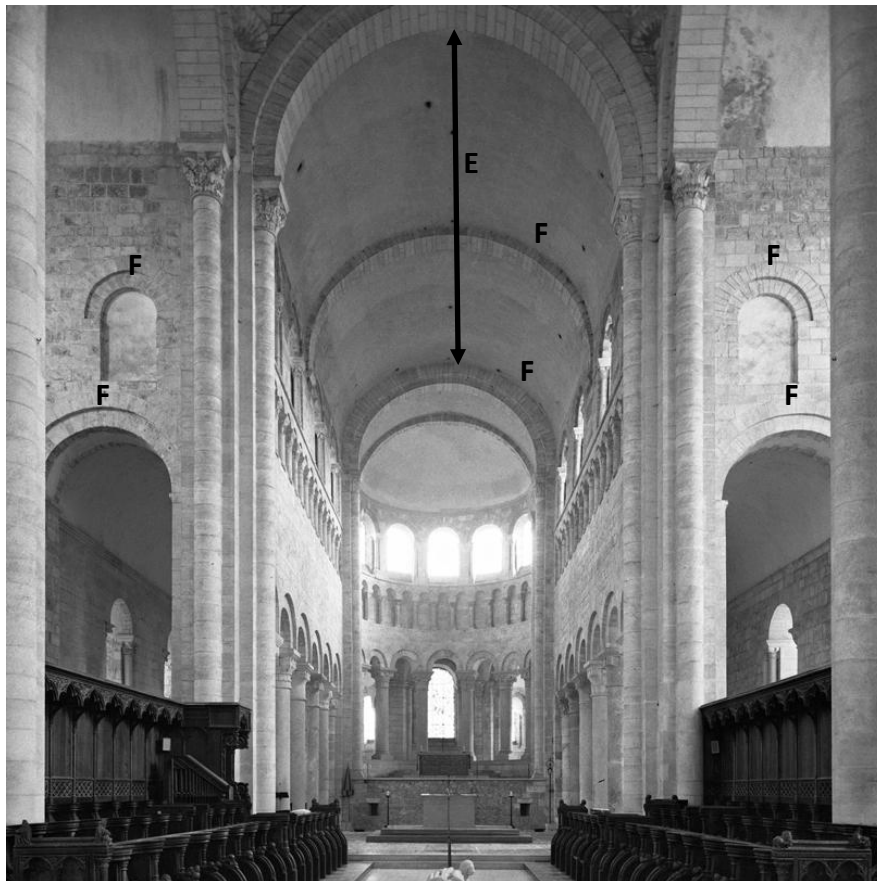
B : absidiole

C : déambulatoire

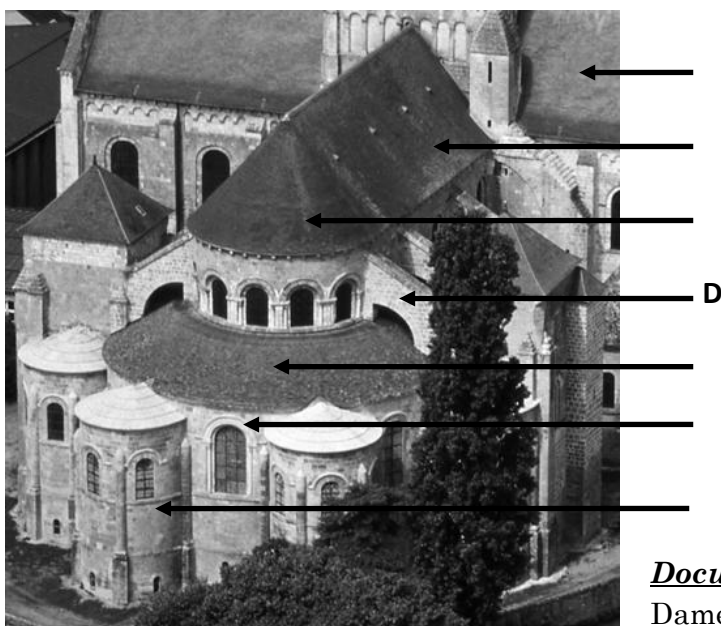
D : arc-boutant

E : voûte en berceau

F : arc en plein cintre



**Document 2** : Vue du chœur de l'église Notre-Dame de Fleury (Saint-Benoît-sur-Loire)



**Document 3** : Vue du chevet de l'église Notre-Dame de Fleury (Saint-Benoît-sur-Loire)

**Consignes**

1/ En s'aïdant des documents 1 et 2, compléter le document 3 avec les termes suivants : abside, absidiole, arc en plein cintre, chœur, déambulatoire, transept.

2/ Quelle est la forme du plan de l'église ? Pourquoi cette forme a-t-elle été choisie ?

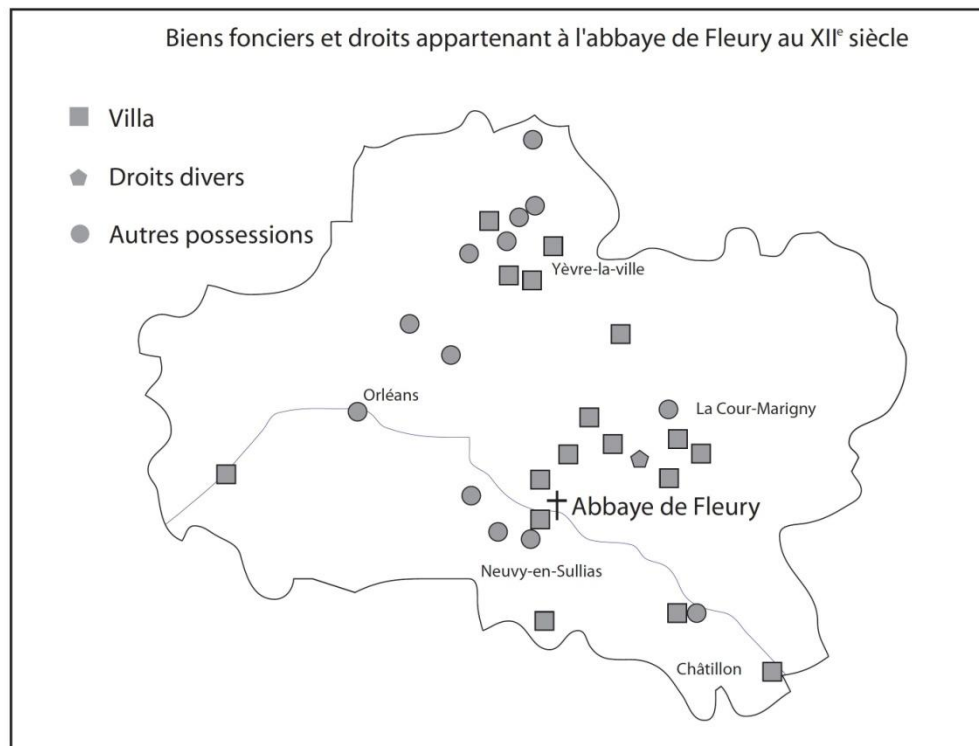
3/ Avant le xi<sup>e</sup> siècle l'église était couverte avec un plafond en bois. Quel est l'avantage de l'avoir remplacé par une voûte en pierre ?

4/ À l'aide des documents et des réponses aux questions précédentes, décrire une église romane.

# La place de l'Église – Fleury et ses possessions

## Document 1

*Villa* : une ferme et les terres agricoles qui en dépendent



**Document 2** : Le roi Hugues Capet règle un conflit concernant l'abbaye de Fleury (993)

66

Hugues, par la grâce de Dieu roi des Francs. J'ai entendu les plaintes du vénérable Abbon, abbé du monastère de saint Benoît de Fleury, et des moines qui vivent sous son autorité, qui sont venus en notre présence, au sujet des mauvaises coutumes et rapines\* incessantes qu'Arnoul du château d'Yèvre prenait. J'ai envoyé en ce lieu mon fils le roi Robert pour qu'il le remette sous notre défense et protection, afin qu'aucun de ses hommes, libre ou serf, n'ose rien y prendre ; ce qu'il a fait rapidement. Mais entretemps le comte Eudes [de Blois] est parti en guerre contre moi et, parmi tous les alliés et fidèles que nous avons réunis autour de nous, nous avons fait venir à notre aide Arnoul, évêque d'Orléans, qui a, pour cette raison, demandé que nous restituions les coutumes audit Arnoul, son neveu, comme il les avait tenues auparavant, quoique en violant le droit. Ne voulant pas contrarier l'évêque d'Orléans, j'ai rappelé l'abbé [de Fleury] et lui ai demandé de verser 30 muids de vin [environ 15 000 litres] chaque année à l'époque des vendanges à Arnoul, tant que vivrait son oncle l'évêque. Fait à Paris, en public, l'an de l'Incarnation du Seigneur 993, septième année du règne du très glorieux Hugues et de son fils illustre, Robert.

\**Coutumes et rapines* : il s'agit ici de taxes qu'Arnoul a imposées aux habitants sans en voir le droit

## Consignes

1/ Grâce au document 1, compter les biens possédés au XII<sup>e</sup> siècle par l'abbaye de Fleury dans l'actuel département du Loiret. Quel est l'intérêt pour l'abbaye d'avoir ces possessions ?

2/ Souligner sur la carte le lieu du conflit évoqué dans le document 2.

3/ Souligner dans le document 2 la phrase montrant qu'Hugues Capet a d'abord donné raison aux moines de Fleury.

4/ D'après le document 2, pourquoi Hugues Capet a-t-il changé d'avis et obligé les moines à donner tous les ans du vin à Arnoul ?

# La place de l'Église – Guider les consciences

## L'hérésie d'Orléans (25 décembre 1022)

À cette époque, en l'an de l'Incarnation du Seigneur 1022, la trente-cinquième année du règne du roi Robert, en l'anniversaire de la Nativité du Seigneur, on entendit parler d'une infâme hérésie, contraire à la sainte Église catholique. Il y avait en effet dans la cité d'Orléans, des personnes appartenant au clergé, élevées depuis l'enfance dans la sainte religion. Ils prétendaient qu'ils croyaient à la Trinité dans l'unité divine et que le Fils de Dieu s'était incarné ; mais c'était mensonge, car ils disaient que les baptisés ne peuvent recevoir le Saint-Esprit dans le baptême et que, après un péché mortel, nul ne peut en aucune façon recevoir le pardon. Ils disaient que le mariage ne doit pas se faire avec bénédiction, mais que chacun peut prendre femme comme il l'entend ; que l'évêque n'est rien parce qu'il ne possède pas le don du Saint-Esprit. Ils se vantaient d'avoir une mère en tous points semblable à celle de Jésus.

Le vénérable Gauzlin, abbé de Fleury, prenant conscience de cette affaire, vint à Orléans avec les plus sages de l'Église de Fleury. Et, les ennemis de la foi ayant été confondus par les témoignages des livres sacrés, le roi Robert ordonna de les livrer au feu pour en donner possession aux feux de l'éternité.

D'après André de Fleury, *Vie de Gauzlin, abbé de Fleury*, Paris, CNRS, 1969.

### Vocabulaire

Doctrines : ensemble d'idées que l'on croit vraies

Dogme : affirmation que les chrétiens doivent croire (exemple : la Sainte-Trinité, l'Incarnation...)

Incarnation : venue de Dieu sur Terre sous la forme d'un homme (Jésus)

Sainte-Trinité : Dieu est unique mais existe sous trois formes : le Père, le Fils (Jésus), et le Saint-Esprit

### Consignes

1/ En s'aidant du texte, classer dans le tableau ci-dessous les affirmations suivantes en mettant les numéros dans la bonne colonne : 1. Marie, mère de Jésus, est la Vierge ; 2. le pardon est impossible après un grave péché ; 3. il n'y a pas besoin de prêtre pour un mariage ; 4. la mère de Jésus Christ est une femme comme les autres ; 5. l'autorité de l'Église est indiscutable ; 6. les évêques n'ont pas de pouvoir particulier ; 7. Jésus est l'incarnation de Dieu sur Terre.

Ce que croit l'abbé de Fleury (Gauzlin)	Ce que croient certains membres du clergé d'Orléans

2/ Ces membres du clergé d'Orléans sont qualifiés d'hérétiques. Parmi les définitions ci-dessous, entourer celle qui convient le mieux pour définir ce qu'est une hérésie.

- a) Une hérésie est une religion différente du catholicisme et qui est pratiquée par des prêtres.
- b) Une hérésie est une sorte de refus de l'autorité de l'Église catholique.
- c) Une hérésie est une interprétation de la doctrine chrétienne différente de celle de l'Église catholique.

3/ Qui décide que ces Orléanais ont tort ? Qui les punit ?

# Être moine à l'abbaye de Fleury au Moyen Âge

**Document 1** : Extrait du  
*Plan et figure de l'abbaye  
et ville de Saint-Benoist-  
sur-Loire,*

1645, parchemin.  
Bibliothèque mun.  
d'Orléans

A : l'église

C : ancienne porte

E : logis de l'abbé

F : cloître

G : ancien réfectoire

H : dortoir à gauche,  
nouveau réfectoire à  
droite

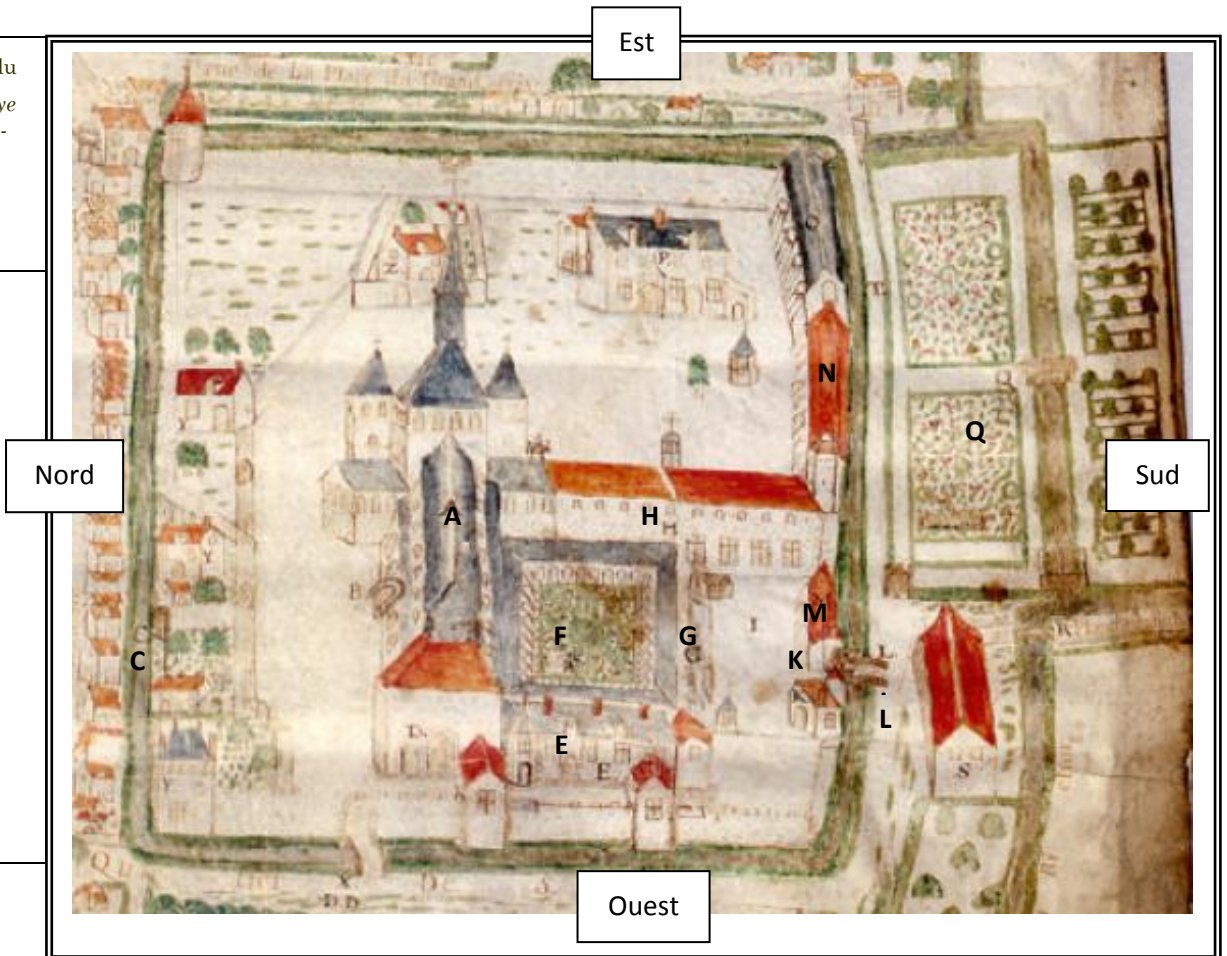
K : four du couvent

L : porte avec pont levis

M : greniers de l'abbaye

N : logis des hôtes et  
infirmerie

Q : jardins de l'abbaye



68

**Document 2** : extraits de la règle de saint Benoît (VI<sup>e</sup> siècle après J.-C.)

« Quels outils utiliser pour faire le bien ? Avant tout, aimer le Seigneur Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme, de toutes tes forces (*Marc 12, 30*). Puis, le prochain comme soi-même. (*Marc 12, 31 ; Luc 10, 27*). [...] Renoncer à toi-même pour suivre le Christ. [...] Mener durement ton corps. Ne pas être gourmand. Aimer le jeûne. Donner à manger aux pauvres. Donner des vêtements à ceux qui sont nus. Visiter les malades. Enterrer les morts. Aider ceux qui sont dans le malheur. Consoler ceux qui souffrent. Te rendre étranger aux affaires du monde. [...] Ne pas être orgueilleux. Ne pas aimer le vin. Ne pas aimer manger beaucoup. Ne pas dormir partout. Ne pas être paresseux. Ne pas murmurer. Ne pas dire du mal des autres. [...] Éviter de dire des paroles mauvaises ou qui ne conviennent pas. Ne pas aimer parler beaucoup. Ne pas dire des paroles vides ou seulement pour faire rire. Ne pas aimer rire beaucoup ou trop fort. Écouter volontiers les lectures saintes. Te prosterner souvent pour prier. Chaque jour, dans la prière, avouer à Dieu tes fautes passées en les regrettant beaucoup et en pleurant. [...] Voilà les outils qui aident à travailler selon l'Esprit de Dieu. Si nous les utilisons sans arrêt, jour et nuit, et si nous les rendons à Dieu au jour du jugement, alors, en échange, le Seigneur nous donnera la récompense promise. [...] Et l'atelier où nous ferons ce travail avec soin, c'est la clôture du monastère où nous restons pour toujours avec la même communauté. [...]

Voici pourquoi nous avons écrit cette Règle : en la pratiquant dans les monastères, nous montrons, au moins un petit peu, que notre conduite est droite, et que nous commençons à mener une vie religieuse. [...] Donc toi, c'est-à-dire tout homme qui se presse vers la patrie du ciel, pratique jusqu'au bout, avec l'aide du Christ, cette toute petite Règle écrite pour des débutants. Alors, avec la protection de Dieu, tu parviendras à ces sommets plus élevés d'enseignements et de vertus que nous venons de rappeler. Amen. »

**Document 3** : L'organisation de la communauté d'après un coutumier du début du XI<sup>e</sup> siècle

L'**abbé** : dirige la communauté

Le **prévôt** : s'occupe des relations avec l'extérieur

Le **préchantre** (secondé éventuellement par un sous-chantre) : chef de chœur

Le **gardien de l'église** (assisté de deux ou trois moines) : veille sur les biens du monastère (trésor, matériel pour les offices)

L'**armarius** : dirige l'école, la bibliothèque et le *scriptorium* (atelier de copie des manuscrits)

Le **cellérier** : intendant, s'occupe des aspects matériels de la vie au monastère

Le **camérier** : distribue aux moines l'argent et les vêtements nécessaires et veille à leur propreté (bains, tonsure...)

L'**hôtelier des grands** : s'occupe de recevoir les personnes importantes

L'**hôtelier des pauvres** : reçoit les pauvres à l'hospice placé à l'entrée du monastère

Le **réfectoier** : gère le réfectoire (service des repas, nettoyage...)

Le **panetier** : fournit le pain, veille sur les greniers et le matériel de la boulangerie

L'**infirmier** : obligatoirement un prêtre, les moines malades devant pouvoir assister aux offices (dans un oratoire à côté de l'infirmerie)

Le **jardinier** (assisté d'ouvriers) : s'occupe des cultures

Le **responsable des vignes et des bois** : gère notamment l'entretien des vignes et les vendanges

**Document 4** : Les temps de prière

Les **prières** se composent de l'*office divin* (temps de prière définis par la règle de saint Benoît), soit huit « heures » (célébrations de prières) : nocturnes, laudes, prime, tierce, sexte, none, vêpres et complies.

Il faut ajouter à ces célébrations les prières intermédiaires, les messes supplémentaires et les lectures des textes sacrés, notamment au cours des repas (un repas en hiver, deux en été).

## Consignes

1/ D'après la règle de saint Benoît (doc. 2), à quoi sert la clôture autour de l'abbaye ? De quelle façon la clôture est-elle rendue visible sur le plan (doc. 1) ? Quels autres usages cela suggère-t-il ?

2/ Dans la règle (doc. 2), souligner en noir les phrases indiquant les buts recherchés par les moines.

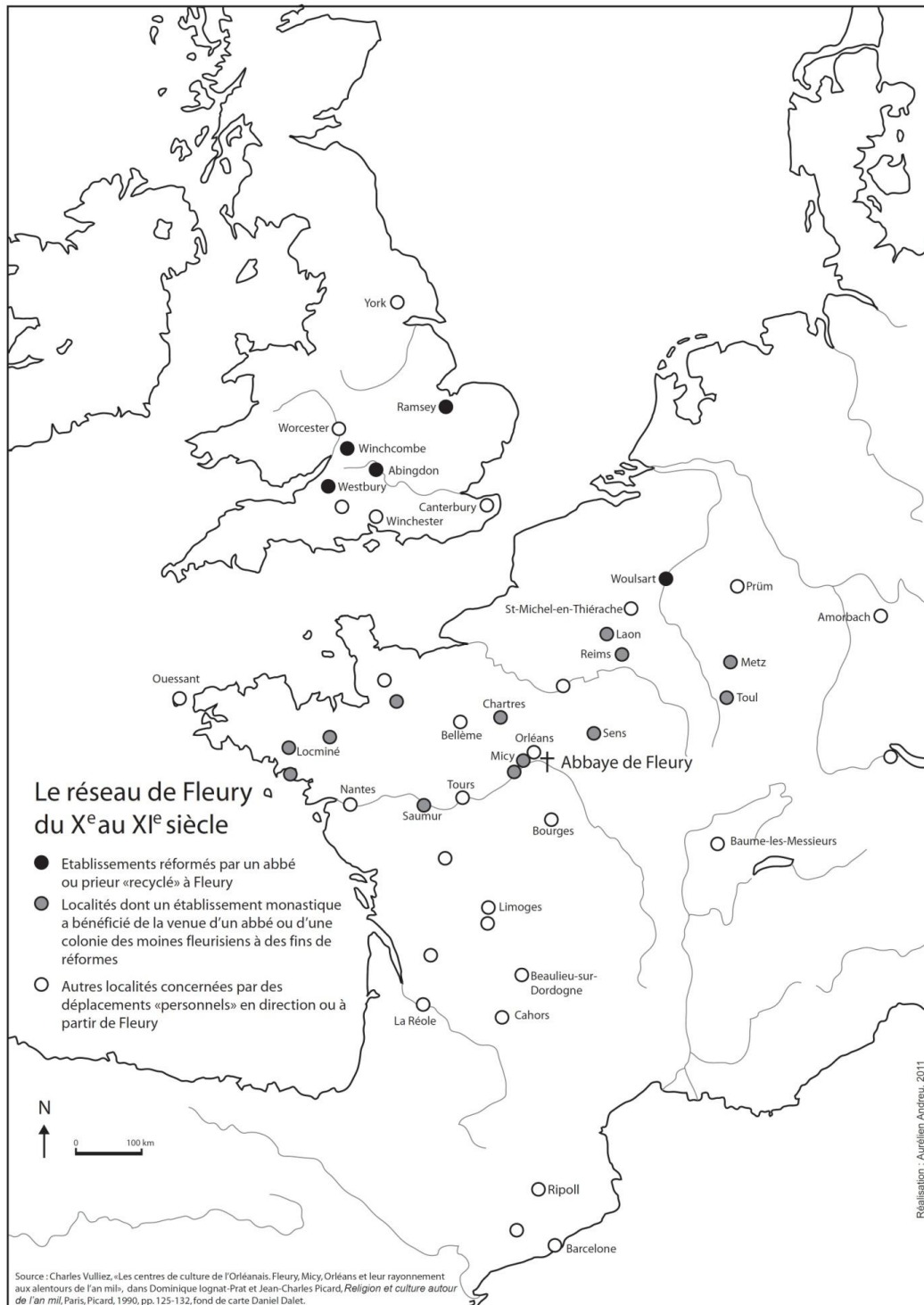
3/ Relever dans les documents 2 et 4 et classer en deux catégories les principaux « outils » qui permettent d'atteindre ces buts.

4/ Faire un tableau à trois colonnes. Parmi les fonctions des moines décrites dans le coutumier (doc. 3), mettre dans la première colonne celles qui sont en lien avec la vie propre de l'abbaye, dans la deuxième celles qui assurent la gestion des relations avec le monde extérieur et dans la troisième celles qui sont concernées par les deux. Lorsque cela semble possible, associer ces fonctions à un ou à des endroits de l'abbaye en utilisant les lettres du plan.

5/ À partir de vos réponses, rédiger un paragraphe d'une dizaine de lignes justifiant et nuanciant l'affirmation suivante : « Être moine dans une communauté bénédictine, c'est renoncer au monde terrestre pour accéder au monde céleste. »

# L'importance de l'abbaye de Fleury au Moyen Âge

## Document 1



## Document 2 : Extrait de la bulle du pape Alexandre II en faveur de l'abbaye de Fleury (1072)

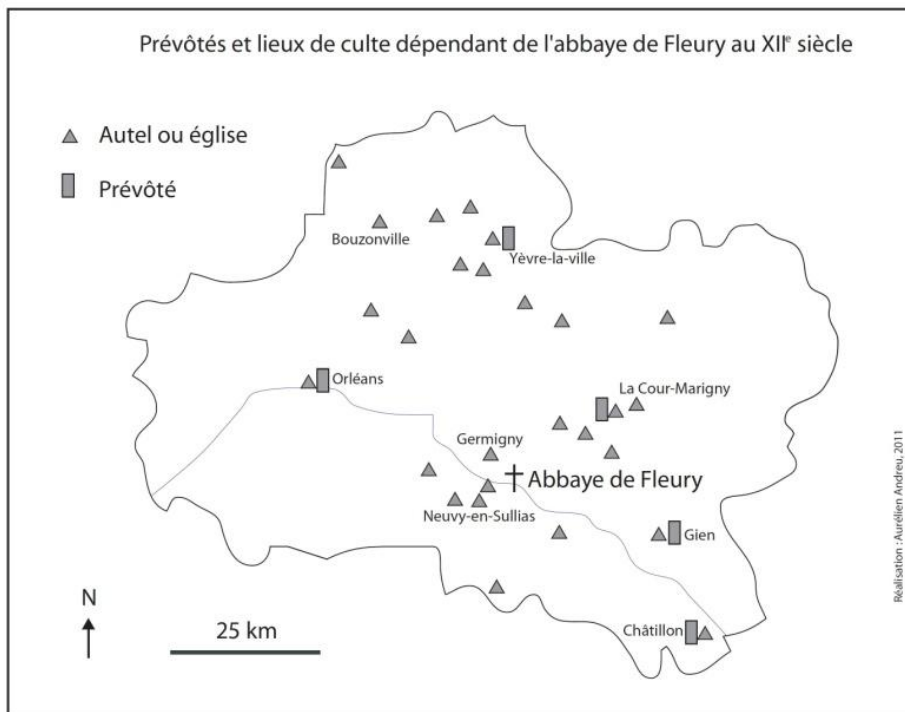
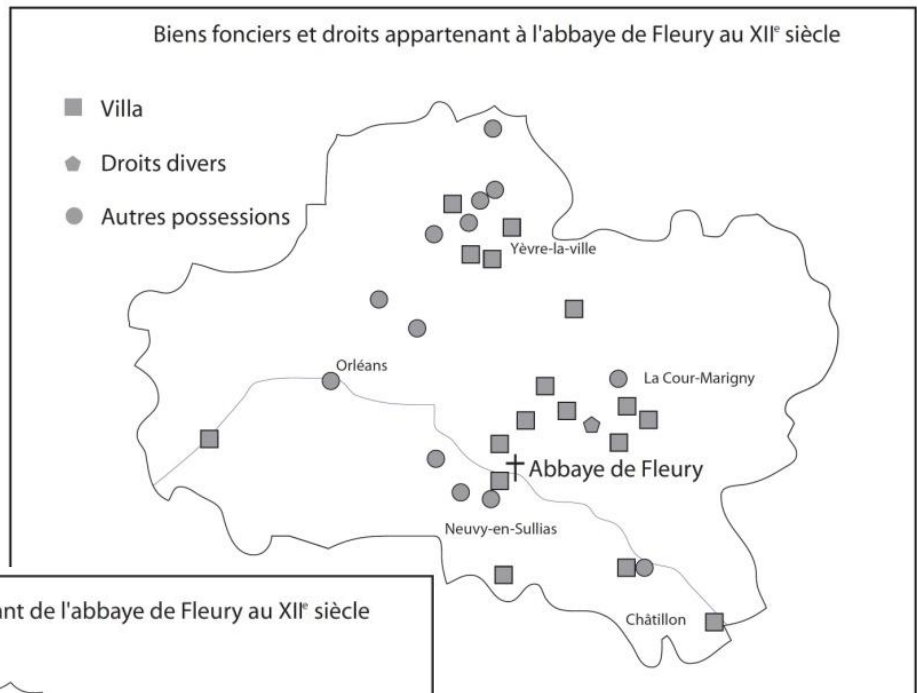
Alexandre, serviteur des serviteurs de Dieu, à Guillaume, vénérable abbé du monastère de Fleury, où repose le corps vénérable du bienheureux Benoît, et à ses successeurs régulièrement intronisés, à perpétuité. [...] Parce que le vénérable père Benoît, législateur des moines, est, par la grâce de Dieu, le chef de la religion monastique, que celui qui sera à la tête de ce monastère soit le premier parmi les abbés de la Gaule et que personne de l'ordre sacerdotal, archevêque ou évêque ou quiconque de rang inférieur, n'ose l'inquiéter ni entrer dans le monastère, procéder à une ordination ou faire célébrer des messes contre sa volonté, afin que, en tout temps, les moines puissent servir Dieu dans ce monastère, en toute tranquillité et sécurité, sans violence ni controverse.



**Document 3 :** Gisant du roi de France Philippe I<sup>er</sup> (1052-1108), enterré à l'abbaye de Fleury



**Document 4 :** Les possessions de l'abbaye de Fleury au XII<sup>e</sup> siècle dans l'actuel département du Loiret



### Vocabulaire

**Prévôté :** établissement religieux dépendant de l'abbaye principale

**Villa :** une ferme et les terres agricoles qui en dépendent

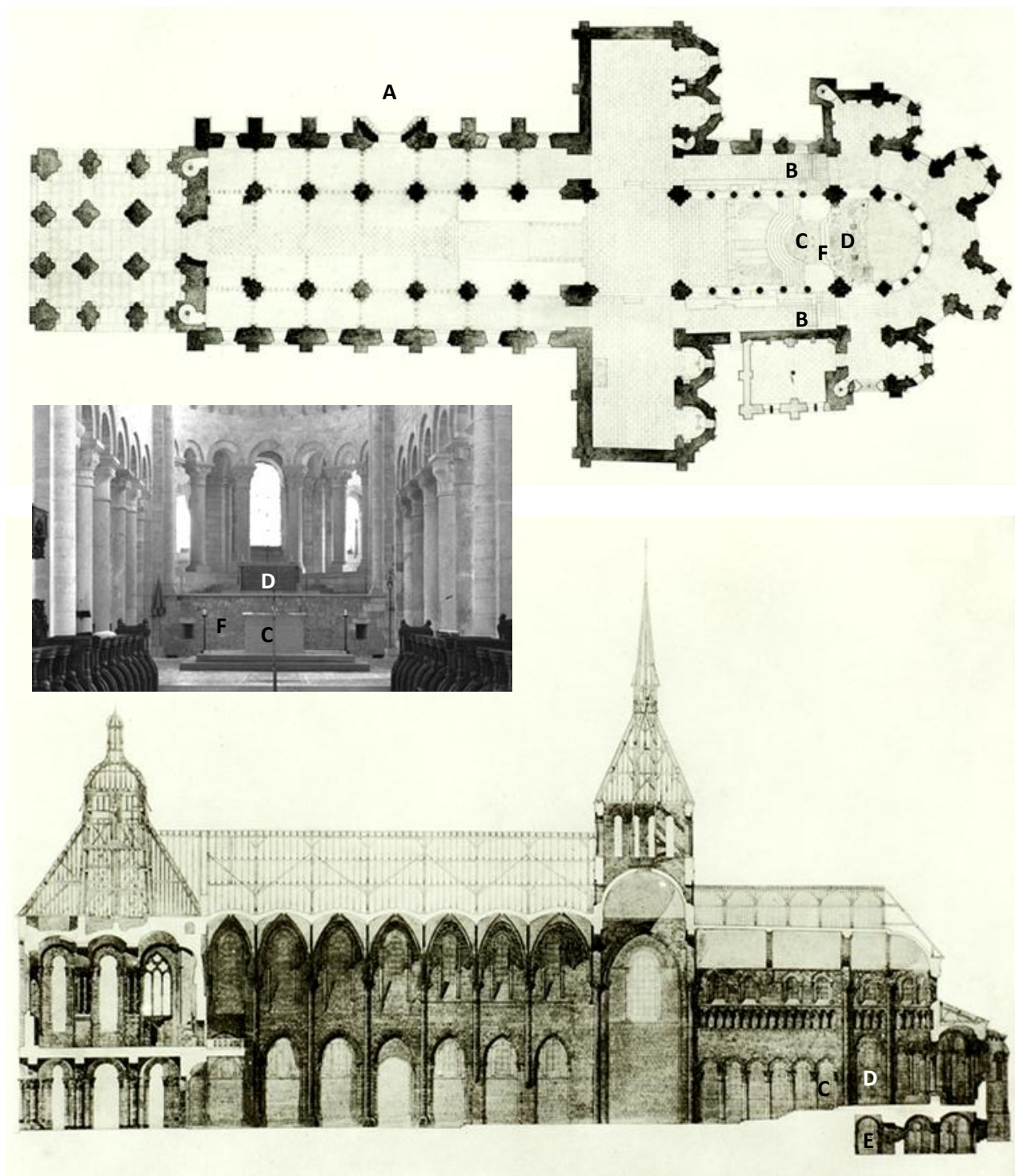
### Consignes

1/ Faire un tableau à trois colonnes : dans la première noter les éléments présents dans les documents qui montrent l'influence spirituelle de l'abbaye de Fleury, dans la deuxième ceux montrant son poids politique, dans la troisième ceux montrant son rôle économique.

2/ À l'aide du tableau, rédiger une réponse organisée d'une quinzaine de lignes à la question suivante : « Pourquoi l'abbaye de Fleury peut-elle être qualifiée d'importante aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles ? »

# Le culte des reliques de saint Benoît (XI<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> s.)

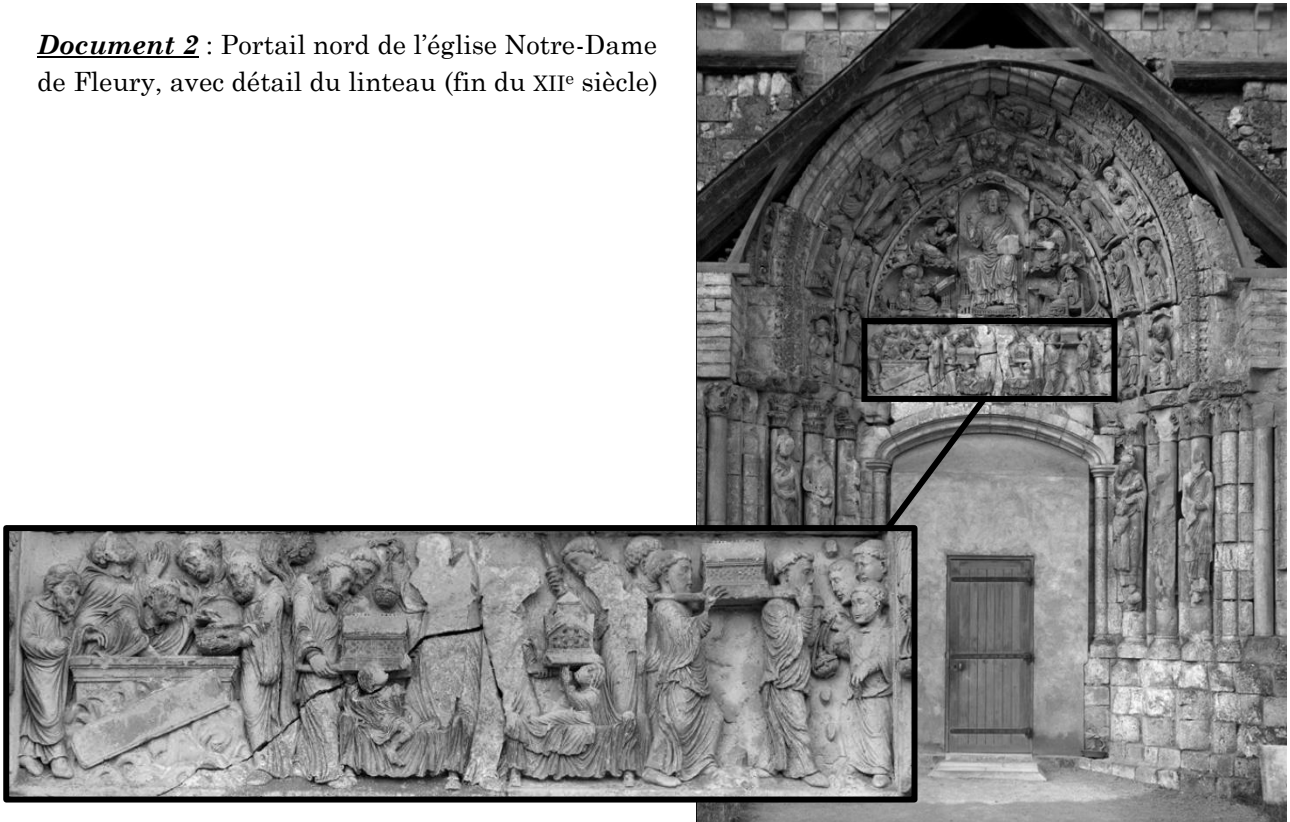
**Document 1** : Les reliques de saint Benoît dans l'église Notre-Dame de l'abbaye de Fleury



72

**Légende** : **A** : Portail nord de l'église, entrée des fidèles à partir de la fin du XII<sup>e</sup> siècle. **B** : Escaliers d'accès à la crypte. **C** : Autel majeur, dédié à Notre-Dame, qui accueille les reliques à partir de 1207. **D** : Autel dédié à saint Benoît, utilisé pour la messe du matin. **E** : Emplacement des reliques entre la construction de la crypte au XI<sup>e</sup> siècle et 1207. **F** : Mur séparant la crypte et le chœur, doté d'ouvertures.

**Document 2** : Portail nord de l'église Notre-Dame de Fleury, avec détail du linteau (fin du XII<sup>e</sup> siècle)



**Document 3** : récit de la translation des reliques de saint Benoît (vers 670) par Adrevald, moine du IX<sup>e</sup> siècle

Un jour que l'abbé Mommolus lisait, il trouva dans un livre de saint Grégoire comment saint Benoît avait fini sa vie au mont Cassin [...]. Tandis que Mommolus pensait à cela, une vision lui vint dans laquelle il lui fut dit d'envoyer un de ses moines au mont Cassin pour rapporter en son monastère le corps de saint Benoît. Mommolus avait avec lui un moine appelé Aigulfe qui menait une vie sainte, [...] et à qui Mommolus ordonna d'aller en Lombardie [...]. Pendant ce temps, en la cité du Mans, une vision apparut à des gens sages pour qu'ils se rendent au mont Cassin et en rapportent le corps de sainte Scolastique, sœur de saint Benoît. Ils se préparèrent, partirent, et par hasard ils furent hébergés un soir à l'abbaye de Fleury alors qu'Aigulfe devait partir pour la Lombardie. Les deux parties se mirent d'accord pour que ceux du Mans accompagnent le moine de Fleury. [...]

Quand ils furent à Rome [...] ceux du Mans dirent au moine qu'ils voulaient y rester pour accomplir un pèlerinage dans les lieux saints, mais Aigulfe, qui voulait parfaire ce qui lui avait été commandé, préféra aller au mont Cassin. [...] Il y trouva un tombeau [...] qu'il ouvrit et dont il mit tout le contenu dans un panier. Cela accompli, ses compagnons qu'il avait laissés à Rome le rejoignirent, mais il avait déjà tout fait et ils s'en retournèrent [...].

Arrivés à Fleury, ils furent accueillis par une grande procession de gens venus à leur rencontre. Ceux du Mans réclamèrent le corps de sainte Scolastique qu'ils étaient venus chercher. [...] Mais ils ne savaient pas comment répartir les os qui avaient été mélangés. Ils se décidèrent à mettre les plus gros d'un côté et les plus petits de l'autre, car il leur semblait que ceux d'une femme ne devaient pas être aussi gros que ceux d'un homme. Quand ils eurent fait cela, le doute ne les quitta pas pour autant, mais Notre Seigneur y mit fin car on leur apporta le corps de deux enfants morts, un garçon et une fille. Ils mirent le corps du garçon auprès des os les plus gros, celui de la fille auprès des os les plus menus. Aussitôt les enfants ressuscitèrent, lui par le mérite du confesseur, elle par celui de la Vierge. Quand le peuple vit ce miracle, il rendit grâce à Notre Seigneur. Ensuite, ceux du Mans emportèrent avec grande joie le corps de Sainte Scolastique et établirent une abbaye en son honneur [...].

## Consignes

- 1/ Comment est légitimé le vol des reliques de saint Benoît en Italie par les moines de Fleury (document 3) ?
- 2/ Quels sont les éléments du récit de la translation des reliques repris sur le linteau du portail nord ? Pourquoi avoir choisi de représenter ce thème sur le portail (documents 1, 2 et 3) ?
- 3/ Quels ont été les différents emplacements des reliques de saint Benoît dans l'église Notre-Dame de Fleury ? Qu'en conclure sur l'évolution du culte des reliques entre le XI<sup>e</sup> et le XIII<sup>e</sup> siècle ?

# Éléments de correction

## Fiche n° 1 : La situation de Fleury ([retour à la fiche](#))

1/ *Au bord de quel fleuve l'abbaye de Fleury se situe-t-elle ? Quels sont les avantages d'être à proximité d'un fleuve ?*

La proximité de la Loire offrait de multiples avantages : lieu de pêche et surtout axe de circulation fondamental à une époque où les routes étaient incertaines. Ce peut être l'occasion de dire que les pierres qui ont servi à la construction de l'église Notre-Dame provenaient de carrières en amont de Saint-Benoît. Les inconvénients du fleuve peuvent aussi être évoqués : risques de crue et d'invasion (comme les Normands au IX<sup>e</sup> siècle).

2/ *Qu'est-ce qui montre l'importance de Fleury dans le royaume ?*

Les nombreuses possessions de Fleury à travers le royaume montrent que l'influence de l'abbaye dépassait largement le cadre local.

3/ *Où se situe l'abbaye de Fleury par rapport au domaine royal en 987 ? Que peut-on en déduire sur l'importance de l'abbaye pour les rois de France à cette époque ?*

L'abbaye se trouve dans le domaine royal, mais à sa limite sud-est. Elle est donc indispensable au contrôle du territoire des premiers capétiens, qui lui ont porté une grande attention.

## Fiche n° 2 : L'abbaye de Fleury ([retour à la fiche](#))

74

1/ *Quels sont les éléments du plan qui montrent que le monastère est un espace fermé ?*

Plusieurs éléments du plan sont à relever : l'emprise du monastère est clairement délimitée par les douves, des éléments de fortifications sont apparents (tour au nord-est, petits remparts à l'ouest), faible nombre d'entrées.

2/ *Pourquoi y a-t-il une clôture ? Entourer les réponses correctes ci-dessous.*

- a) *Le monastère est un lieu réservé aux moines et à la prière.*
- b) *La clôture protège le monastère des attaques extérieures.*
- c) *La clôture empêche que les moines ne s'enfuient.*

Les deux premières réponses doivent être entourées. La troisième ne devrait pas l'être, mais peut faire l'objet d'une discussion, car le vœu de stabilité des bénédictins les contraint à rester au monastère, contrairement aux moines gyrovagues (itinérants). Cependant les occasions de sortie sont si nombreuses que la clôture ne pouvait être un obstacle à un moine souhaitant partir.

3/ *Mettre en face de chaque proposition un élément du plan (la lettre suffit) qui la prouve.*

*Le monastère est un lieu de prière : A*

*L'abbé est le personnage le plus important : E*

*Le monastère accueille des voyageurs : N*

*Le monastère est un lieu de travail : K, M, Q*

*Le monastère est un lieu de vie en communauté : F, G, H*

### Fiche n° 3 : Être moine à Fleury ([retour à la fiche](#))

1/ D'après le document 2, quelle est l'occupation principale des moines ? D'après le dernier paragraphe du document 1, quel en est le but ?

Les temps de prières sont nombreux et priment sur toutes les autres activités. D'après la règle, cela permet d'avoir une « conduite droite » et de « mener une vie religieuse », expressions qu'il faudra peut-être expliciter auprès des élèves.

2/ Souligner en bleu dans le document 1 les actions qui permettent au moine de montrer qu'il aime « Dieu de tout son cœur », et en noir celles qui lui permettent de montrer qu'il aime « son prochain comme soi-même ».

« Mener durement ton corps. Ne pas être gourmand. Donner à manger aux pauvres. Donner des vêtements à ceux qui sont nus. Visiter les malades. Enterrer les morts. Aider ceux qui sont dans le malheur. Consoler ceux qui souffrent. Ne pas aimer le vin. Ne pas aimer manger beaucoup. Ne pas dormir partout. Ne pas être paresseux. Ne pas murmurer. Ne pas dire du mal des autres. Éviter de dire des paroles mauvaises ou qui ne conviennent pas. Ne pas aimer parler beaucoup. Ne pas aimer rire beaucoup ou trop fort. Écouter volontiers les lectures saintes. Te prosterner souvent pour prier. Chaque jour, dans la prière, avouer à Dieu tes fautes passées en les regrettant beaucoup et en pleurant. »

3/ Quelle peut être la « récompense promise » aux moines qui respectent la règle de saint Benoît (document 1) ?

Le terme de paradis devrait apparaître dans les réponses des élèves. C'est l'occasion de dire ou rappeler que les chrétiens croient en la résurrection après la mort, mais seulement pour ceux qui auront mérité le salut de leur âme, d'où la volonté de mener la vie la plus religieuse possible.

4/ Le frère Pierre est infirmier à l'abbaye de Fleury. Décrire ce qu'il doit faire chaque jour pour obtenir la « récompense promise ».

L'élève doit être capable d'évoquer tant les prières que les activités liées à la fonction de l'infirmier et qui sont évoquées dans la règle. Il peut être intéressant de mener un travail en interdisciplinarité avec le professeur de français sur cette question. Les aventures du frère Cadfael décrites dans les romans d'Ellis Peters peuvent servir d'inspiration, de point d'entrée ou de prolongement à cette fiche.

### Fiche n° 4 : Une église romane ([retour à la fiche](#))

1/ En s'aidant des documents 1 et 2, compléter le document 3 avec les termes suivants : *abside, absidiole, arc en plein cintre, chœur, déambulatoire, transept.*

De haut en bas : transept, chœur, abside, déambulatoire, arc en plein cintre et absidiole.

2/ Quelle est la forme du plan de l'église ? Pourquoi cette forme a-t-elle été choisie ?

La forme de croix devrait être facilement reconnue, le lien avec la crucifixion de Jésus permet d'évoquer ce symbole fondamental du christianisme.

3/ Avant le XI<sup>e</sup> siècle l'église était couverte avec un plafond en bois. Quel est l'avantage de l'avoir remplacé par une voûte en pierre ?

Le risque d'incendie était élevé : les flammes ravagèrent l'abbaye à plusieurs reprises, notamment en 1026. Par ailleurs il peut être fait allusion à la voûte céleste, au désir d'élévation vers les cieux, et donc vers Dieu.

4/ À l'aide des documents et des réponses aux questions précédentes, décrire une église romane.

L'élève doit être capable de reprendre ce qui a été vu sur la fiche : plan en forme de croix, recours accru à la pierre, usage de techniques architecturales caractéristiques du style roman (arc en plein cintre, voûte en berceau), espace compartimenté (déambulatoire, absidioles...).

#### **Fiche n° 5 : Fleury et ses possessions** ([retour à la fiche](#))

1/ Grâce au document 1, compter les biens possédés au XII<sup>e</sup> siècle par l'abbaye de Fleury dans l'actuel département du Loiret. Quel est l'intérêt pour l'abbaye d'avoir ces possessions ?

La carte fait état de 31 possessions de l'abbaye dans le Loiret. Fleury en possédait d'ailleurs une vingtaine d'autres hors des limites de ce département. De telles possessions étaient une source de revenus pour l'abbaye, et témoignent donc de sa richesse.

2/ Souligner sur la carte le lieu du conflit évoqué dans le document 2.

L'élève doit naturellement souligner Yèvre-la-Ville.

3/ Souligner dans le document 2 la phrase montrant qu'Hugues Capet a d'abord donné raison aux moines de Fleury.

La phrase suivante est à souligner : « J'ai envoyé en ce lieu mon fils le roi Robert pour qu'il le remette sous notre défense et protection, afin qu'aucun de ses hommes, libre ou serf, n'ose rien y prendre ; ce qu'il a fait rapidement. » En effet cette phrase montre la diligence avec laquelle le roi a fait valoir les droits de l'abbaye. Avant de se dédire...

76

4/ D'après le document 2, pourquoi Hugues Capet a-t-il changé d'avis et obligé les moines à donner tous les ans du vin à Arnoul ?

La situation est un peu complexe, d'autant que l'évêque d'Orléans et son neveu sont de parfaits homonymes, mais une lecture attentive du document permet de la comprendre. La guerre déclarée entre le roi et le comte de Blois a obligé Hugues Capet à réclamer l'appui de l'évêque d'Orléans Arnoul, qui réclame en échange que son neveu puisse poursuivre ses prélèvements. Il s'agit donc d'un arbitrage de circonstance, le compromis ne valant que le temps de la vie de l'évêque. Si les liens féodaux ont été examinés en amont, cette fiche peut être un bon rappel de leur complexité et du fait que l'Église n'en était pas exclue. Sinon ce travail peut préparer la leçon sur l'organisation féodale et l'émergence de l'État.

#### **Fiche n° 6 : L'hérésie d'Orléans en 1022** ([retour à la fiche](#))

1/ En s'aidant du texte, classer dans le tableau ci-dessous les affirmations suivantes en mettant les numéros dans la bonne colonne : 1. Marie, mère de Jésus, est la Vierge ; 2. le pardon est impossible après un grave péché ; 3. il n'y a pas besoin de prêtre pour un mariage ; 4. la mère de Jésus Christ est une femme comme les autres ; 5. l'autorité de l'Église est indiscutable ; 6. les évêques n'ont pas de pouvoir particulier ; 7. Jésus est l'incarnation de Dieu sur Terre.

Ce que croit l'abbé de Fleury (Gauzlin)	Ce que croient des membres du clergé d'Orléans
1, 5, 7	2, 3, 4, 6

La place de l'affirmation 7 peut se discuter : les hérétiques affirmaient croire en l'Incarnation, l'accusation de mensonge venant de la source fleurisienne, forcément partielle.

2/ Ces membres du clergé d'Orléans sont qualifiés d'hérétiques. Parmi les définitions ci-dessous, entourer celle qui convient le mieux pour définir ce qu'est une hérésie.

- a) Une hérésie est une religion différente du catholicisme et qui est pratiquée par des prêtres.
- b) Une hérésie est une sorte de refus de l'autorité de l'Église catholique.
- c) Une hérésie est une interprétation de la doctrine chrétienne différente de celle de l'Église catholique.

Seule la réponse c) fournit une définition satisfaisante de l'hérésie. Il faudra expliciter au besoin en quoi les autres réponses ne le sont pas : une hérésie ne se présente pas comme une autre religion, mais comme la religion chrétienne telle qu'elle devrait être pratiquée, et ne se caractérise pas uniquement par le rejet de l'autorité ecclésiastique.

3/ Qui décide que ces Orléanais ont tort ? Qui les punit ?

Cette question permet de montrer que la justice ecclésiastique, si elle est maîtresse dans l'évaluation de la conformité doctrinale des cas qui lui sont exposés, laisse au bras séculier le soin de faire exécuter les peines. Plus largement, elle pose la question de la séparation des pouvoirs spirituel et temporel.

#### **Fiche n° 7 : Être moine à l'abbaye de Fleury au Moyen Âge ([retour à la fiche](#))**

1/ D'après la règle de saint Benoît (doc. 2), à quoi sert la clôture autour de l'abbaye ? De quelle façon la clôture est-elle rendue visible sur le plan (doc. 1) ? Quels autres usages cela suggère-t-il ?

La règle présente la clôture comme la limite de l'atelier des moines (ce qui permet d'insister sur le monastère comme lieu de travail, même si ici le travail est à la fois matériel et spirituel). Les douves, les petites fortifications, les rares entrées sont autant de signes que la clôture est aussi une protection contre d'éventuelles agressions.

2/ Dans la règle (doc. 2), souligner en noir les phrases indiquant les buts recherchés par les moines.

Voici les phrases qui indiquent ces buts :

- « Voilà les outils qui aident à travailler selon l'Esprit de Dieu. Si nous les utilisons sans arrêt, jour et nuit, et si nous les rendons à Dieu au jour du jugement, alors, en échange, le Seigneur nous donnera la récompense promise. »
- « Voici pourquoi nous avons écrit cette Règle : en la pratiquant dans les monastères, nous montrons, au moins un petit peu, que notre conduite est droite, et que nous commençons à mener une vie religieuse. »
- « Alors, avec la protection de Dieu, tu parviendras à ces sommets plus élevés d'enseignements et de vertus que nous venons de rappeler. »

3/ Relever dans les documents 2 et 4 et classer en deux catégories les principaux « outils » qui permettent d'atteindre ces buts.

Le document invite à classer les outils selon qu'ils s'appliquent au moine lui-même (ne pas être paresseux, bien faire ses prières...) ou qu'ils invitent le moine à se préoccuper des nécessiteux (donner des vêtements à ceux qui sont nus, visiter les malades...). Les élèves peuvent suggérer d'autres typologies (distinction spirituel/matériel par exemple) : la pertinence de leurs propositions sera jugée au cas par cas.

4/ Faire un tableau à trois colonnes. Parmi les fonctions des moines décrites dans le coutumier (doc. 3), mettre dans la première colonne celles qui sont en lien avec la vie propre de l'abbaye, dans la deuxième celles qui assurent la gestion des relations avec le monde extérieur et dans la troisième celles qui sont concernées par les deux. Lorsque cela semble possible, associer ces fonctions à un ou à des endroits de l'abbaye en utilisant les lettres du plan.

Fonctions liées à la vie propre de l'abbaye	Fonctions liées à la gestion des relations avec le monde extérieur	Fonctions liées aux deux
Le préchantre Le gardien de l'église (A) L'armarius Le cellérier Le camérier Le réfectoier (G) Le panetier (K, M) L'infirmier (N)	Le prévôt L'hôtelier des grands (N) L'hôtelier des pauvres (N)	L'abbé (E) Le jardinier (Q) Le responsable des vignes et des bois

5/ À partir de vos réponses, rédiger un paragraphe d'une dizaine de lignes justifiant et nuanciant l'affirmation suivante : « Être moine dans une communauté bénédictine, c'est renoncer au monde terrestre pour accéder au monde céleste. »

78

La réponse de l'élève doit clairement expliquer en quoi la vie cénobitique selon la règle bénédictine est à la fois un renoncement (aux plaisirs, à la richesse, à la liberté de se déplacer...) et un engagement dans une démarche spirituelle (prières quotidiennes, pratique des saintes lectures...) qui doivent conduire les moines au Salut. Mais si les moines vivent volontairement en retrait du monde, la règle les contraint paradoxalement à se préoccuper de leurs prochains et les travaux les mettent au contact des laïcs, ce qui donne à la vie monastique un versant séculier non négligeable.

### Fiche n° 8 : L'importance de l'abbaye de Fleury au Moyen Âge ([retour à la fiche](#))

1/ Faire un tableau à trois colonnes : dans la première noter les éléments présents dans les documents qui montrent l'influence spirituelle de l'abbaye de Fleury, dans la deuxième ceux montrant son poids politique, dans la troisième ceux montrant son rôle économique.

Influence spirituelle	Poids politique	Rôle économique
Doc. 1 : L'abbaye est au centre d'un réseau regroupant des communautés sous son influence et qui s'étend de l'Angleterre à la Catalogne.  Doc. 2 : La présence des reliques de saint Benoît à Fleury confère à l'abbaye un grand prestige spirituel  Doc. 4 : L'abbaye contrôle de nombreux lieux de cultes et chapeaute plusieurs prévôtés.	Doc. 2 : La primauté de l'abbaye a été reconnue par le pape, qui a donné à l'abbé de Fleury le titre honorifique de premier abbé de Gaule.  Doc. 3 : L'abbaye a été l'objet d'une attention particulière de la part des Capétiens, comme Philippe I <sup>er</sup> qui a choisi d'y être enterré.	Doc. 4 : L'abbaye dispose de nombreuses possessions (une trentaine dans l'actuel département du Loiret) qui lui assurent des revenus réguliers et donc une richesse conséquente.



2/ À l'aide du tableau, rédiger une réponse organisée d'une quinzaine de lignes à la question suivante : « Pourquoi l'abbaye de Fleury peut-elle être qualifiée d'importante aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles ? »

Le tableau fournit la trame du plan à suivre et des informations nécessaires pour rédiger la réponse. On exigera particulièrement un emploi raisonné des connecteurs logiques. Une phrase d'introduction et une autre de conclusion peuvent aussi être demandées.

### **Fiche n° 9 : Le culte des reliques de saint Benoît (XI<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> s.) ([retour à la fiche](#))**

1/ Comment est légitimé le vol des reliques de saint Benoît en Italie par les moines de Fleury (document 3) ?

C'est la vision de Mommolus, suggérée par une sainte lecture et confirmée par une succession de miracles, qui légitime ce vol, qui n'a donc pas le caractère d'un péché aux yeux des moines.

2/ Quels sont les éléments du récit de la translation des reliques repris sur le linteau du portail nord ? Pourquoi avoir choisi de représenter ce thème sur le portail (documents 1, 2 et 3) ?

Sur le linteau sont représentés de gauche à droite : la récupération des reliques au mont Cassin, le miracle des deux enfants qui permet de distinguer les restes de saint Benoît de ceux de sa sœur saint Scolastique et l'arrivée des reliques à Fleury. Si l'on suit ce sens de lecture, l'ordre chronologique n'est d'ailleurs pas respecté : la place centrale du miracle met en avant le pouvoir des reliques. Placé sur le portail nord, cette représentation a vocation à rappeler aux simples fidèles qui rentraient par là dans l'église l'importance de ce précieux trésor, intercesseur idéal de leur dévotion.

3/ Quels ont été les différents emplacements des reliques de saint Benoît dans l'église Notre-Dame de Fleury ? Qu'en conclure sur l'évolution du culte des reliques entre le XI<sup>e</sup> et le XIII<sup>e</sup> siècle ?

D'abord placées dans la crypte au XI<sup>e</sup> siècle, à l'aplomb de l'autel dédié à saint Benoît, les reliques ont rejoint le chœur et l'autel majeur en 1207. Un tel déplacement témoigne des transformations des pratiques religieuses. Tant que les reliques ont été dans la crypte, leur présence n'était le plus souvent que suggérée par les fenêtres du mur de confession, mais l'architecture du lieu se prêtait bien à la visite de pèlerins. À partir du XIII<sup>e</sup> siècle, il convenait de montrer davantage ces reliques pour les rendre moins lointaines, tout comme l'élévation de l'hostie qui s'est développée à la même époque rendait visible la puissance du pain fait chair. C'est également le moment de la transition vers le gothique, lequel privilégie les ouvertures pour laisser entrer la lumière divine. Le culte des reliques a donc servi des conceptions et des pratiques évolutives, mais toujours avec le même objectif, celui d'en faire des intercesseurs privilégiés entre Dieu et les hommes.

[Retour au sommaire](#)

## Remerciements

Ce dossier a été construit et rédigé grâce à la précieuse collaboration du personnel des Archives départementales du Loiret, sous la direction de Frédérique Hamm. Annie Henwood, conservatrice et, à ma demande, traductrice, ainsi que Françoise Lemarié (bibliographie, fiches pédagogiques et multiples conseils) ont particulièrement contribué à enrichir ce dossier. Le service photographique a été aussi largement sollicité, et j'ai pu apprécier son efficacité.

Les clichés des manuscrits du fonds précieux de la médiathèque sont publiés avec l'aimable autorisation d'Anne-Françoise Blot, sa directrice. Je dois à Olivier Morand et au personnel de la salle patrimoine d'avoir été accueilli dans les meilleures conditions pour les prises de vue.

Les cartes ont été réalisées par mon collègue Aurélien Andreu. Son travail a parfaitement répondu à mes demandes et rendra de grands services aux professeurs désireux de travailler sur l'abbaye de Fleury.

La relecture critique du dossier a été assurée par des collègues et amis, parmi lesquels Arlette et François Maury, ainsi que Daniel Letouzey. Ils m'ont été précieux : qu'ils en soient, comme les autres, remerciés. Les erreurs qui subsisteraient restent naturellement les miennes.

Dématérialisé, ce dossier se prête facilement aux corrections à venir. Les remarques et suggestions peuvent m'être envoyées à cette adresse électronique :

[sylvain.negrier@ac-orleans-tours.fr](mailto:sylvain.negrier@ac-orleans-tours.fr)

N'hésitez pas !

Sylvain Négrier, mai 2011

*Mise à jour janvier 2012* : insertion des liens internes

[Retour au sommaire](#)